LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Vol. 56—No 41 · [S]T-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI 5 FEVRIER 1969 · PRIX 10c

D'une semaine à l'autre

25e anniversaire du Canada Press Club

Le "Canada Press Club", association qui groupe plus de vingt journaux ou périodiques ethniques de Winnipeg, a fêté samedi dernier son 25e anniversaire. A cette occasion, il reçut de la part des chefs de tous les niveaux de gouvernement les plus chaleureuses félicitations et l'encouragement de continuer à promouvoir l'unité d'un Canada bilingue (français et anglais) respectueux de l'apport culturel de toutes les ethnies qui sont venues s'y établir. Le juge W. J. Lindal, président fondateur du Club, a émis le voeu qu'un manuel d'histoire soit composé le plus tôt possible en français et en anglais afin de faire connaître à tous les jeunes écoliers canadiens ce que les quatre grands groupements du Canada ont contribué à la formation du pays: les Indiens et Esquimaux, les Français, les Anglo-Saxons, et les autres groupes ethniques.

☆ ☆ ☆

Le Conseil National des Céréales s'est réuni à Winnipeg

OTTAWA — Le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Jean-Luc Pépin, est venu examiner sur place la question du blé dans les provinces de l'Ouest.

M. Pépin a voulu en discuter personnellement avec ceux qui sont mêlés de plus près aux problèmes du blé, ceux qui s'occupent de la culture, de l'enreposage, de la vente et du transport des céréales.

Lundi, à Winnipeg, il assista à la séance d'ouverture de la réunion du Conseil National des Céréales. Environ 35 organismes et associations qui s'occupent de la production, de la manutention, du transport, du traitement et de la vente des céréales avaient été invités à envoyer des représentants à cette réunion.

☆ ☆ ☆

Poterie dangereuse, selon la D.A. & D.

OTTAWA — Au cours d'examens récents faits aux laboratoires de la Direction générale des aliments et drogues à Ottawa, des quantités dangereuses de plomb ont été extraites de la glaise d'une certaine poterie japonaise importée.

Deux marques de commerce canadiennes et populaires de poterie glaisée ont subi des examens similaires, lesquels ont indiqué une filtration beaucoup plus lente et révélé des quantités de plomb de beaucoup inférieures.

La poterie japonaise est une vaisselle très glaisée, de couleur verte, comme le houx, et décorée de bouquets de baies rouges. Chaque pièce examinée porte la marque: "ESD Japan Hand Painted", en lettres noires au-dessous et une étiquette collante amovible intitulée: "An Enterprise Exclusive, Toronto, Canada".

"Le plomb dans la glaise de cette poterie peut se dissoudre dans les liquides ou autres aliments et causer l'empoisonnement", dit le directeur des Aliments et drogues, le Dr R. A. Chapman. "Cette filtration est accélérée si des aliments acides sont utilisés comme les jus de fruits citronnés, les liqueurs douces et les cornichons. Les aliments servis dans ces pièces de poterie pendant plusieurs mois ou mis en réserve dans ces pièces pendant quelque temps peuvent produire une forte concentration de plomb dans le sang et l'urine, surtout chez les enfants ou les personnes dont le poids est faible".

Le Dr Chapman recommande que cette vaisselle glaisée ne soit pas utilisée pour ranger les aliments, surtout les aliments acides, même dans un congélateur, en raison du danger d'empoisonnement par le plomb, résultant du phénomène de la filtration.

Le Dr Chapman tient à souligner que la poterie en question ne doit pas être confondue avec la porcelaine.

☆ ☆ ☆

Lancement réussi

OTTAWA — Le troisième satellite artificiel, conçu et construit au Canada, a été lancé avec succès mercredi dernier, 29 janvier, de la base des forces aériennes de Vanderburg en Californie.

Ce troisième satellite, qui arrive après les Alouette 1 et 2, porte le nom de "Isis A". Il permet pour la première fois de mesurer, grâce à un seul satellite, presque toutes les caractéristiques importantes de l'ionosphère au même moment et au même endroit dans l'espace.

Le satellite de 50 pouces de diamètre et de 41 pouces de hauteur a été mis sur une orbite polaire elliptique de 300 milles marins (périgée) jusqu'à 1,900 milles marins (apogée). La période de l'orbite ainsi obtenue est de 127 minutes.

Le coût total de la participation canadienne à la conception, à la fabrication et aux phases d'essais de "Isis A" durant les quatre dernières années, s'élève à $13 millions. De ce montant, $11 millions ont été versés à des entreprises privées qui ont participé à ce programme scientifique.

A la suite des résultats obtenus grâce aux satellites Alouette, le Canada a atteint un haut degré d'excellence sur le plan national et a acquis une réputation internationale.

Si bien que la Grande-Bretagne, la France, la Norvège, le Japon et l'Australie ont décidé de collaborer avec le Canada et les Etats-Unis dans ce programme de satellite scientifique et d'exploiter des stations terrestres pour obtenir des données provenant des satellites de construction canadienne.

On sait qu'au cours des deux dernières années, les spécialistes canadiens qui s'intéressent aux satellites ont particulièrement concentré leurs efforts sur l'utilité des satellites pour améliorer les communications nationales.

☆ ☆ ☆

Mort pathétique d'un chauffeur de camion

RENFREW, Ont. — "Ne m'approchez pas, il va y avoir une explosion. Dites adieu à ma femme et mes enfants."

C'est ainsi que mercredi dernier le chauffeur d'un camion-citerne renversé, M. Donald Gordon Meyers, d'Ottawa, coincé dans la cabine, a éloigné un sauveteur possible, quelques moments avant de périr dans les flammes. Il était âgé de 48 ans.

Le camion-citerne est entré en collision avec une automobile sur la route 17 près de Renfrew. Les deux occupants de l'autre véhicule ont été tués.

☆ ☆ ☆

Conflit du Moyen-Orient et les "Quatre Grands"

NATIONS UNIES, N.Y. — U Thant, secrétaire général des Nations unies, a exhorté le 28 janvier dernier les quatre grandes puissances à assumer la responsabilité d'un règlement du conflit du Moyen-Orient.

Le secrétaire général a dit que le président Nixon avait raison de craindre qu'un renouvellement des hostilités dans cette région du monde pourrait mener à une confrontation entre les Etats-Unis et l'Union soviétique. M. Thant préconise la participation de la France et de la Grande-Bretagne aux tentatives de paix des deux super-grandes puissances.

Il a déclaré qu'il prenait pour acquis que toute tentative des quatre grandes puissances en faveur de la paix au Moyen-Orient impliquerait le Conseil de sécurité et les principes de base énoncés dans la résolution de novembre 1967.

☆ ☆ ☆

Un débarquement sur la Lune dès le mois de mai?

WASHINGTON — La NASA a annoncé vendredi dernier qu'un débarquement sur la Lune pourrait être tenté dès la mission d'"Apollo-10" en mai prochain si les essais effectués durant le vol d'"Apollo-9" autour de la Terre, à compter du 28 février, sont un succès.

Un des responsables de la NASA, M. George H. Hage, a déclaré: "Une fois les résultats du vol d'"Apollo-9" analysés, nous pourrons décider si la mission d'"Apollo-10" sera plus ambitieuse ou moins ambitieuse que celle actuellement prévue". Dans le moment, il est prévu que le module lunaire qui se détachera de la cabine "Apollo-10" descendra jusqu'à une dizaine de milles d'altitude du sol lunaire avant de regagner le véhicule principal demeuré sur orbite autour de la Lune.

Durant l'expérience qui débutera le 28 février, les cosmonautes mettront pour la première fois à l'épreuve le "LEM" (module d'excursion lunaire), véhicule qui doit permettre aux premiers Américains de toucher le sol lunaire.

☆ ☆ ☆

M. Weir et les Loyalistes

M. Weir a failli se faire prendre au piège par la "Maritime Loyalists Association" qui l'avait invité à devenir un de ses membres honoraires. Le premier ministre manitobain avait tout d'abord accepté mais quand il apprit que ce groupe "loyaliste" préconise entre autres l'unilinguisme le plus intransigeant, M. Weir a renversé la semaine dernière sa décision de devenir "loyaliste".

Communiqué

L'assemblée régionale pour les provinces de l'ouest du comité canadien de l'UNICEF aura lieu à l'hôtel Fort Garry de Winnipeg les samedi et dimanche, 8 et 9 février.

Des travailleurs bénévoles venant de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, de la Saskatchewan et du Manitoba participeront à la conférence. Le samedi soir, le diner sera servi au Manitoba Club.

Mme Paul Quinton est responsable de l'organisation de l'assemblée.

Comité manitobain de l'UNICEF,
511, rue Osborne sud,
Winnipeg 13.

La prime familiale à $9.80 par mois

L'assurance soins médicaux en vigueur le 1er avril

Le gouvernement du Manitoba a annoncé la semaine dernière les détails du plan d'assurance soins médicaux (Manitoba Medical Insurance) qui entrera en vigueur pour tous les Manitobains le 1er avril prochain.

Les garanties comprises dans ce plan correspondront à celles du plan HCX de "Manitoba Medical Services". La nouvelle assurance médicale défraiera donc les honoraires de médecin pour les services rendus soit à domicile, soit au bureau, soit à l'hôpital. Il est prévu qu'à compter du 1er juillet l'assurance médicale comprendra également les examens de la vue par des optométristes ainsi que les soins de chiropraticiens.

L'administration de l'assurance soins médicaux sera confiée à un office gouvernemental qui portera le nom de "Manitoba Medical Services Insurance Corporation".

Selon M. Walter Weir, premier ministre du Manitoba, qui a annoncé le nouveau plan d'assurance soins médicaux mercredi dernier, le coût global pour la première année serait de $55 millions environ. Le gouvernement manitobain devra en défrayer lui-même près de $29 millions. Le gouvernement fédéral comblera la balance, soit $26 millions environ.

La prime familiale mensuelle a été fixée à $9.80 tandis que les célibataires devront payer $4.90 par mois.



A l'occasion de l'assemblée annuelle de la Caisse Populaire de Saint-Boniface, mercredi dernier, un téléviseur fut offert comme prix de présence. Il fut gagné par Mme Antonin Poirier que l'on voit ci-dessus en compagnie de MM. Maurice Therrien gérant, (à l'extrême gauche), M. Etienne Bohémier, président sortant de charge, et (à l'extrême droite) Denis Lussier, nouveau président. (Photo Perrin du Manitoba)

D'après la Commission Hellyer

Il faudra un million de nouveaux logements au Canada d'ici cinq ans

OTTAWA — Pour remédier dans les plus brefs délais à la situation urgente qui sévit dans le domaine de l'habitation au Canada, la "Commission Hellyer", dans un rapport impatiemment attendu publié mercredi dernier à Ottawa, recommande notamment la mise en oeuvre d'un plan quinquennal prévoyant la construction d'un million de logements et ceci au coût approximatif de $20 milliards. Et l'abolition de la taxe fédérale de 11 pour cent sur les matériaux de construction.

Au terme d'un voyage de quelque 25,000 milles, comportant des séances publiques dans 27 agglomérations canadiennes, la "Commission d'étude sur le logement et l'aménagement urbain" constate qu'au Canada plus de 5.7 millions de familles n'ont à leur disposition que 5.5 millions d'habitations.

Et le rapport estime qu'il faudra construire en moyenne 200,000 logements par année pendant les cinq prochaines années, soit 165,000 pour répondre aux besoins immédiats et 35,000 constituant un surplus annuel destiné à rattraper le retard et à établir un authentique marché de concurrence.

Dans les dernières quinze années, souligne le rapport, les coûts de construction d'habitation se sont accrus de 70 pour cent et la valeur des terrains de 200 pour cent.

La solution de cet urgent problème que constitue la pénurie de logements au Canada ne se situe pas uniquement au niveau des gouvernements.

"Les besoins de logement de la plupart des Canadiens peuvent et doivent être satisfaits par le marché privé. Les gouvernements doivent établir des règlements nécessaires de façon à encourager et non décourager l'industrie de la construction à servir la population en général", précise le rapport dans sa "Déclaration de principes".

De 25 à 40 ans

La "Commission" recommande que la Société centrale d'hypothèques et de logement — qui serait rebaptisée du nom de "Société canadienne de l'habitation" — prolonge ses prêts hypothécaires de 25 à 40 ans, les hausses à un niveau de $30,000 (actuellement $18,000) et réduise le montant des versements initiaux.

Une recommandation du rapport pourrait susciter l'opposition des gouvernements provinciaux. Elle suggère la possibilité pour Ottawa de faire des prêts directs aux municipalités. Ces prêts directs permettraient aux administrations municipales d'acheter des étendues de terrain avant que les spéculateurs ne s'en emparent et de superviser par la suite l'aménagement et le développement de ces terrains pour fins de construction domiciliaire par l'entreprise privée.

Cesser de démolir

La "Commission" se dit en désaccord avec les programmes actuels de démolition des taudis et recommande qu'on y mette un frein pour les raisons suivantes: compassion, efficacité et bon sens.

Elle déclare dans l'une de ses recommandations: "que la démolition massive des vieilles habitations, effectuée en vertu des plans de réaménagement urbain, soit suspendue jusqu'à ce que le patrimoine immobilier ce soit accru au point où il existe un nombre raisonnable de logements vacants".

Demandant également que "de façon générale on fasse montre d'un esprit plus critique quand il s'agit de démolir des bâtisses dans les zones de réaménagement urbain", la "Commission" souligne qu'un grand nombre d'habitations soumises à la démolition auraient pu être plutôt remises en bon état, ceci du moins jusqu'à ce qu'on ait pallier la pénurie actuelle de logement.

Taxe à abolir

La "Commission" laisse poindre la possibilité de l'abolition de la taxe de 11 pour cent sur les matériaux de construction et calcule qu'un autre 10 pour cent du coût actuel de la construction pourrait être éliminé si l'on procédait à la standardisation des normes de construction à l'échelle du pays et si on libérait les constructeurs des restrictions relatives à la superficie des terrains.

Semaine de la Fraternité

Une médaille, représentant, sur sa face, le premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau, et sur son revers une symbolisation de la fraternité, est émise par la "Nickel Monument Development Ltd." de Sudbury, Ont., à l'occasion de la Semaine de la Fraternité qu'organise le Conseil canadien des chrétiens et des juifs du 16 au 23 février. On peut s'en procurer en bronze oxydé, en or plaqué ou en nickel argenté, auprès de la compagnie NMD, boite postale 122, Sudbury, Ont.

Weir veut la fiscalité en première place

Le premier ministre Walter Weir a déclaré vendredi dernier qu'il insistera, à la séance d'ouverture de la conférence fédérale-provinciale constitutionnelle du mois prochain pour que les discussions sur la fiscalité obtiennent priorité.

Il a déclaré au cours d'une conférence de presse qu'il soulèvera ce point dès le début, avant que l'on approuve l'ordre-du-jour.

Il a donné les grandes lignes des propositions constitutionnelles qui, a-t-il dit, sont basées sur l'égalité de possibilités et de développement. Les détails de ces propositions ont été publiés dans un fascicule de 24 pages.

Le prix des matériaux de construction s'est accru de 6% l'an passé

OTTAWA — Le prix des matériaux entrant dans la construction d'habitations a augmenté de six pour cent en 1968, la part du bois ayant elle seule subi une hausse de coût de 12.6 pour cent.

L'indice de décembre du prix des matériaux de construction domiciliaire, tel que rendu public par le Bureau fédéral de la statistique, se chiffrait à 172.3, comparativement à 162.4 en décembre 1967 et à 100 pour l'année de base de l'indice, 1949.

L'indice pour les matériaux de construction non domiciliaire, basé également sur 100 en 1949, n'a monté que de 2.8 pour cent en 1968, passant de 155.2 en décembre 1967 à 159.7 en décembre 1968.

Le sous-indice pour le bois et ses dérivés est grimpé de 173.6 en décembre 1967 à 195.5 en décembre 1968. Le bois entre pour 10 pour cent dans le calcul de l'indice général des matériaux de la construction domiciliaire.

Les composants de l'indice qui contribuent pour plus de la moitié de l'indice global sont restés stables en 1968: il s'agit des métaux, de la plomberie, du matériel de chauffage et de l'équipement électrique.

Pour l'acier et le métal travaillé le sous-indice était de 177.2 en décembre 1967 et 177.6 un an plus tard.

Le prix de la plomberie, du matériel de chauffage et de l'équipement connexe est monté de 1.3 pour cent, passant en un an de 146.7 à 148.7.

Pour le matériel électrique l'indice a baissé de 2 pour cent, s'établissant en décembre 1968 à 129.4 contre 132.1 en décembre 1967.

L'indice des produits du béton a augmenté de 3.5 pour cent, de 144.8 à 149.9 points.

Pour tous les autres composants de l'indice global la hausse a porté sur 3.6 pour cent, de 152.3 à 157.8.

$5,000 pour le dessin du dollar de 1970

OTTAWA — Le ministre canadien des Finances a lancé un concours en vue d'obtenir un dessin pour la pièce canadienne d'un dollar de 1970 appelée à commémorer le 100e anniversaire de l'entrée de la province du Manitoba dans la Confédération.

Le concours prévoit un premier prix de $3,500 et trois mentions honorables de $500 chacune.

Le ministre des Finances, M. E. J. Benson, a déclaré que les oeuvres à être soumises au concours par les artistes, sculpteurs et dessinateurs résidant au Canada ou ressortissants canadiens établis à l'étranger, devront parvenir avant le 30 avril à la Monnaie royale canadienne, 320, promenade Sussex, Ottawa, Ontario.

Les dessins admissibles au concours devront représenter les traits distinctifs du Manitoba ainsi que les mots Canada, dollar et Manitoba, tous en lettres capitales, et les millésimes 1870-1970.

Le dessin gagnant devra ensuite être moulé en plâtre par l'artiste lui-même ou en coopération avec quelqu'un d'autre s'il le désire.

La Caisse de St-Boniface élève son boni à 5½%

A sa réunion annuelle du 29 janvier dernier, la Caisse Populaire de Saint-Boniface a approuvé la remise d'un boni de 5½% sur les parts sociales inscrites au 31 décembre 1968. Selon le rapport du président sortant de charge, M. Etienne Bohémier, la Caisse de Saint-Boniface a atteint en décembre dernier un actif de $3 millions, soit une augmentation d'un quart de million sur l'année précédente. En outre, elle a plus de $600,000. en placements et au-delà de $2 millions et quart en prêts à ses sociétaires.

La majorité des sociétaires ont moins de quarante ans

On comptait 190 personnes présentes à l'assemblée qui s'est tenue au Centre Saint-Louis. Les statistiques révèlent que des 3,797 sociétaires de la Caisse Populaire de Saint-Boniface 2,200 sont âgés de moins de quarante ans, dont près de 1,000 n'ont pas encore 20 ans.

Le nouveau président

M. Etienne Bohémier ayant terminé son mandat comme président, l'assemblée générale a élu M. Denis Lussier, architecte, pour le remplacer à la présidence de la Caisse de Saint-Boniface. Elle a également élu au conseil de direction le Dr Claude Bernier et M. Hubert Gauthier. Les autres directeurs sont MM. Léo Collette, Maxime Désaulniers, Léo Clément, Marcel André, Jean-B. Poitras et Raymond Thuot.

NOTE

La suite du compte rendu sur "les milieux scolaires de Saint-Boniface" paraîtra la semaine prochaine.

Impôt sur les successions

Le ministre Benson porte les exemptions de $20,000 à $50,000

OTTAWA — Sensibilisé par de nombreuses critiques, le ministre des Finances vient d'annoncer des adoucissements aux lois de l'impôt sur les successions et de l'impôt sur les dons.

Ainsi, une exemption de $50,000 au lieu de $20,000 serait inscrite dans la loi sur les successions. Le gouvernement se propose en outre de permettre le paiement des impôts successoraux par versements réguliers et de reconnaître les anciennes exemptions successorales jusqu'au 31 juillet 1969, si elles sont plus importantes que les nouvelles exemptions.

Succession au conjoint

Un aspect primordial du projet de loi consiste à exonérer totalement de l'impôt les biens transmis par décès entre conjoints. Cette exemption s'applique à tous les legs directs et aux éléments d'actif transférés à une fiducie, alors que le veuf ou la veuve possède un usufruit à vie exclusif.

Toutefois, il n'y aura pas d'exemption dans certains cas, notamment lorsque la mort du deuxième conjoint survient presque en même temps que celle du premier (un accident) ou encore lorsque certains legs cessent au remariage du conjoint-héritier. Dans ce deuxième cas, les legs qui ne cessent pas avec le remariage ne sont pas imposables.

Legs aux enfants

Conformément à l'esprit général du projet de loi, l'actif légué à une veuve et dépensé de son vivant ne sera pas non plus imposé. Mais à l'égard de l'actif que la veuve laisse à son tour à ses enfants, la réforme peut entrainer un ajournement important d'impôt sur les biens transmis par décès. Dans ses notes explicatives, le ministre mentionne que "aux taux actuels d'intérêt, de tels ajournements peuvent représenter une valeur considérable".

Selon la résolution budgétaire de M. Benson, une exemption sera établie au bénéfice des enfants adultes et celle en faveur des enfants à charge (âge ou infirmité) sera augmentée.

Plus précisément, les legs aux enfants normaux de plus de 25 ans auront droit à une exemption de $10,000. Les moins de 25 ans auront en plus de l'exemption de $10,000 un déductible de $1,000 pour chaque année complète à courir jusqu'à ce qu'ils atteignent l'âge de 26 ans.

La même formule vaudra pour les enfants à charge, sauf qu'il y aura un déductible de $1,000 pour chaque année à courir jusqu'à l'âge de 71 ans.

Comme par le passé, les legs à des oeuvres de charité et à des gouvernements jouiront d'une exemption complète.

Quant aux taux bruts de l'impôt fédéral, qui varient présentement de 10 à 54 pour cent, ils se fixeront, si le projet de loi est voté, entre 15 et 50 pour cent.

Le taux maximum commencerait à s'appliquer à partir d'une valeur imposable de $300,000, alors que selon la loi actuelle, ce plafond n'est atteint qu'à partir d'une valeur imposable de $2 millions.

Les donations

En ce qui concerne l'impôt sur les donations, une exemption générale de $2,000 par année par personne est proposée par le ministre des Finances. L'exemption actuelle est de $1,000.

Les dons au conjoint seront exempts de tout impôt, alors que maintenant la limite est de $10,000.

Les prescriptions concernant le don d'une exploitation agricole à un enfant demeureraient ce qu'elles sont.

Les dons faits par l'entremise d'une fiducie ne seront pas imposables, parce que les dons faits à des enfants mineurs sont souvent faits en fiducie.

La prochaine session le 27 février

Le premier ministre Walter Weir a annoncé vendredi dernier que la troisième session de la 28e Législature du Manitoba ouvrira le jeudi 27 février, une semaine après les quatre élections partielles.

La Société Franco-Manitobaine appuie de nouvelles activités au Centre Culturel

Le succès de la soirée-cabaret du Congrès-Rallye et surtout les nombreuses demandes venues de Franco-Manitobains ont incité les directeurs de la Société Franco-Manitobaine à organiser de concert avec le "100 Nons" et le Centre Culturel de Saint-Boniface de nouvelles soirées d'un genre différent.

C'est ainsi que les 15 février et 1er, 15 et 29 mars prochain, la Société invite les Franco-Manitobains à venir se divertir au Centre Culturel comme s'ils étaient dans une boite de nuit de Montréal ou de Paris.

Ils seront plus particulièrement invités à déguster une "Fondue Bourguignonne", au son de la chanson française assurée par le "100 Nons" dont les artistes du 15 février seront Gérard Jean, Marcel Gosselin, Paul Degagné, Lynne Dupas et Ken Woodley.

Cette "Fondue Bourguignonne" est une spécialité d'une province de France, la Bourgogne, et elle consiste en de petits cubes de viande de boeuf (faux-filet et surlonge) que chacun fait cuire à son goût en les trempant dans de l'huile bouillante.

Le menu comportera aussi pain et fromages français, le tout arrosé à la française et couronné d'un dessert italien appelé Sabayon.

Les organisateurs de cette soirée, qui n'est qu'un exemple des activités sociales et culturelles que la SFM cherche à encourager, font remarquer que le nombre de billets sera limité à 120 personnes par soirée, la salle ne pouvant contenir plus de monde. Les intéressés pourront retenir des tables d'avance mais seulement après avoir payé le prix du billet qui est fixé à $5.00 par personne. Le billet comprend le diner, le spectacle et la danse inclusivement.

Le bureau de la Société Franco-Manitobaine, 577, rue Des Meurons (téléphone 233-4915), à Saint-Boniface, s'occupe de la vente des billets.

Autres activités

La SFM annonce également que beaucoup d'autres activités en divers domaines se préparent présentement. Elle rappelle cependant que "l'initiative personnelle de personnes et de groupes intermédiaires aura certainement plus d'impact que l'initiative de l'exécutif de la Société".

Elle note en outre trois initiatives prises par des groupes particuliers, dont la réunion locale des Parents et Maitres qui s'est tenue récemment à Lorette et la réunion régionale de la Fédération des Associations de Parents et Maitres de la Rivière-Rouge qui eut lieu à Letellier le 29 janvier dernier. La SFM y était représentée. Et le 12 février, la Ligue des Femmes Catholiques tiendra un Mini-Rallye à Transcona.

La SFM signale que ce genre d'initiatives et la méthode qu'on y emploie sont des exemples d'animation sociale dont tout le monde parle et que tout le monde veut connaître.

ÉDITORIAL

Du changement sans rien changer

Les trois premiers ministres des Prairies ont fait une trouvaille en fin de semaine: ils ont découvert qu'on pouvait douter de la constitutionalité du projet de loi du gouvernement fédéral sur les langues officielles et ils se sont empressés d'en avertir M. Trudeau! L'on sait pourtant que le juge Thorson avait déjà présenté cette opinion discutable l'automne dernier.

Il est apparent que les gouvernements des Prairies ne veulent pas bouger, mais ils cherchent une porte de sortie qui leur permette de s'en tirer sous le couvert de la légalité.

M. Thatcher, pour sa part, s'est objecté carrément à ce que les fonctionnaires de sa province aient à parler français! Problème économique, prétend-il. Il est assez curieux de voir comment les dirigeants anglophones réduisent l'unité canadienne à une simple question de "piastres".

M. Weir, lui, n'a pas osé être aussi direct que M. Thatcher. — D'ailleurs, il lui est assez difficile de l'être en temps d'élections partielles qui mettent son avenir politique dans la balance. — Cependant, dans une petite brochure à couverture "bleue" qu'il a fait publier la semaine dernière, il a présenté ce qu'il entend proposer à la conférence fédérale-provinciale de la semaine prochaine. — Soit dit ici en passant, que les idées n'y sont pas des plus claires ni des plus précises. Il y a passablement de recuit.

En matière de bilinguisme, M. Weir propose la méthode pratiquée au Manitoba. Comme le dictionnaire n'avait pas d'euphémisme pour décrire notre situation rétrograde, M. Weir a créé le mot "gradualism", énormité qui fera grimacer les linguistes. "Gradualism", qu'est-ce que cela veut dire au juste? Absolument rien! Mais cela donne l'impression de dire quelque chose tout en engageant à rien! Voilà ce que l'on proposera à Ottawa, la semaine prochaine. Donner l'impression que l'on progresse sans rien changer. Bonne chance, Canada!

J.-P. A.

* * *

L'émission "Au Point"

Il y a déjà quelques semaines que le poste de télévision française de Winnipeg CBWFT a inauguré son émission hebdomadaire "Au Point", programme de discussion et d'échange d'opinions sur des questions manitobaines.

D'après les impressions recueillies en divers milieux franco-manitobains, cette émission semble être suivie avec beaucoup d'intérêt. L'on constate d'ailleurs que depuis ses débuts elle n'a cessé de s'améliorer. Les animateurs maitrisent mieux la technique de la discussion télévisée, leurs questions sont plus précises et plus variées. Et ils laissent davantage la parole à leurs invités.

A notre avis, l'émission sur la situation économique des Franco-Manitobains fut une des plus intéressantes jusqu'ici. Les participants parlaient d'expérience et, pour la plupart, savaient s'exprimer correctement. A bon nombre de spectateurs l'émission parut trop courte. C'est un bon signe.

Nous ne pouvons que féliciter Radio-Canada d'avoir encouragé cette initiative et nous espérons que les téléspectateurs franco-manitobains n'hésiteront pas à lui faire connaitre leur satisfaction.

J.-P. A.



"Mon jardin . . . c'est la neige!" Mais encore trois ou quatre mois et ce sera tout différent. Et l'on s'étonnera de voir rebondir la nature après de longs mois d'inertie apparente. En attendant, "mon pays . . . c'est l'hiver!" (Photo TTS)

Le mois du français

"Bien parler, c'est se respecter"

Dans la révolution, dite tranquille, du Canada français, la langue s'est inscrite comme une valeur fondamentale s'imposant à la fois comme moyen d'expression et facteur d'identification. Le Canada français ne pourra donc produire et ne pourra vraiment se définir que dans la mesure où la langue qu'il utilise lui permettra de le faire. Une langue trop exclusivement régionale, dévorée par l'anglicisme de vocabulaire, contaminée par l'anglicisme de syntaxe, ne peut le servir adéquatement. Pour s'affirmer, le Canada français doit posséder une langue qui, tout en servant ses besoins d'expression, lui ouvre des perspectives sur le monde.

Le thème de la francophonie s'est donc naturellement imposé à ce mois consacré à la promotion du français. "Nous parlons la langue de 150 millions d'hommes". Voilà plus qu'un slogan publicitaire, c'est une raison d'espérer. Notre isolement linguistique, qui nous a tellement desservis jusqu'ici, prend fin par notre participation à une vaste communauté de peuples qui se joignent par leur amour de la langue et de la culture françaises. Notre appartenance à cette grande famille culturelle implique la possession d'une langue qui nous permet d'être à son diapason.

Beaucoup de progrès ont déjà été faits en ce sens mais il reste fort à faire. Il importe avant tout de sensibiliser un vaste public à la nécessité de s'exprimer de mieux en mieux: non pas d'une façon négative, comme on a eu malheureusement trop tendance à le faire par le passé, mais en présentant la correction linguistique comme la clé qui nous ouvre les trésors de notre identité culturelle, de notre affirmation personnelle et de notre épanouissement collectif.

C'est un peu sur tous ces registres que vont jouer les annonces publicitaires lancées cette semaine et qui circuleront au cours du mois qui va suivre. Leur rayonnement dépend de la diffusion que tous les organes d'information voudront bien leur accorder. Souhaitons que le Mois du français 1969 soit pour nous tous l'occasion d'une prise de conscience salutaire:

Bien parler, c'est se respecter.

Oeuvre de collaboration

Le mois du français, inauguré le 25 janvier dernier, est le fruit d'une volonté bien marquée de collaboration des organismes qui, à travers le Canada français, oeuvrent à la promotion du français. Au noyau d'organisation initial, formé de Radio-Canada et du Publicité-Club, sont venus se joindre chaque année d'autres organismes soucieux de promouvoir la cause du français. Nous sommes particulièrement heureux de souligner cette année la participation de l'Office de la langue française et des Services régionaux de la langue française. Leurs efforts, ajoutés au concours empressé de tous les organes d'information du Canada français: journaux, stations de radio et de télévision, vont assurer à notre campagne un rayonnement efficace dans toutes les régions de la province.

De plus en plus, le mois du français sera l'expression collective de notre attachement à la langue et à la culture françaises.

Conférence sur le Vietnam

Aucun progrès visible prévu avant l'été

WASHINGTON — Les nouvelles conversations sur le Vietnam qui se sont ouvertes le 18 janvier à Paris se sont engagées sur des problèmes de fond, mais il faudra plusieurs mois pour que des résultats concrets soient enregistrés.

Telle est l'opinion que l'on recueillait généralement le 17 janvier dans la capitale fédérale américaine au lendemain de la "percée" ayant permis de surmonter les principaux obstacles de procédure qui, depuis onze semaines, avaient interrompu les négociations de l'Hôtel Majestic.

La satisfaction éprouvée par les hommes de l'équipe dirigeante américaine à la veille de céder la place à l'administration Richard Nixon était tempérée par la conviction que dans cette nouvelle phase diplomatique des pourparlers de paix il faudra faire preuve d'autant de patience que dans celle qui vient de prendre fin.

Personne ne pense que les conversations de fond vont immédiatement ouvrir la voie à un véritable dialogue. Aucun ordre du jour n'a été établi et chacun des participants sera libre de parler de n'importe quel aspect du problème. On prévoit donc que pendant de nombreuses semaines chaque camp prononcera des discours sur des sujets probablement différents. Au début des conversations de Paris, le secrétaire d'Etat Dean Rusk avait déclaré que chacun des participants parlait "au-dessus de la tête de l'autre" et il avait prédit que cette situation se prolongerait jusqu'à ce qu'un jour les deux interlocuteurs se retrouvent sur le même thème.

On va certainement assister à une réédition de ce scénario. Pendant des semaines, chacun va manoeuvrer, sonder et utiliser au maximum la table de conférence pour servir sa propagande. Tous les aspects du problème d'ensemble que chaque camp jugera nécessaire de débattre pour servir sa cause seront exposés. Puis, dans quelques mois, aidés probablement par des contacts discrets en marge des réunions formelles, les deux camps trouveront un terrain commun de discussion. Ce n'est qu'alors — et sans doute pas avant l'été — que les travaux s'engageront dans une phase décisive et que des progrès visibles pourront être réalisés.

Les Canadiens doubleront leur niveau de vie en 18 ans s'ils progressent au rythme actuel

MONTREAL — "Si les Canadiens continuent de progresser, pendant les 18 prochaines années, au rythme où ils l'ont fait pendant les 18 dernières années, ils doubleront leur niveau de vie."

C'est, en substance, ce qui ressort d'un article signé par un éminent économiste canadien, le Dr O. J. Firestone, vice-doyen et professeur à la faculté des sciences sociales de l'Université d'Ottawa, et publié dans une édition spéciale du "Daily Commercial News".

Le Dr Firestone, autrefois conseiller en économie au ministère fédéral de l'Industrie et du Commerce, traite des perspectives économiques du pays, pour 1969, en faisant une large place à l'important secteur de la construction.

S'appuyant sur la situation qui a prévalu pendant les dernières années, l'auteur fait remarquer que, même si la poussée inflationniste bat en retraite depuis 1968, et continuera dans ce sens en 1969, il y a de nouveaux nuages à l'horizon économique du pays.

Le Dr Firestone dit "que la plupart des économistes prévoient un ralentissement du taux de croissance économique des Etats-Unis, pendant les premiers six mois de 1969. Si ces prédictions se réalisaient, elles pourraient diminuer le taux d'augmentation attendu de notre marché d'exportation aux Etats-Unis".

L'auteur souligne la hausse constante du taux de chômage comme un autre point noir. Attribuant cette situation au fait que la main-d'oeuvre se développe beaucoup plus rapidement que les possibilités d'emploi au pays, il dit que "à moins que la croissance économique ne marque une augmentation considérable, soit 5 pour cent du Produit national brut, le taux de chômage va dépasser 5 pour cent dans les premiers six mois de 1969".

Secteur de la construction

Dans le domaine de la construction, l'économiste Firestone découvre un horizon plus prometteur pour 1969. Il dit que, dans l'ensemble, la valeur des nouvelles constructions excédera de 10 pour cent celle de 1968.

"Cette hausse serait surtout sensible dans le secteur du logement où elle atteindrait 13 pour cent, alors que, dans la construction non domiciliaire elle serait de 9 pour cent.

Le Dr Firestone ajoute même que le secteur du logement "qui a toujours été le souffre-douleur de ceux qui établissent les politiques économiques et qui, pour cette raison, a subi bien des hauts et des bas, pourrait fort bien devenir, en 1968-1969, un des gros facteurs de l'expansion de l'économie sur le plan national.

"Même si le secteur du logement ne représente qu'environ 28 pour cent du total des investissements dans le domaine de la construction, il demeure un secteur dynamique. Ce rayon d'activité fournit plus d'emplois, par $1,000 investis, que la plupart des autres secteurs de la construction au Canada."

"Si les Canadiens font face à un problème de logement, c'est un problème d'affluence. Apparemment, les Canadiens ne sont pas satisfaits d'une amélioration de 50 pour cent de plus dans ce domaine que dans tout autre secteur. Ils exigent un progrès plus rapide encore. S'ils peuvent le réaliser, c'est tant mieux."

Les séparatistes ont fait beaucoup pour le Québec, mais ils vont trop loin!

QUEBEC—"Je crois que les séparatistes ont fait beaucoup de bien pour le Québec. Je l'avoue. Ils ont fait énormément de bien pour la province de Québec. Ils ont attiré l'attention des autres provinces du Canada sur les problèmes qui existent au Québec. Il est extrêmement nécessaire que ça se fasse".

Ces paroles en ont fait sursauter plus d'un, le 23 janvier dernier, au cours des délibérations du comité parlementaire de l'Education, pour l'étude du bill 85, notamment l'ancien ministre de la Justice, M. Claude Wagner, surtout qu'elles étaient prononcées par un anglophone pure race, M. J. H. Francham, porte-parole de "Quebec Association of Protestant Home and School Association of Montreal".

"Je suis moi-même convaincu, a expliqué M. Francham, que les conditions se sont améliorées à cause de ce qu'ont fait les séparatistes, dans une certaine mesure. Je dirais", continua-t-il, "que le gouvernement a aussi fait beaucoup de bien, il n'y a pas de doute, mais le séparatisme au Québec a eu pour effet d'attirer d'une manière plus vivante, disons, l'attention des autres provinces du Canada sur les problèmes qui existaient."

M. Francham précisa cependant qu'il n'est pas d'accord quand les bombes explosent, pour faire valoir un point de vue.

"Je crois", dit-il, "que les séparatistes vont trop loin maintenant. Ils provoquent beaucoup de résistance à l'apprentissage de la deuxième langue et au bilinguisme, partout où c'est pratique dans le Canada".

M. Francham avait déclaré au préalable que l'Association qu'il représente croit que les parents du Québec, quel que soit leur lieu d'origine, devraient jouir du privilège du choix de la langue d'éducation pour leurs enfants et "qu'ils sont également en droit d'exiger que la langue seconde, l'anglais ou le français selon le cas, soit suffisamment enseignée pour qu'ils prétendent, pour leurs enfants, à un bilinguisme effectif".

"L'Association", a aussi affirmé M. Francham, "voudrait souligner de nouveau son désir sincère de voir à ce que, dans les écoles anglophones du Québec, la place privilégiée à laquelle la langue française a droit soit pleinement reconnue. Le français ne doit pas être considéré simplement comme une des matières du programme, mais comme une part effective des activités quotidiennes d'une école".

La formation des maitres

(...) Le bon professeur n'est plus celui qui manie même avec grande habileté un tas de petites recettes pédagogiques. (...)

En plus de l'enseignant bien préparé au point de vue académique pour poursuivre ses études supérieures, il nous faut une personne jouissant d'une stabilité psychologique très grande. Dans bien des cas, on ne se pose pas assez la question: qu'est-ce que c'est qu'un enseignant? On est plutôt porté à penser qu'il s'agit d'un être très dévoué, avec bon coeur, qui aime bien les enfants, une personne qui a sacrifié sa vie à la mission de l'enseignement: non, c'est beaucoup plus que ça. Il faut humaniser l'enseignant et le regarder comme une personne qui a choisi sa profession justement au titre de profession, un peu comme un médecin, un avocat, un architecte, etc. Le sens qu'il attachera à sa profession deviendra sa philosophie de l'enseignement et c'est ça qu'il doit surtout acquérir au cours de ce stade que l'on appelle soit l'école normale, soit le collège d'éducation.

(...)

(...) Historiquement, le système de la formation des maitres dans la province est d'inspiration prussienne, c'est-à-dire qu'il s'agit d'un système basé sur le contrôle de l'Etat. Ce contrôle, nous le savons, est assez centralisé et a pour effet de paralyser jusqu'à un certain point la spontanéité et la créativité chez les personnes qui voudraient initier et innover dans les centres de formation des maitres.

Pour celui qui examine sérieusement et étudie objectivement la situation des écoles de formation des maitres en Ontario, il ne trouve pas exagéré de dire qu'il s'est opéré peu ou pas de changements dans l'approche apportée à la formation professionnelle depuis quinze et même vingt ans.

(...) L'école professionnelle, le collège d'éducation ou l'école normale, qui n'a pas encore compris que ses méthodes et sa philosophie de formation doivent viser à préparer les instituteurs qui prennent comme point de départ la situation existentielle de l'enfant et qui ne préparent pas des enseignants qui, en vertu d'une connaissance plus vaste et plus profonde de l'être humain et d'une conviction personnelle de ce que doit être le but de tout homme, se situe dans une philosophie de l'éducation qui est réellement dépassée.

(Extrait de Lionel Desjarlais, "La formation des maitres," dans "La Vie Franco-Ontarienne", mai 1968.)

La machine humaine

Dans la revue "Ontario Medical Review", on rapporte l'histoire d'une dame qui passait son temps, durant une période de grande chaleur, à venir trouver le médecin pour se plaindre et pour savoir comment il se faisait qu'elle se sentait si épuisée.

Finalement le médecin lui fit cette réponse: "Vous avez eu une journée très épuisante, chère madame. Votre coeur a battu 23,040 fois, vous avez inspiré 438 pieds cubes d'air, mangé 3,25 livres de nourriture, bu 2,9 chopines de liquide, transpiré à raison de 1,43 chopine, produit 85,6 degrés de chaleur par rayonnement, réalisé 450 tonnes d'énergie, prononcé 4,800 mots, fait jouer 85 muscles importants, allongé vos ongles de 0.000046 pouce et vos cheveux de 0.01714 et fait fonctionner sept millions de cellules cérébrales. Madame, il n'est pas surprenant que vous ressentiez de la fatigue".

"Le développement c'est mettre les hommes debout" (Dom Helder Camara) Carême de Partage '69

Le contexte

"Carême de Partage" est le nom choisi pour la campagne de Carême contre la faim (pour le développement) menée par l'Organisation Catholique Canadienne pour le Développement et la Paix. Cet organisme est chargé par l'épiscopat canadien d'organiser et de promouvoir l'aide aux pays en voie de développement. Cette aide sera consacrée à améliorer la situation socio-économique des habitants de ces contrées, de préférence par l'action même de la population locale.

Les buts

Le "Carême de Partage" est une période d'activité plus intense de l'organisme destinée à:

- informer et sensibiliser plus fortement la population canadienne, et plus spécialement les catholiques, aux problèmes du sous-développement dans le monde;
- recueillir les fonds nécessaires au financement de projets de développement dans divers pays (agriculture, éducation de base, organisations, coopératives, etc...);
- permettre aux chrétiens de revivifier leur carême par le partage avec leurs frères déshérités dans le monde et ainsi de participer à leur lutte pour un monde meilleur.

Les dates

"Carême de Partage" commencera cette année **le 19 février (Mercredi des Cendres)** avec le début du Carême. Il est suggéré qu'à cette occasion une activité spéciale marque l'ouverture (soirée spéciale comprenant messe, repas de la faim et conférences, films, forums, etc.). Si rien ne peut être fait à cette occasion, paroisses, écoles, associations sont invitées à utiliser les trois semaines suivantes pour organiser une telle activité.

La période du 19 au 16 mars devrait spécialement être utilisée dans ce sens, et être surtout consacrée à attirer l'attention du public sur les problèmes de l'inégalité entre les riches et les pauvres dans le monde. A cet effet, les moyens de communication de masse devraient être utilisés au maximum.

La campagne sera couronnée par une collecte dans la plupart des églises canadiennes le 16 mars, 4e dimanche du Carême, spécialement consacré **à la faim** dans le monde et **au développement** des peuples.

Les bénéficiaires

Tous ceux qui sont dans le besoin, sans distinction de race, de couleur, de religion ou d'idéologie. Un don fait à l'occasion du Carême de Partage signifie une aide:

- **aux masses mal nourries et sous-alimentées d'Asie** qui, privées du strict minimum de calories et des protéines essentielles, ne sont capables que d'un travail physique ou d'un effort intellectuel limités.
- **aux paysans et aux habitants des taudis de l'Amérique latine** qui aspirent à pouvoir satisfaire les exigences fondamentales à toute existence humaine digne de ce nom: pain, travail, éducation, liberté, justice, paix, dignité humaine.
- **aux nouvelles nations africaines** qui ont à faire face à des problèmes d'organisation de leur pays, lesquels dépassent souvent leurs possibilités actuelles.
- aux victimes des guerres et des cataclysmes (tremblements de terre, inondations, sécheresses, etc...) en quelque endroit que ce soit.

Carême '69 Partager, c'est participer

Pour que les pays de la faim sortent de l'impasse où ils se trouvent, il faut que leurs habitants aient les moyens de devenir les artisans de leur propre destin.

Le Carême est un temps de pénitence. Autrefois, cela voulait dire se mortifier, par ascèse. Hier, on nous demandait en outre de nous priver pour les autres. Mais aujourd'hui, on ne voit plus bien quel rapport il peut y avoir entre la pénitence et le combat pour la justice. "Le développement, c'est mettre les hommes debout", dit Dom Helder Camara. Et cette tâche-là est de tous les jours, non de la sainte quarantaine; cette tâche-là est une exigence impérieuse de la conscience, non une règle à laquelle on doive se conformer périodiquement. Pourquoi alors une "campagne de carême" du Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement? Parce que cette Passion que nous nous apprêtons à commémorer en faisant le point sur le sérieux de nos existences, nous en retrouvons l'image sur le visage de nos frères souffrants. A quoi servirait de pleurer le Christ mort pour nos péchés si nous ne mettions en même temps tout en oeuvre pour venir à bout du grand péché de notre temps? Faire pénitence, c'est racheter. Et il n'y a pas de rachat de l'injustice sans partage avec ses victimes, c'est-à-dire une participation à leur effort pour se mettre "debout".

L'évolution économique du Québec

QUEBEC — Toujours optimiste, le ministre de l'Industrie et du Commerce du Québec, M. Jean-Paul Beaudry, a déclaré, le 15 janvier, que l'évolution économique de la province en 1968 se compare avantageusement à celle du Canada en général, voire même à celle d'autres pays. M. Beaudry, qui donnait la conférence de presse traditionnelle pour faire le point de la situation économique du Québec au cours de l'année qui vient de s'écouler, affirme qu'il "est certain qu'il y aura relance de l'emploi au cours de 1969", même si le chômage s'est accru en 1968 à 6.5 pour cent, comparativement à 5.3 pour cent en 1967.

Abolition du poste d'Imprimeur de la reine

OTTAWA — Le poste d'Imprimeur de la reine a été aboli. A la place, un fonctionnaire détenant un degré plus bas que M. Roger Duhamel, qui avait rang de sous-ministre, s'occupera de tous les services d'imprimerie et d'édition du gouvernement canadien. Il s'agit de M. C. B. Watt.

Voilà ce qui ressort d'une note que l'on a fait circuler en fin de décembre aux employés de l'Imprimerie nationale sur leurs lieux de travail.

Ce changement, projeté depuis plusieurs mois, s'inscrit dans le sillage d'une réorganisation projetée du ministère de la Production de défense, dirigé par M. Don Jamieson, qui deviendra bientôt le ministère des Services et des Approvisionnements.

Le nouveau ministère, lorsqu'il sera créé, confiera toute la question des impressions publiques à un sous-ministre adjoint, qui transmettra en outre ses ordres à M. Watt.

Or M. Duhamel, a-t-on expliqué, à cause de son rang de sous-ministre, ne pouvait continuer à occuper la position de ce dernier.

Entré au service du gouvernement fédéral le 12 juillet 1960, M. Duhamel avait vu ses pouvoirs réduits en 1963, quand on avait confié toute la partie mécanique des impressions au ministère de la Production de la défense.

Comme Imprimeur de la reine, M. Duhamel relevait du Secrétariat d'Etat jusqu'à ces tout derniers temps.

Le gouvernement n'a fait connaitre aucune nouvelle affectation pour le haut fonctionnaire canadien-français.

La Liberté et le Patriote

Membre de l'A.B.C. et de la C.W.N.A.

Tirage



Certifié

Journal hebdomadaire publié le mercredi, à Winnipeg, Man. 619, avenue McDermot, par la Canadian Publishers Limited.

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à **La Rédaction**, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. **(Tél.: 775-8443)**.

Toute correspondance relative aux abonnements et à la publicité doit être adressée à **L'Administration**, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. **(Tél.: 774-3415)**.

ABONNEMENT ANNUEL

(Tarif en vigueur jusqu'au 31 mars 1969)

Canada: $4.00

Etats-Unis: $6.00

Autres pays: $8.50

Les abonnements partent du premier numéro du mois qui suit la réception de l'abonnement.

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa, et pour affranchissement payé en numéraire.

Opinion libre

Il ne faut pas faire mentir le Père Duquoc...

Préambule

La Liberté et le Patriote du 27 novembre 1968 publiait un reportage de M. Régis Mache intitulé "Le Père Duquoc parle sur la morale conjugale". Cet article cherchait à nous faire part des réflexions sur la morale conjugale, du théologien français, le Père Duquoc, lors de son récent séjour au Manitoba. Certaines sources autorisées ont laissé entendre que l'auteur du reportage se serait mépris sur la signification des propos du Père Duquoc. Vu l'importance et l'actualité du sujet, et vu l'éminence que le Père Duquoc retire de son titre de théologien, il semble nécessaire de répondre aux erreurs que contiennent les pensées que l'article a voulu lui attribuer afin de corriger la mauvaise impression que celles-ci auraient pu produire sur le lecteur. C'est cette étude qu'a entreprise et que vous offre ici M. Georges Allaire en reproduisant l'article de M. Mache, y intercalant des remarques pertinentes entre crochets.

Laval Cloutier, prêtre.

A la soirée de réflexion organisée par les Equipes de Foyers au début de ce mois, le Père Duquoc situa l'amour conjugal sur le plan de la rencontre de l'homme et de la femme.

Manifestement l'amour conjugal concerne l'homme et la femme mariés qui vivent d'un même amour l'un pour l'autre.

Nous avons rapporté la matière de ses propos la semaine passée. Le théologien conférencier proposa en outre aux participants une morale basée sur le comportement humain

Il convient que cette morale se base sur le comportement **humain,** dans le sens qu'elle respecte le caractère propre et naturel de l'amour conjugal chez les hommes; mais aucune morale ne peut s'appuyer sur le "comportement humain" en ce sens qu'elle prenne racine dans toute activité de l'homme, qui vienne indistinctement de l'égoïsme, des désirs incontrôlés, de l'altruisme sincère mais mal compris et de l'amour réel.

refusant par le fait même de considérer un point de vue trop légaliste.

S'il s'agit d'un légalisme extérieur traitant de points contingents, c'est normal; si par légalisme on entend tout simplement l'expression claire et précise du caractère et des exigences naturelles de l'amour humain, refuser ce "légalisme" serait alors situer l'amour dans une confusion où se mêlent si aisément les désirs désordonnés, l'égoïsme et l'altruisme sincère mais mal compris.

La morale du couple, dit-il, ne peut être définie qu'en fonction de la personne aimée.

C'est juste en ce sens qu'elle respecte les droits et devoirs naturels de la personne aimée, mais non en tant qu'elle devient le jouet soumis aux caprices possibles de la personne que l'on aime.

C'est l'exigence de l'amour qui commande la morale.

En fait, la morale conjugale n'est que l'expression claire et précise des exigences de l'amour véritable et bien compris.

Celle-ci n'est pas basée sur une loi définie une fois pour toutes et en quelque sorte posée sur la tête de l'Homme.

Si nous parlions d'une loi étrangère à l'homme ou qui soit simplement un rite qui manifeste l'une des mille façons possibles de l'amour humain, ce rite ou cette loi demeurerait changeable et serait bien "posée (de l'extérieur) sur la tête de l'Homme". Mais l'amour humain entre le mari et l'épouse demeure toujours le même, comme le témoigne la réalité constante de la famille. Etant toujours identique à lui-même — sous peine de n'être pas — l'amour conjugal a toujours les mêmes exigences fondamentales (ex. loyauté, don total, etc.). La morale conjugale n'est que l'expression éternelle de l'amour constant du mari et de l'épouse. Cette loi n'est pas "posée sur la tête de l'Homme" mais est plutôt décelée dans le coeur de l'homme et de la femme.

En conséquence, toujours selon le Père Duquoc, c'est à tort qu'on puisse être obsédé par le problème "pilule ou pas pilule".

Dans un amour bien vécu et équilibré, il n'y a pas d'obsession au sujet de la "pilule". Il suffit d'être informé sur ce qui en est, puis d'ajuster correctement sa vie aux exigences normales de l'amour bien compris.

La morale ne se trouve pas au niveau de l'emploi des procédés contraceptifs naturels ou non naturels

La morale se trouve dans la conformité d'une action avec la nature humaine, et si l'emploi des procédés contraceptifs non naturels n'est pas conforme au caractère de l'amour conjugal bien compris, cet emploi va à l'encontre du bien de l'homme et du sens de l'amour, donc est immoral.

comme l'envisage la seconde partie de l'encyclique "Humanae Vitae".

La deuxième partie de l'encyclique "Humanae Vitae" définit les caractères naturels de l'amour conjugal, de la paternité responsable et de l'acte conjugal lui-même afin de manifester que les moyens artificiels de contraception vont à l'encontre de l'acte conjugal, de la paternité responsable, de l'amour conjugal et donc du bonheur du couple. C'est pourquoi l'emploi des procédés contraceptifs non naturels sont dits immoraux, c'est-à-dire contraires au bien de l'homme.

Ce n'est pas la loi qui commande mais la recherche par les deux conjoints de l'amour libérateur qui permet la rencontre de Dieu.

L'homme n'est pas n'importe quoi ni Dieu n'importe qui. En conséquence, l'homme ne va pas à Dieu n'importe comment. L'agir qui est conforme à la nature humaine s'inscrit

(à suivre)

Georges Allaire

★ ★ ★

NOS LECTEURS NOUS ECRIVENT

Cours de vacances pour jeunes Canadiens

Monsieur,

Je vous écris sur la recommandation de Monsieur Bazin, actuellement professeur au Lycée Bezout à Nemours.

J'organise dans le collège (de Chambergeot) un cours de vacances international où j'aimerais recevoir beaucoup de Canadiens. Les activités et les prix sont indiqués sur les dépliants ci-joints.

Je cherche au Canada une personne qui accepterait d'être notre délégué agréé et permanent. Vos activités professionnelles vous empêchent, je suppose, d'assurer ce rôle.

Je vous serais reconnaissant de transmettre ma proposition à telle ou telle personne (professeur, agent de voyage) qui pourrait réunir autour d'elle un groupe d'élèves ou d'étudiants, diffuser nos prospectus, susciter et centraliser les inscriptions, s'occuper des voyages, accompagner les groupes jusqu'en France et les encadrer chez nous pendant la durée de leur séjour. Cette collaboration ne serait pas bénévole, loin de là.

Par ailleurs, je puis aussi proposer à des groupes un prix de pension complète (hébergement et trois repas copieux) à un prix modique de 24 francs par jour et par personne. Cette formule ne comporte ni enseignement, ni excursions. Elle exige que les jeunes soient encadrés par des professeurs canadiens.

Nous disposons de 300 places dont 200 sont en chambres de 2 et 4 lits dans un bâtiment entièrement neuf et moderne.

Avec l'assurance que l'une ou l'autre de ces propositions pourra retenir votre attention, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de mon entière considération.

Le directeur,
Chambergeot,
Noisy-sur-Ecole, France.
(le 21 janvier 1969)



CITÉ DE ST-BONIFACE
AVIS

AVIS est par les présentes donné que le Rôle d'Evaluation pour taxes d'affaires de la Cité de St-Boniface pour l'année 1969 est complété et pourra être examiné à mon bureau. Ceux qui désirent porter plainte contre leur évaluation pour taxes d'affaires devront adresser leur plainte en écrit à mon bureau pas plus tard que le 21 février A.D. 1969.

La Commission Métropolitaine de Révision tiendra la cour de Révision le mardi 4 mars A.D. 1969, à 7:30 heures du soir, en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville de St-Boniface pour examiner les dites évaluations et recevoir toutes plaintes y relatives reçues dans le délai ci-dessus spécifié. Les plaintes ou demandes de révision devront se faire par écrit et l'on devra donner les raisons et la nature de ces plaintes ainsi que la description de la propriété en question. Les dites plaintes devront être adressées au Greffier.

DONNE à St-Boniface, ce trentième jour de février A.D. 1969.

Maurice PRUD'HOMME
Greffier

Association Parents et Maîtres

La nécessité des rencontres entre parents et maîtres

Après vous avoir laissé avec quelques réflexions au sujet des Associations de Parents et Maîtres et les rencontres qu'elles favorisent me voici à nouveau pour vous "rencontrer". Aujourd'hui j'aimerais poursuivre le sujet de la rencontre entre parents et maîtres.

Il y a des parents qui ne connaissent pas du tout **le nom** du ou des maîtres de leur enfant. — Sans passer sous silence qu'il y a bien des élèves qui ignorent le nom de leurs maîtres et qui savent encore bien moins l'écrire correctement. — C'est peut-être banal mais c'est à tout le moins révélateur et peut-être inquiétant. En tout cas, chers parents, si ce n'est que par curiosité intellectuelle vous pourriez en faire la constatation en commençant par vous-même.

Avez-vous remarqué combien, dans un district scolaire, il est difficile pour les parents et les maîtres de faire connaissance les uns des autres. Certains maîtres ou certaines institutrices convoquent parfois des rencontres avec les parents pour revoir les résultats scolaires des élèves. A ces visites on ne se voit que 5 à 10 minutes. Quoique ces appels soient valables, ils n'en demeurent pas moins fragmentaires de par le nombre de parents (pères et mères) qui s'y rendent, le contenu, la durée, la fréquence, l'intensité, l'intérêt des entretiens. Admettons-le, c'est trop peu. Et le danger est que l'on prenne prétexte de ce salut du chapeau pour se couvrir la conscience d'une obligation plus sérieuse, à savoir celle d'une responsabilité partagée dans l'éducation des élèves toute l'année durant.

S'il est difficile à des parents qui demeurent à quelque 15 ou 20 milles de l'école de se rencontrer, ça n'en demeure pas moins vrai pour ceux qui sont à proximité de l'école. Bien sûr, pour des raisons différentes mais ça ne change pas le fait que ces parents-là, non plus, ne rencontrent pas les maîtres, et vice versa. Et c'est un fait qui est général dans la province. Dans quelques semaines nous parlerons de ces "excuses" de ne pas se rencontrer.

Il arrive en bien des cas que les maîtres et institutrices connaissent mieux la manière de penser des enfants qui leur sont confiés que les parents eux-mêmes. Et les maîtres ne peuvent le communiquer aux parents parce qu'ils n'ont pas d'occasion de rencontres sérieuses. Les parents sont dans une nuit obscure au sujet des désirs, des aspirations, des attitudes déjà prises par leurs enfants tandis que les maîtres sont en quasi pleine lumière. On semble être arrivé à l'inverse d'une situation normale. Tout cela à cause d'un manque de dialogue entre parents et maîtres.

Tout ceci ou rien que cela pour nous faire voir, sinon sentir, qu'il y a une situation de fait qui s'étend devant nous: parents et maîtres (éducateurs) ne se rencontrent pas pour parler sérieusement. Est-ce une situation normale ou anormale? Est-ce une situation qu'on ne peut changer ou une situation qu'on peut améliorer? Est-il inoffensif et sans importance ce manque de communication au niveau scolaire élémentaire et secondaire? Qu'en pensez-vous?

(Le prochain article: **Mon enfant, cet inconnu.**)

Roland Bélanger, de la Fédération des Associations des Parents et Maîtres du Manitoba.
(le 29 janvier 1969)

★ ★ ★

L'incendie de la cathédrale... un signe de Dieu?

Depuis quelque temps, nous parlons de reconstruire la cathédrale brûlée en juillet dernier ou d'en construire une nouvelle. Des journalistes, des artistes, des architectes, des pasteurs, des membres du comité d'étude de la question, des paroissiens, des diocésains ... se sont exprimés. Nous sommes pour ou contre, nous proposons une forme ou une autre d'édifice, nous insistons sur un aspect ou un autre.

Il nous faut approfondir notre recherche commune pour ne pas en rester au seul aspect d'une construction matérielle. Essayons de prendre un peu de recul et risquons une relecture chrétienne de l'événement du 22 juillet. Une revision de notre vie — un voir, un juger, un agir — d'Eglise dans le diocèse de Saint-Boniface peut nous aider à discerner la volonté de Dieu à travers cette épreuve.

Un voir

Vu comme un simple fait matériel, l'incendie du 22 juillet n'a pas de signification propre; c'est un fait banal. Saisi avec les yeux de la foi, à travers les fêtes du 150e, la réunion "historique" des évêques canadiens au Manitoba, le désir de renouveau chrétien dans l'Eglise et d'autres faits que nous pourrions ajouter, ne prennent-ils pas un sens particulier?

En effet, la destruction par les flammes de la cathédrale suit de quelques jours les fêtes commémoratives de l'arrivée des premiers prêtres et de l'établissement de l'Eglise dans le nord-ouest du continent. Ces manifestations religieuses sont l'occasion de souligner le caractère missionnaire des débuts de l'Eglise de Saint-Boniface: zèle infatigable et confiant des abbés Provencher et Dumoulin pour l'Evangile, protection des deux grands apôtres missionnaires, Boniface et François-Xavier. Elles sont également l'occasion "de rendre grâce à **Dieu qui a voulu établir sa demeure** au milieu des Indiens, des Métis et des Blancs".

En réalisant leur session générale d'automne au Manitoba — "là où, il y a 150 ans, il n'y avait ni église ni chapelle" — les évêques du Canada désirent commémorer l'anniversaire et rendre grâce à Dieu dans le plus magnifique temple de l'Ouest canadien, la basilique de Saint-Boniface. A cause de sa ruine, ils se voient obligés de célébrer l'Eucharistie dans une salle publique et civile. Ce geste de l'épiscopat canadien uni à d'autres donnent un accent missionnaire à leur réunion "historique" au Manitoba. Rappelons-nous entre autres leur inquiétude et leur sympathie pour le Biafra et la Tchécoslovaquie, leur option pour le diaconat, leur volonté de répondre "aux désirs des prêtres, des religieux et des laïcs à participer plus activement à la vie de l'Eglise au niveau national".

La disparition du plus grandiose sanctuaire du diocèse de Saint-Boniface et de l'ouest du Canada se situe aussi au coeur d'une remise en question du mode de présence de l'Eglise dans le monde. Partout, à travers le monde, sous une forme ou sous une autre, on conteste les structures actuelles de l'Eglise. On leur reproche d'être trop rigides, inadaptées aux besoins de notre temps; de paralyser l'élan de renouveau de l'Eglise postconciliaire.

(Suite à la quatrième page)

Chronique de CBWFT

Jeudi 6 février

Bobino, à 4 h.: Le professeur achète une encyclopédie de jeux de balles. Bobinette veut lui fournir des balles pour qu'il puisse s'exercer aux jeux décrits dans le volume. Elle se déguise en vendeur et vient montrer ses échantillons très farfelus à Bobino.

Vendredi 7 février

Des agents très spéciaux, à 9 h.: "Quitte ou double". Waverly a toutes les raisons de croire qu'un espion de Trush s'est glissé parmi les employés de UNCLE. Solo et Kuryakim sont chargés de repérer le traître.

Samedi 8 février

Jinny, à 7 h. 35: "Jinny, prisonnière" (2e partie). Tony est persuadé que Jinny est toujours en route pour la lune. Roger le détrompe: le coffre est toujours dans l'entrepôt. Ils s'y rendent et constatent que le coffre n'y est plus.

Dimanche 9 février

D'hier à demain, à 4 h.: "Le volcan interdit". Reportage de Haroun Tazieff. Commentaires de Chris Marker dits par Pierre Van Eyck. Exploration du cratère de Nirangongo (Congo-Léo) dans le fond duquel se trouve un lac de lave en fusion. Analyse des réactions des hommes en face du volcanisme. La tâche du vocanologue.

Les beaux dimanches, à 8 h. 30: Hommage à Charles Munch. Ce dernier dirige l'orchestre symphonique de Radio-Canada dans la Symphonie Fantastique de Berlios. Jean Vallerand, interviewé par Henri Bergeron, nous donne des notes biographiques sur le grand disparu.

L'envers des hommes, à 10 h. 30: "Ti-blanc, mouton noir". Condamné à mort pour avoir participé à l'assassinat accidentel d'un chauffeur de taxi, R. L. voit sa sentence reportée deux fois pour être enfin commuée en emprisonnement à vie. Ses impressions. Interviews: Alain Stanké.

Lundi 10 février

Les belles histoires, à 7 h. 30: "Le demiard de mélasse". Le père Laloge, qui demeure maintenant chez Séraphin, se paie le luxe d'un demiard de mélasse. Donalda se permet de donner un conseil à son père.

Mardi 11 février

Moi et l'autre, à 9 h. 30: Denise a deux soupirants en même temps et, avec l'aide de Dominique, essaie de ménager la chèvre et le chou.

Les Martin, à 10 h. 30: Nicole est affolée. L'avion qui ramène Eloi, de Toronto, tourne en rond au-dessus de Montréal; le train d'atterrissage est défectueux.

Mercredi 12 février

Sébastien parmi les hommes, à 7 h. 30: "La rupture". Pierre Maréchal explique à Sylvia la présence de Sébastien aux Jonquières. Sylvia n'est pas satisfaite de ces explications et c'est la rupture.

L'incendie de la cathédrale ... un signe de Dieu?

(Suite de la troisième page)

Ce concours de circonstances fait bien ressortir la densité de l'événement de juillet dernier. Ne nous oblige-t-il pas, nous chrétiens de l'Eglise de Saint-Boniface, à nous interroger pour nous demander s'il n'y a pas là-dessous un appel du Seigneur?

Un juger

Le peuple hébreu, nous le voyons dans la Bible, ne comprend pas tout d'un coup son rôle dans le dessein de salut de Yahvé. C'est par la méditation des faits passés, souvent des épreuves, comme la destruction du temple, qu'il perçoit sa vocation de peuple-missionnaire. En exil, il se rend compte de son attachement excessif au temple de pierres; il le regrette. Il réalise mieux que Dieu est présent partout où il règne. Sa vocation c'est de construire le Règne de Dieu.

Les évangiles expriment le profond respect de Jésus pour le temple ancien; c'est la maison de son Père, la maison de prière. "Il en approuve les pratiques culturelles tout en condamnant le formalisme qui risque de les vicier". Il annonce enfin la ruine du splendide édifice. Avec la ruine de Jérusalem et son temple, l'Eglise naissante — nouveau temple de Dieu, Corps du Christ — réalise effectivement sa vocation universelle: elle porte le salut à toutes les nations, aux païens aussi bien qu'aux juifs.

Comme l'ancien, le nouveau peuple de Dieu, l'Eglise, n'échappe pas au formalisme. Combien d'épreuves ne doit-elle pas subir pour se "déscléroser": se convertir, retrouver et approfondir sa vocation de peuple-missionnaire! Encore récemment, sous l'impulsion de l'Esprit, l'Eglise se lance dans la voie du renouveau. Pour mieux répondre à l'appel du Seigneur, elle se définit comme missionnaire au Concile Vatican II.

L'Eglise de Saint-Boniface entre-t-elle de plein pied dans l'aggiornamento? Evite-t-elle le formalisme? Surmonte-t-elle le danger de trop s'attacher à son imposante basilique et de négliger la construction du Règne de Dieu? Vibrons-nous, nous qui formons cette Eglise diocésaine (vous qui me lisez et moi qui vous écris), comme le Christ, aux préoccupations de notre temps? Avons-nous fait nôtre la préoccupation de nos évêques pour le Biafra et la Tchécoslovaquie? Comment portons-nous la Bonne Nouvelle du Salut aux mondes du travail et du loisir, aux mondes de la technique, de la science, de la politique ... ?

Les résultats du questionnaire-enquête sur le problème de la cathédrale ne dénotent-ils pas, contrairement à ce que quelques-uns d'entre nous nous laissent entendre — en lui conférant un caractère de "mandat spécifique" et de "directives sans équivoque" —, un individualisme religieux; un manque de sens de l'Eglise? Une église qui n'est pas le signe de la vie de foi et d'amour d'une communauté chrétienne n'est-ce pas un non-sens?

Ces questions sont brûtales. Coûte que coûte il faut avoir le courage de nous les poser si nous voulons être fidèles à l'appel de Dieu. Une épreuve comme l'incendie de notre cathédrale ne peut pas être dépourvue de sens pour les chrétiens attentifs aux signes de Dieu. La destruction par le feu de la cathédrale — notre orgueil en quelque sorte! —, l'Eucharistie célébrée dans un lieu public et civil par 50 évêques et 3,000 Manitobains — comme ont dû le faire les premiers chrétiens de la Vallée de la Rivière-Rouge —, l'effort de mise à jour de l'Eglise postconciliaire, ne sont-ils pas autant d'invitations, pour chacun d'entre nous et l'ensemble de l'Eglise diocésaine, de la part du Seigneur?

Un agir

Que faire? Comment saisir l'appel du Seigneur et lui répondre?

Il y a d'abord un écueil qui risque de rétrécir nos horizons et qu'il faut éviter: envisager le problème de la cathédrale trop uniquement — même par l'abstention à répondre au sondage de la majorité d'entre nous — dans l'optique d'une construction matérielle. Le Seigneur a-t-il besoin d'une Salle du Centenaire à caractère religieux pour commémorer les 100 ans du Manitoba en 1970? Désire-t-il que nous redonnions au paysage bonifacien une "curiosité" touristique? A-t-il intérêt à ce que nous sauvegardions le prestige (et pourquoi pas l'espèce de triomphalisme et "nombrilisme" sous-jacents?) de l'Eglise-Mère de l'Ouest canadien? Nous encourage-t-il à chrcher un appui, une sécurité dans un bâtiment de pierres?

L'épreuve qui nous frappe ne doit-elle pas, au contraire, nous ouvrir à l'Evangile? Nous ne pouvons prétendre connaître et aimer le Christ sans le faire connaître et aimer, ne l'oublions pas. Que faire pour nous ouvrir davantage à la volonté de Dieu? Pourquoi, à partir de cet événement, ne pas reviser nos attitudes et nos engagements, individuellement et en groupes? Le Carême n'est-il pas un temps tout désigné pour faire le point?

Une prise de conscience commune, au niveau des paroisses et du diocèse, de nos responsabilités de peuple-missionnaire ne peut-il pas entraîner, de façon tout à fait naturelle, la formation des conseils de pastorale paroissiaux et diocésain? En naissant d'un besoin d'approfondissement de vie chrétienne, cette nouvelle structure n'offre-t-elle pas une garantie plus sûre d'animation missionnaire de la communauté diocésaine tout entière que si elle est imposée de l'extérieur? Le problème de la reconstruction ou de la construction de la cathédrale ne doit-il pas trouver sa place dans une préoccupation pastorale globale ou suscitée ou animée par le conseil de pastorale?

Ces lignes n'ont aucune prétention. Elles désirent n'être qu'une occasion, pour la communauté chrétienne de Saint-Boniface, de réfléchir à partir d'un événement qui concerne tous et chacun de ses membres. Peuvent-elles espérer susciter des réflexions plus justes et plus profondes pour le bien de l'Eglise de Saint-Boniface?

Roger Campeau,
France.

(le 26 janvier 1969)

Au poste CBWFT

JEUDI 6 FEVRIER

2.30—M. Surprise présente (C)
2.45—La Souris Verte
3.00—Femme d'aujourd'hui
4.00—Bobino (C)
4.30—Pirate Maboule (C)
5.00—Bidule de Tarmacadam
5.30—Ni oui ni non (C)
6.00—Tour à tour
6.15—Le téléjournal
6.28—Aujourd'hui
7.10—A propos
7.30—Au point
8.00—Les grands films: "La vie est belle". Comédie interprétée par Roger Pierre et Jean-Marc Thibault, avec Colette Ricard et Jean Richard. Deux bons copains, vendeurs de disques à Saint-Germain-des-Prés, se présentent leurs femmes en espérant qu'elles seront elles aussi deux amies. Un jour, ils décident de s'inscrire à un concours radiophonique sur la musique. Le premier prix est une maison en banlieue. (Français 1956)
9.45—Tirez au clair
10.45—Cours universitaires
11.15—Cinéma: "Quand le clairon sonnera" (The last command). Drame semi-historique avec Sterling Hayden et Ernest Borgnine. En 1830, Jim Bowie, à la tête d'immigrants révoltés du Texas, assiège fort Alamo et refuse de se soumettre au despotisme du président du Mexique. Cette héroïque résistance préparera l'indépendance du Texas. (Américain 1955)

VENDREDI 7 FÉVRIER

1.45—Monsieur Surprise (C)
2.00—La Souris Verte
2.15—Emission scolaire
3.00—Femme d'aujourd'hui
4.00—Bobino (C)
4.30—La Ribouldingue (C)
5.00—Yogi (C)
5.30—Oui ou non (C)
6.00—Tour à tour
6.15—Le téléjournal
6.28—Aujourd'hui
7.10—A propos
7.30—Voyage au fond des mers (C)
8.30—Du feu SVP (C)
9.00—Des agents très spéciaux (C)
10.00—Mon pays mes chansons (C)
10.30—Justice
11.00—Cinéma: "Le Triomphe d'El Cordobès" (Chantaje à un torero). Mélodrame avec Manuel Benitez, Maria Endersen et Alberto de Mendoza. Deux jeunes aspirants toréadors ont réussi à passer un contrat. L'un d'eux faisait partie d'une bande de voleurs qui essaient d'obtenir encore sa collaboration. Déçu par ses premiers combats, il accepte. (Espagnol 1965)

SAMEDI 8 FEVRIER

1.30—Le golf
2.15—Cours universitaires
3.00—Cent millions de jeunes
3.30—Robin-Fusee (C)
4.00—Roquet Belles Oreilles (C)
4.30—La vie qui bat (C)
5.00—L'heure des quilles (C)
6.00—Le téléjournal
6.05—Atome et Galaxies (C)
6.30—Aujourd'hui
7.08—Cher oncle Bill (C)
7.35—Jinny (C)
8.00—Cinéma: "La belle époque". Comédie satirique avec Nino Manfredi, Gino Cervi et Michèle Mercier. En 1937, un modeste agent d'assurances, en voyage d'affaires, est pris pour un inspecteur du gouvernement dont on a appris la venue incognito. (Italien 1962)
10.00—Chronique de France
10.30—Les couche-tard (C)
11.00—Cinéma: "Hiroshima, mon amour". Drame psychologique d'Alain Resnais, avec Emmanuella Riva et Eiji Okada. A Hiroshima où elle tourne un film pour la paix, une Française et un Japonais se sont rencontrés. Chacun d'eux est marié. Pourtant ils s'aiment. (Franco-japonais 1958)

DIMANCHE 9 FEVRIER

1.30—L'univers des sports
2.30—Cinq D
3.30—Partout
4.00—D'hier à demain
5.00—Le temps s'ouvre
5.30—Langue vivante
6.00—Si jeunesse pouvait
6.30—Walt Disney présente (C)
7.30—Zoom (C)
8.30—Les Beaux Dimanches
9.30—Pour le mistral (C)
10.00—Deux plus un
10.30—L'envers des hommes
11.00—Cinéma: "David et Goliath" Récit biblique de Richard Pottier et Ferdinando Baldi, avec Orson Welles, Ivo Payer et Eleonora Rossi Drago. Le roi d'Israël, Saül, autrefois juste et bon, s'est éloigné de la voie de Dieu. La corruption des moeurs s'est peu à peu étendue à tout le royaume. Guidé par l'inspiration de Dieu, le prophète Samuel choisit le jeune David comme futur roi. Pour prouver aux Juifs que Dieu est plus fort que toutes les armées, David affronte seul le géant Goliath. (Italien 1960)

LUNDI 10 FEVRIER

2.30—M. Surprise présente (C)
2.45—La Souris Verte
3.00—Femme d'aujourd'hui
4.00—Bobino (C)
4.30—Picolo (C)
5.00—M. Surprise présente (C)
5.30—Oui ou non (C)
6.00—Tour à tour
6.15—Le téléjournal
6.28—Tennis
7.10—A propos
7.30—Les belles histoires des pays d'en haut (C)
8.30—Ma sorcière bien-aimée (C)
9.00—A la seconde (C)
9.30—Le paradis terrestre (C)
10.00—Les temps changent
11.00—Cinéma: "Voici le temps des assassins". Drame réaliste de Julien Duvivier, avec Jean Gabin, Danièle Delorme et Lucienne Bogaert. Un restaurateur aux Halles prend en amitié de braves gens et aide même un jeune homme à faire des études supérieures. Un jour, débarque chez lui la fille de sa femme. Il la reçoit comme sa fille. Celle-ci s'ingénie à dire aux deux hommes du mal l'un de l'autre en faisant croire à tous deux qu'elle les aime. (Français 1956)

MARDI 11 FEVRIER

2.30—M. Surprise présente (C)
2.45—La Souris Verte
3.00—Femme d'aujourd'hui
4.00—Bobino (C)
4.30—Sol et gobelet (C)
5.00—Linus (C)
5.30—Ni oui ni non (C)
6.00—Tour à tour
6.15—Le téléjournal
6.28—Aujourd'hui
7.10—A propos
7.30—Cinéma du mardi: "Le géant du Grand Nord" (Yellowstone Kelly). Western de Gordon Douglas, avec Clint Walker, Edward Byrnes, Ray Danton et John Russell. Un trappeur qui réussit à chasser sur les terres indiennes se voit demander par un major de l'armée fédérale de guider la troupe. Il refuse, mais est capturé par les Indiens qui lui demandent d'opérer d'urgence une squaw captive. Il promet à la jeune femme de revenir la chercher au printemps (Américain 1959)
9.00—Rue des pignons (C)
9.30—Moi et l'autre (C)
10.00—Tous pour un (C)
10.30—Les Martin (C)
11.00—Cinéma: "Je ne regrette pas ma jeunesse". Film d'Akira Kurosawa, avec Denjiro Okochi. 1933 à Kyoto. Depuis plusieurs années, sous couvert de patriotisme, la clique militaire fait régner un climat d'oppression sur le Japon. Un professeur de droit, qui refuse de céder aux impératifs des militaires et des bureaucrates, est mis à la porte de l'université. Sa femme, sa fille et ses étudiants le soutiennent dans sa retraite. (Japonais)

MERCREDI 12 FEVRIER

2.30—M. Surprise présente (C)
2.45—La Souris Verte
3.00—Femme d'aujourd'hui
4.00—Bobino (C)
4.30—Fanfreluche (C)
5.00—Fourmi atomique (C)
5.30—Oui ou non (C)
6.00—Tour à tour
6.15—Le téléjournal
6.28—Aujourd'hui
7.10—A propos
7.30—Sébastien parmi les hommes (C)
8.00—Long métrage: "Le grand restaurant". Comédie de Jacques Besnard, avec Louis de Funès, Bernard Blier et Rosa Maria Rodriguez. Le patron d'un grand restaurant conduit son personnel à la baguette. Un soir, un dictateur sud-américain disparait mystérieusement. La police soupçonne un attentat politique. (Français 1966)
9.30—Caméra 69
10.00—La Bataille de l'Atlantique
11.00—Cinéma: "Par-dessus les moulins" (La Belle Mugnaia). Comédie de Mario Camprini, avec Sophia Loren, Vittorio De Sica et Marcello Mastroianni. Dans une région d'Italie occupée par les Espagnols, le gouverneur est sensible aux charmes de la femme du r unier. Ce dernier profite de la situation, sachant bien que pour sa femme il ne s'agit que d'un jeu. Mais un jour, il est mis en prison à la suite d'une rixe. Le gouverneur en profite pour faire une cour pressante à la meunière. (Italien 1956)

Les deux tiers de l'industrie avicole se situe en Ontario et au Québec.

SPORTS

La Ligue Nationale devra bientôt relever le défi de l'équipe russe

par Jacques LEMOYNE

L'équipe nationale de Russie vient de terminer une tournée triomphale à travers le Canada. Les joueurs russes, plus gros, plus rapides et plus habiles que les nôtres ont dominé tout au long de cette tournée et le Canada a peu d'espoir de remporter le championnat "amateur" du monde cette année. J'ai vu les Russes jouer à quelques reprises. Ils sont bons mais je ne suis pas encore convaincu qu'une équipe de la Ligue Nationale s'en laisserait imposer par eux. Les visiteurs ne sont pas habitués à une mise en échec dans leur zone, ils accrochent beaucoup et se servent de leur bâton de hockey illégalement, plus souvent qu'à leur tour. En jouant le règlement de la Ligue Nationale ils éprouveraient de la difficulté dans les premières joutes, mais après quelques rencontres ces solides gaillards pourraient bien faire la vie dure aux professionnels du Canada.

Je dois avouer que c'est la première fois que l'équipe de hockey de Russie m'impressionne. Les joueurs sont au meilleur de leur condition physique et, ne nous le cachons pas, ils patinent. Ils patinent vite et solidement. J'ai cependant noté une chose: quand ils ont joué dans des joutes auxquelles Red Bownass participait, les visiteurs l'évitaient comme la peste. On passait peu souvent de son côté et si Red n'avait pas perdu sa mauvaise habitude de donner la rondelle à l'adversaire, il aurait pu jouer un rôle de premier plan dans la tenue des joueurs du Canada. Retenons seulement ceci: que les joueurs qui vont représenter le Canada soient au meilleur de leur condition physique quand ils joueront contre les Russes. S'il faut changer nos méthodes d'entrainement, changeons-les, mais assurons-nous que nos représentants seront en aussi bonne forme que leurs adversaires.

Qui?

Après la joute dite "des étoiles", on se demande qui la Ligue Nationale va déléguer pour affronter les joueurs européens. Toe Blake a déclaré qu'avec seulement deux semaines de pratique il formerait une équipe à laquelle rien ne résisterait. Il a sans doute raison, mais il faudrait lui trouver ce temps durant la saison, quand les joueurs sont en forme. Il serait peut-être bon aussi d'offrir un cadeau de $1,000 aux joueurs canadiens avec des boni pour l'écart de buts entre eux et la Russie. Nous vivons en système capitaliste et l'argent a encore un effet assez magique sur les gens. C'est peut-être triste à dire mais les joueurs professionnels sont comme chacun d'entre nous: ils réagissent mieux quand il y a de l'argent au bout. Mais la situation idéale serait de demander à l'Europe de se constituer en Ligue professionnelle et d'en arriver à une rencontre pour le championnat du monde.

Tout autour de moi on insiste pour affirmer que les joueurs russes pourraient remporter cette série à cause justement de leur excellente condition physique et de leur habileté à lancer. Je ne partage toujours pas cet avis. Quand les pros veulent s'en donner la peine, ils volent sur la glace et la vigueur de leur jeu est incroyable. Le conditionnement physique des joueurs européens est meilleur que le nôtre. Ils ont un réservoir de joueurs dix fois supérieur au nôtre mais nous avons hérité d'une certaine tradition au hockey qui, à cause de notre tempérament et notre façon de vivre, nous habitue à faire montre de plus d'imagination, de plus de liberté et de plus d'opportunisme que les russes. Et je pense encore qu'une ligne formée de Shack, Ferguson et Flemming sèmerait la panique parmi les visiteurs, du moins pendant les premières joutes. On verrait bien après ce qui se passerait.

Des nouvelles?

Nous attendons toujours des nouvelles des Blue Bombers. Au moment où ces lignes sont écrites mes informateurs me disent que la direction est à la veille d'annoncer sa politique pour la saison prochaine. Mais comme rien n'a encore été fait et que la saison de football reprendra en juin, il serait peut-être intéressant de savoir si nos dépisteurs ont fait quelque chose de valable. Bien sûr qu'ils ne dévoileront pas de noms avant la grande séance du repêchage, mais on aimerait quand même savoir si le club va opter pour une politique de patience, à longs termes, ou pour une politique de replâtrage, en cherchant à obtenir des joueurs qui ont peut-être une ou deux saisons encore dans les jambes, mais pas plus. Cette malheureuse opinion semble prévaloir auprès de certains dirigeants du club qui demandent des rentrées financières immédiates, suite à une saison désastreuse.

Si les dirigeants du club optaient pour une telle politique ce serait malheureux. Je pense bien qu'en étant alerte au repêchage, tant américain que canadien on peut constituer une équipe qui pour une saison au moins pourrait jouer mieux que celles que nous avons depuis quelques années. Mais ce serait là se condamner à recommencer tout le travail de reconstruction et ce serait retarder les échéances. Pour monter une bonne équipe il faut du temps et de la patience. C'est surtout en pensant à la formation d'un club jeune qu'on parviendra à résoudre à la fois le problème des victoires et les problèmes financiers qui sont très sérieux pour les Bombers après la saison décevante qu'ils ont connue. Mais il ne faudrait pas, comme je l'ai déjà mentionné, que la panique amène la direction à prendre une décision qu'elle regretterait la saison suivante.

Les Ice Capades

Devant cette scène de beauté et de splendeur, pas un membre de l'auditoire ne reste indifférent. Les nombreux artistes charment les spectateurs par leurs mouvements gracieux ou par leurs sauts ou tours vertigineux. C'est vraiment frappant d'observer la coordination de chaque membre de l'équipe. Pas un clignotement de l'oeil avant son temps. Et l'orchestre' ... C'est lui qui nous explique la danse des patineurs. Mais ce spectacle ne serait pas complet sans mentionner les bouffons. Je crois que ce sont eux qui ont été les plus applaudis. Ils étaient la réalisation du thème du spectacle: mettre un sourire aux lèvres de chaque personne présente. Comme on nous le dit, il faut "nous faire oublier tous nos problèmes par la splendeur de cet éclair de rêverie".

Michèle Sala, 17 ans.



Voici la nouvelle championne canadienne du patinage artistique, Linda Carbonetto, de Toronto. Elle représentera le Canada au championnat nord-américain qui se déroulera ce mois-ci en Californie. Les experts ont été fort impressionnés par le talent et le style de cette jeune Torontoise de 19 ans. (Photo TTS)

8e concours annuel de poésie de la Société du Bon Parler français

Règlements

1) Les participants ne devront soumettre qu'**un seul poème inédit** en vers libres ou réguliers, à leur choix, qui ne dépasse pas trente vers et s'inspirer du thème de leur choix. (Poème dactylographié)

2) Il s'étendra du 1er février au 15 mars 1969.

3) Il sera apprécié par un jury constitué par la SBPF. Le jury décidera s'il doit attribuer un seul premier prix à l'auteur d'un poème en vers réguliers ou en vers libres, ou séparer le prix en deux s'il juge qu'il y a valeur égale entre deux poèmes de l'un et l'autre genre, ou du même genre. Le même règlement s'appliquera en ce qui concerne l'oeuvre du 2e et du 3e lauréat.

4) Le gagnant du concours recevra un prix de $75.00 de la SBPF, une médaille de bronze doré gravée à son nom ainsi qu'un choix de beaux volumes offerts par des librairies montréalaises et il sera l'invité d'honneur du 34e Gala national de la Poésie canadienne et de la Langue française organisé par la Société du Bon Parler français et commémorant cette année le 46e anniversaire de fondation de la Société.

5) Le participant se classant 2e recevra une mention d'honneur de la SBPF, un prix de $50.00 ainsi qu'un choix de volumes. Le participant se classant 3e recevra une mention d'honneur de la SBPF, un prix de $25.00 ainsi qu'un choix de volumes également. Ils seront tous invités au 34e Gala.

6) Les trois poèmes retenus par le jury seront reproduits dans la revue annuelle du BPF et celui ayant remporté le premier prix sera dit en scène à notre 34e Gala, le 14 mai 1969, à l'aréna Maurice-Richard, par une artiste.

7) Il n'y a pas d'âge limite pour participer à ce concours et tous les poètes, membres ou non d'une association, peuvent y participer à condition qu'ils soient d'expression française, mais résidant en permanence au Canada.

8) Les envois devront parvenir à la Société du Bon Parler français, 8405, boulevard Wilfrid-Pelletier, Ville d'Anjou 434, Qué., au plus tard le 15 mars 1969. Le timbre de la poste fera foi de cette date et tout envoi fait ou reçu passé cette date sera considéré comme nul. **Chaque envoi reste la propriété de la SBPF.**

9) Le poème devra être signé d'un pseudonyme et accompagné d'une enveloppe cachetée contenant le nom véritable et l'adresse de l'auteur reproduits sous le pseudonyme. Cette enveloppe ne sera ouverte par le jury qu'après attribution des prix aux poèmes signés des pseudonymes et afin de pouvoir en déterminer les auteurs. Le pseudonyme **devra être reproduit** également sur l'enveloppe même, bien entendu, pour identification.

Ligue de dix quilles du Cercle Ouvrier

Position des équipes à date

Western Paint	61½
Chez Huot	50
CKSB	49
Can. de Naissance	46½
Club Belge no 1	46
Twin Cities Painting	45½
Marion	40
Cercle Ouvrier	38½
The Blues	36½
Seals	34
Medo-Land	32
Club Belge no 2	24½

Hautes parties de la semaine

Western Paint	927
Can de Naissance	2645
J. Bourbonnais	231
J. Robert	590

"Le temps s'ouvre" à CBWFT le dimanche à 5 h.

Synopsis des émissions

9 février

Jésus passait en plein coeur des **aspirations profondes de l'homme**: il avait le goût de vivre, d'aimer et d'être aimé, d'échanger avec les autres, de faire quelque chose de sa vie...

L'auto-neige — sport agréable

Comment le rendre plus sûr?

La conduite d'autos-neige serait beaucoup plus sûre si les pistes aussi bien que les endroits dangereux étaient indiqués. Des indicateurs spéciaux peuvent être obtenus des conseils provinciaux de sécurité et du Conseil Canadien de la sécurité, au 30, The Driveway à Ottawa. L'indicateur de piste est de couleur orange brillant et celui de points dangereux est rouge. Les deux sont de neuf par dix pouces et peuvent supporter de grands écarts de température. Une commande minimale de 100 indicateurs assortis est requise.

Le coût est de 0.15 chacun (quantité de 100 à 199); de 0.14 (200 à 499; et de 0.12 (500 à 999).

L'on peut estimer en général, une moyenne de dix indicateurs de piste pour un indicateur de danger.

Il est très dangereux de s'aventurer en territoire inconnu. Les signaux indicateurs de pistes ou de points névralgiques sont tout indiqués pour les clubs d'autos-neige ou pour tout autre groupe. Mieux vaut prévenir que guérir!

Ceintures de sécurité

Les plus récentes données du Comité de la sécurité routière de l'industrie américaine de l'auto signalent que 50 pour cent des plus de 135,000 chauffeurs interrogés ont déclaré ne pas toujours ajuster leur ceinture de sécurité lorsqu'ils se placent au volant. Un nombre encore plus considérable, 54 pour cent, déclare n'avoir recours à la ceinture que "quelquefois" ou "jamais", lors de petites randonnées. Voilà pour ce qui est des gens dont les véhicules en sont munis . . .

Plus décourageante encore est l'enquête du Comité qui révèle que moins de la moitié des 12,000 adolescents interrogés avaient des ceintures de sécurité dans leurs voitures. Moins de quinze pour cent de ceux qui en avaient ont déclaré ne les attacher que "rarement", et près de dix-huit pour cent, "jamais".

Emission scolaire

Le vendredi 7 février, à 2 h. 15 de l'après-midi, le poste de télévision CBWFT, canal 3, présentera un programme spécial aux étudiants de la 4e année. Vu un problème technique imprévu, il y aura un changement à l'horaire. Le film "Bim" sera remplacé par deux films de la série bien connue "Ti Jean". Les élèves pourront en tirer des valeurs avantageuses.

Calendrier des joutes de hockey de la Ligue Nationale diffusées à CKSB




Jeudi 13 février	—	7:00 p.m.	Montréal à Detroit
Jeudi 20 février	—	7:00 p.m.	Toronto à Montréal
Dimanche 2 mars	—	6:00 p.m.	Montréal à Detroit
Jeudi 13 mars	—	7:00 p.m.	Minnesota à Montréal
Jeudi 20 mars	—	7:00 p.m.	Pittsburgh à Montréal
Dimanche 30 mars	—	6:30 p.m.	Montréal à Boston

En hommage à Mme Denise Sabourin et son fils, Normand

M. Gilbert Sabourin et les familles E. Muller et Louis Sabourin désirent exprimer leurs sincères remerciements aux parents et amis qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, assistance aux prières et aux funérailles à l'occasion de leur récent deuil. A la suite de cette tragédie, un parent de la famille écrivait ce qui semble résumer les sentiments partagés par tous:

Dure épreuve

Je ne sais commencer, quoi dire
Je ne sais comment agir
Ni quelle attitude, quel regard prendre
Devant toi et ta famille éprouvée
Par cette perte, ce retour aux cendres
Desquelles tout humain est créé.

La vie terrestre n'est qu'un court passage,
Est aussi un cadeau magnifique
Mais le Voleur, que nous, plus sage
Vient dérober les siens du souffle magique
Pour les hâter vers le paradis si chic.

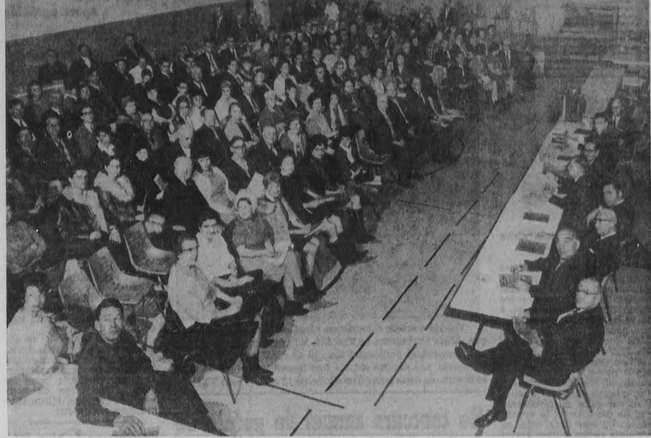
Et pourtant, l'homme accepte mal
Ces choses, semble-t-il, évitables,
Incompréhensibles mais pourtant inoubliables
A tous ces coeurs qui ont tellement mal.

Qu'un tel fracas de métal
Bouleverse autant les esprits,
Ça fait réfléchir sur les valeurs de vie.

Hélas, la roule, roule
Aujourd'hui boitante, demain courante.

Console-toi, tu n'es pas seul,
ne l'oublie surtout pas.

Touché, Denis.



Au moins 190 personnes étaient présentes à l'assemblée annuelle de la Caisse Populaire de Saint-Boniface, au Centre Saint-Louis, mercredi dernier. Cette Caisse est peut-être celle qui compte parmi ses membres le plus grand nombre de jeunes. En effet, sur 3,797 sociétaires, près de mille n'ont pas encore atteint leur vingtième année. (Photo Perrin du Manitoba)

Chevaliers de Colomb

Conseil St-Boniface no 3158

Le 11 février, date à ne pas oublier! Frères, si les deux mots, Catholicisme — Paix, vous intéressent, rendez-vous au Club St-Michel.

Que signifie pour vous Conférence? Hélas, il y a tellement d'orateurs aux belles paroles qui aiment s'entendre parler et qui n'intéressent qu'eux-mêmes. Ce n'est pas là le but d'une conférence! Du latin con (avec) fere (parler), son but est d'informer. C'est un genre de conversation. Un orateur qui connait bien son sujet, comme celui de mardi prochain, tâche de condenser une idée en nous.

Nous entendons parler de Paix à tous les jours. Vérité et erreur font un mélange à rendre fou. Comment se retrouver dans cette jungle? Hippies, beatniks, communistes, manifestants, etc., tous veulent la paix. Mais ils n'y vont pas de la bonne façon. Vous vous sentez perdus dans ce fouillis? Combien seriez-vous prêts à payer pour un guide sûr? Eh bien, sans qu'il vous en coûte un sou, ce guide sera à votre disposition mardi prochain.

Le 28 janvier, plusieurs se sont rendus au Club. Après la présentation des membres, sorte d'"Academy Awards", le frère Toupin nous présenta des diapositives en couleur prises lors du dépouillement de l'arbre de Noël. Il est intéressant de revoir ces scènes sous des angles différents. Une partie de cartes suivit à 25 sous la carte. Les gagnants eurent des prix en argent.

Il ne reste plus beaucoup de temps pour vendre des billets pour la grande loterie. A ce sujet, relisez l'article de Rigoletto dans le journal de la semaine passée.

Nous n'avons pas d'autres nouvelles sur le programme de la St-Valentin. Sans doute, il y en aura dans la prochaine lettre.

Envoyez-nous des suggestions. Du choc des idées vient la lumière.

Après Tout

Chevaliers de Colomb

Conseil Goulet no 3681

Assemblée

Les frères semblent s'intéresser de plus en plus aux affaires du Conseil, ce qui est très bien. Les discussions sont nombreuses et les participants font preuve d'un intérêt soutenu.

Plus il y aura de braves pour faire connaitre leur pensée sur les points apportés en assemblée, plus les décisions prises au nom du Conseil auront de la valeur! C'est bel et bien en discutant sérieusement les problèmes qu'on arrive à des résultats satisfaisants susceptibles de plaire à la grande majorité des frères.

La prochaine lettre mensuelle du Grand Chevalier contiendra des choses intéressantes dont tous les frères devraient être au courant. Lisez-la attentivement!

Ligue de 5 quilles

La course au championnat de la 3e série devient de plus en plus intéressante, comme on peut le constater d'après la position des équipes à la suite des parties de vendredi dernier.

Equipe	Points
H. Sala	63
A. Girard	57
D. Nolin	57
C. Jeanson	54
T. Girard	51
A. Jeanson	50
L. Girouard	47
E. McCarthy	41

Rigoletto

Palmarès de CKSB

Programme "Tous les garçons, les filles"

Mois de février

1 — Au nom de la jeunesse — Charles Aznavour
2 — Un grand homme n'est plus — Simon et Pierre
3 — Pierre-Paul Ladouceur — La Révolution Française
4 — On prend toujours un train — Gilbert Bécaud
5 — Pourquoi — Donald et les Aristos
6 — Jeune homme — Johnny Hallyday
7 — Absent pour raisons d'amour — Petula Clark
8 — Petite fille — Eric Charden
9 — Je m'en reviens — Valjean
10 — On revient toujours — Gilles Dreu
11 — Le fou sur la colline — Les Miladys
12 — Dis — Alain Barrière
13 — Les fleurs de mandarine — Michel Fugain
14 — La peine est sur Benny — Bruce
15 — Couleurs — William Sheller
Révélation du mois: La Révolution Française

Sts-Martyrs-Canadiens

L.F.C.

L'assemblée mensuelle de la Ligue des Femmes Catholiques aura lieu le mardi soir 11 février après la messe de 8 h. Le programme débutera par une courte conférence sur "Le chemin de la croix apostolique", suivie de cercles d'étude. Venez en grand nombre! Le carême approche — moment très approprié pour parler de charité.

A l'assemblée générale du 14 janvier, M. l'abbé H. Perron, conférencier invité, parla des vocations religieuses. Il souligna le rôle que le foyer joue et comment les parents peuvent encourager les vocations. Il y eut une courte discussion sur "La nécessité de la religieuse dans le peuple de Dieu". Toutes les dames présentes ont sans doute profité grandement de ce qui est ressorti de ce sujet et des discussions.

Catéchèse des adultes

N'oublions pas de suivre l'émission "Le temps s'ouvre" au poste CBWFT, canal 3, tous les dimanches à 5 h. de l'après-midi jusqu'au 20 avril inclusivement. On vous encourage à envoyer une évaluation du programme à: L'Office Catéchistique, Centre de la Pastorale, 622, rue Taché, St-Boniface, Manitoba.

A l'Affiche

Galerie des Beaux-Arts

Le film du jeudi midi pour le 13 février sera "The Making of Wedgwood". Il présente l'histoire de la maison fondée au 19e siècle par Josiah Wedgwood, à Stoke-on Trent en Angleterre pour la manufacture de fines porcelaines. Outre la visite de la manufacture, on pourra voir des articles très rares.

A noter que la Galerie des Beaux-Arts est ouverte de 10 h. du matin à 5 h. de l'après-midi, du lundi au samedi, de même que les mardi et jeudi soir de 7 h. 30 à 9 h. 30, et le dimanche après-midi de 2 h. à 5 h.

Centre Culturel de St-Boniface

Le point sur ce qui s'y passe

On entend bien des critiques au sujet du Centre culturel et certaines sont sûrement justifiées. Le présent article vient faire le point sur la situation du Centre.

D'abord, il faut dire que le conseil d'administration n'est complètement formé que depuis quelques semaines. En effet, il y a eu plusieurs démissions au sein du conseil pour des raisons telles que mutation, manque de temps, maladie, etc.

Voici le Conseil d'administration du Centre: M. Lucien Loiselle, président; M. Camille Phaneuf, 1er vice-président (Régie interne); Mme Louise Bouchard, 2e vice-présidente (Planification); M. Denis Colette, secrétaire (Planification); M. Denis Chénier, trésorier (Finances); Mlle Loraine St-Hilaire (Régie interne); Mme Solange Normandeau (Club social); M. Paul Savard (Régie interne); M. Michel Monnin (Planification); M. Marcel Boulanger (Publicité); M. Clément Benjamin (Comité du tirage).

Les parenthèses indiquent le comité dont chacun fait partie. Comme on peut le voir, les cadres sont bien établis. De plus, de nombreuses personnes font partie des comités dont nous étudieront la composition et les fonctions dans les semaines à venir.

Mais ces cadres et comités ne peuvent pas faire fonctionner seuls un Centre culturel. Il faut donner une âme au Centre et cette âme c'est la participation totale de la collectivité, des Canadiens français du Manitoba. Donc, si quelqu'un a des critiques à faire, qu'il s'adresse au président et, mieux encore, qu'il fasse des suggestions pour remédier à la situation et qu'il se mette lui-même à la tâche en travaillant avec la direction du Centre. Déjà, plusieurs personnes ont bien voulu donner une partie de leur temps pour bâtir un Centre vivant, mais elles ne peuvent pas tout faire, il faut que chaque Canadien français mette la main à la pâte. Une bonne façon de faire sa part serait de contribuer financièrement en participant aux tirages mensuels qui auront lieu cette année. Ceux qui veulent des billets n'ont qu'à téléphoner au Centre.

Une autre façon est de venir aux soirées sociales dont la première aura lieu le 8 février, à 8 h. 30. Ces soirées ont pour but de réunir les Franco-Manitobains pour qu'ils fassent connaissance et s'amusent ensemble. L'atmosphère des soirées est celle d'une veillée de famille où l'on cause de choses et d'autres autour d'un verre, où l'on danse et où l'on chante en choeur. Donc, rendez-vous au Centre culturel le sameli 8 février.

"Tous pour un, un pour tous", voilà une devise que l'on vous propose et que le Centre met en pratique. En effet, la Société Franco-Manitobaine, le 100 Nons et le Centre culturel se donnent la main et organisent une série de quatre "fondues bourguignonnes" dont la première aura lieu le 15 février. L'idée provient des dirigeants du 100 Nons, cette boite à chansons qui s'est acquise une réputation d'excellence au cours des deux dernières années. M. Gaborieau, l'âme dirigeante des 100 Nons, a fait part de cette idée aux deux autres organismes et on est passé à l'action. Qu'est-ce qu'une fondue bourguignonne? Cubes de steak surlonge frits dans l'huile d'arachides et arrosés d'un vin rouge sorti des grands vignobles de France. Naturellement, les artistes du 100 Nons seront de la partie et leurs chansons viendront se mêler à celle de la Côte de Beaulne. Vous en avez l'eau à la bouche? Alors, on vous attend le 15 février au Centre culturel. Vous trouverez dans ce journal de plus amples renseignements sur les "fondues" et sur la "soirée sociale" du 8 février.

Le Publiciste

Réunion mensuelle de la L.F.C.

A sa prochaine réunion mensuelle du mardi 11 février, au Centre Culturel, à 8 h. 15, la Ligue des Femmes Catholiques de la paroisse basilique aura comme conférencière invitée, Soeur Jeanne-Rita, de la congrégation des Filles de la Croix, titulaire d'une classe maternelle française à l'Ecole Marion. Cette institutrice qualifiée possède une expérience de plusieurs années auprès des tout jeunes. Sa causerie nous instruira sur les divers aspects de ce genre de classe, ce que l'on apprend aux enfants, ce qu'on leur fait faire, enfin ce qu'on leur donne comme formation dans un "Jardin d'Enfants".

Nous lançons donc une invitation toute spéciale aux mamans d'enfants d'âge pré-scolaire car nous sommes assurées de l'intérêt qu'elles porteront aux paroles de cette religieuse compétente.

A remarquer que la L.F.C. est une organisation ouverte à toutes les dames et il n'est pas nécessaire de faire part du mouvement pour assister aux réunions, surtout dans un cas comme celui-ci où le sujet traité pourrait susciter un intérêt particulier. Bienvenue à toutes.

Presse et Publicité



M. G. Patterson, président de Green Acres Memorial Chapel and Memorial Gardens, est heureux d'annoncer la nomination de M. Denis LaFrenière comme directeur des pompes funèbres.

Né à St-Jean-Baptiste, M. LaFrenière, qui est âgé de 38 ans, fit ses études à l'école Provencher et demeure à St-Vital.

Le nouveau directeur exerce sa profession depuis plusieurs années et apporte à sa nouvelle situation toute la compétence et la compréhension voulues. Il sera disponible pour donner des informations et faire les arrangements offerts par Green Acres Memorial Gardens.

•••

EN SASKATCHEWAN

Chronique de CFRG

Nouvelles et potins...

Comme l'a dit M. Dumont Lepage, directeur-général de CFRG, lors d'une réunion du personnel de cette entreprise: "Nous (le personnel) formons une famille, dont le père, très paternaliste, est M. Dumont Lepage lui-même". Aussi, après cette réunion, en a-t-il profité pour prendre le clé des champs et laisser la garde de la maison à ses enfants.

Les ainés veilleront sur les plus jeunes. Ils verront à ce qu'ils fassent bien leurs devoirs (émissions), à ce qu'ils se couchent à une heure raisonnable pour être frais et dispos à l'heure où ils doivent être en studio. Nous pourrions jouer un mauvais tour à M. Dumont Lepage en le poursuivant pour "abandon de foyer". Nous laisserons plutôt ce soin au Bonhomme Hiver qui, selon les prévisions doit se réchauffer dans le courant du mois de février. Et aussi nous laisserons M. Lepage rêver sous le soleil du Texas et des Hawaii, aux neiges de Gravelbourg et d'autres lieux en lui dédiant cette chanson de Vigneault "Mon pays ce n'est pas un pays c'est l'hiver".

Quelques enfants de chez nous, je veux dire de nos collègues, manifestent des goûts littéraires très particuliers pour ne pas dire saugrenus.

Micheline Lamarre lit pour le moment "Les Somnanbules". Je n'ai jamais lu ce livre et j'en ignore le nom de l'auteur. Parait-il qu'il s'agit d'une histoire naturelle, dont l'action se passe en Corée, pays du matin calme. Dites-moi ce que vous lisez et je vous dirai qui vous êtes... et c'est le portrait de Micheline.

Christian Carreyrou, l'ineffable Parisien, s'est entiché d'un bouquin intitulé "Entomologie de la littérature canadienne-française". Pourquoi ne pas choisir quelque chose de plus simple. Par exemple: le dialogue des bêtes de Colette? Après tout, si Christian veut chercher la petite bête, il a raison de choisir les insectes.

Armand Sylvestre dévore les aventures de Bob Morane. En lecture pour le moment: "L'héritage du Flibustier", un titre à faire rugir d'envie le ministre des Finances, M. Benson! Armand vit ce roman à un tel point, qu'il croit avoir hérité de ce trésor car l'autre jour nous l'avons entendu dire au micro: "Achetez Palm Dairies"! Il faut être en "moyens" pour acheter cette affaire... Palm Dairies n'est pas simplement une bouteille de lait, c'est toute une laiterie!

Enfin, vendredi dernier, à l'émission "Magazine s'il vous plait", nous avons entendu M. Roland Pinsonneault, membre du Conseil d'administration de Radio-Canada, ancien président-général de l'ACFC et membre de la diaspora de l'Ouest. Si ce mot vous parait étrange, il dit pourtant ce qu'il veut dire. Je voudrais pas comparer Gravelbourg à Jérusalem, mais si ça continue, nous serons bientôt obligés d'ériger un "Mur des Lamentations" où viendront s'épancher les derniers survivants d'une culture qui n'a pas su réussir la traversée du désert.

M. M.



QUI LE SAIT?

Le Manitoba, notre province natale, qu'a-t-il à offrir à un franco-manitobain qui cherche une identité reconnue? La situation est singulière. Notre Manitoba n'est pas une province "comme les autres" car elle est marquée par le fait même d'un groupe (je dis bien, un "groupe") de franco-manitobains qui veulent vivre, au sens le plus profond du mot. Je ne crois pas qu'en ce cas, l'exception confirme la règle. Trop d'indifférents disent que "ça ne leur fait rien", trop de lâches ne peuvent épauler le défi d'apprendre leur langue exigeante (s'ils pouvaient au moins parler l'anglais sans "jargonner"). Alors, devant cette situation fâcheuse, les franco-manitobains, qui sont convaincus des moyens qu'ils doivent prendre pour se former une identité, si recherchée, fichent le camp! Que voulez-vous y faire?

Je reconnais l'élan nouveau qu'a suscité le Congrès-Rallye, mais après . . . Selon mes observations personnelles, je puis conclure que peu sont intéressés à se forger un avenir prometteur au Manitoba. Cependant, il est heureux que malgré l'indifférence, quelques coeurs optimistes puissent reconnaître que tous les efforts produits auront une signification positive dans un avenir quelconque, même s'il ne faut pas s'attendre à trop d'éclat de la part des gens.

Ceci dit, que reste-t-il pour ce franco-manitobain, impatient de pouvoir vivre son plein dans un milieu qui saura lui fournir ce dont il a besoin pour développer une "marque" personnelle — non pas pour le bon plaisir d'afficher sa différence, mais pour être lui-même, le franco-manitobain qu'il est. Aujourd'hui, au Manitoba, nous ne le pouvons pas! Les entraves sont assez évidentes. Y a-t-il raison d'espérer? Qui le sait?

Diane Sabourin
12e année
St-Jean-Baptiste

ÈMEUTE à SAINT-HILAIRE

Le petit faubourg de Saint-Hilaire a connu hier une émeute qui a duré quelques heures avant d'être réprimée par la police. Une dizaine de manifestants sont présentement détenus à la prison municipale attendant leur cautionnement pour être remis en liberté.

Tartes à la crème: Le tout a commencé sur l'heure du dîner lorsque l'institutrice-directrice de la maternelle de Saint-Hilaire a refusé d'obtempérer aux réclamations d'une délégation étudiante dirigée par le jeune et talentueux Robert Huppé, 5 ans. Devant l'intransigeance de la voix administrative, les délégués ont appelé à leur aide plusieurs confrères et consoeurs. Et alors les tartes à la crème que chacun avait apportées pour son désert ont volé dans la face de l'institutrice-directrice. Celle-ci s'est enfuie en hurlant de peur et de colère. Les élèves ont alors occupé les lieux dans un mouvement de contestation.

Egratignures et prison: Réfugiée auprès des autorités municipales, l'institutrice a demandé à monsieur le maire de dépêcher la force constabulaire sur les lieux afin de remetire l'ordre.

Les policiers sont donc allés expulser les manifestants de la maternelle Saint-Hilaire, recevant par ce fait même plusieurs égratignures et bien de la crème dans les cheveux. Mais après une lutte acharnée la rébellion fut mâtée et une dizaine de bambins, dont le chef de la contestation, Robert Huppé, ont été placés sous arrêt.

"Traitez-nous en adultes": On détient, par ailleurs, de sources sûres que les étudiants de la maternelle Saint-Hilaire réclamaient seulement la co-gestion de leur école.

Pour ceux qui l'ignorent, la co-gestion est le principe selon lequel les étudiants sont admis dans le conseil d'administration de leur institution scolaire.

"La pédagogie est arrivée à l'âge adulte" aurait déclamé le fougueux Robert Huppé. "Le temps est donc venu de nous traiter en adultes". "Qui mieux que nous connaît nos besoins et nos désirs? Qui mieux que nous est en mesure de désigner les conditions de travail, les matières et le personnel compétent qui nous conviennent? Il est donc temps que nous ayons notre mot à dire dans l'administration de notre éducation. Nous sommes responsables et nous voulons exercer notre responsabilité dans l'esprit d'une saine démocratie dépourvue de tout despotisme qui vienne de nos parents ou d'une structure scolaire dépassée."

Assemblée secrète: Toujours selon nos sources sûres, le conseil d'administration de la maternelle Saint-Hilaire se serait réuni derrière des portes closes ce matin. Le représentant de la Commission Scolaire, le psychologue bien connu par tous ses patients, Monsieur Jovial, aurait rappelé que "la vérité sort de la bouche des enfants". Aussi "la mentalité avancée de nos élites reconnaît qu'il faut respecter l'expression des désirs spontanés et naturels de l'enfant; car ces désirs sont la manifestation de la sincérité vécue." Enfin, de reconnaître Maître Jovial, "c'est un fait que seul l'élève possède l'expérience existentielle de ses besoins et donc il est seul en mesure d'apprécier sainement la valeur de ce qu'il reçoit." "Les administrateurs et l'institutrice - directrice doivent plonger dans l'abstraction des livres pour acquérir l'intuition des réalités de l'enfance. Ils sont donc dépassés par le fait vécu de l'élève".

L'institutrice chez le coiffeur: Certaines dissensions sont venues de la part de l'institutrice rancunière qui préconisait toujours l'autoritarisme. Les participants de l'assemblée comprirent les émotions que celle-ci avait eues hier. On vota donc un bonus pour l'institutrice afin de défrayer le coût du coiffeur et du nettoyeur qui répareraient les dégâts faits par les tartes à la crème.

Puis l'assemblée vota une résolution demandant aux autorités municipales de libérer ses détenus afin que des négotiations sérieuses puissent être tenues avec ceux-ci, dans le but d'admettre leurs représentants au Conseil d'administration de la maternelle Saint-Hilaire.

Georges Allaire

LES POUASSES SONT MÛRS

Bien chers étudiants et étudiantes de la plus grande école bilingue au Manitoba . . .

Je me suis permis un dimanche après-midi de me divertir à l'aide de votre nouvel annuaire 1968 intitulé "REBEL". Tout d'abord, je me suis mis à feuilleter l'annuaire en question et l'idée m'est venue de faire quelques statistiques que je vous présente ici. Il est peut-être bon de noter qu'il peut y avoir erreur de nombre d'une ou deux pages ici et là mais ces statistiques sont exactes pour la plupart. Les voici . . .

Grosso modo, il y a 200 pages dans l'annuaire. 146 de ces pages ne contiennent aucun mot français. 14 de ces pages (dont 2 avec fautes) ne contiennent aucun mot anglais. Il y a 54 (environ) pages qui contiennent et du français et de l'anglais, mais de ces 54, j'en élimine 20 qui ne contiennent que 2 à 6 lignes en français. Il y a à peu près un titre ou en-tête par page. 15 de ces en-têtes sont en français. Le reste . . .

Le "Yearbook Staff" est composé de 21 personnes. 19 de ces personnes portent un nom français et, sauf une ou deux, le sont (façon de parler). Les deux autres sont d'origine anglo-saxonne.

D'après ces statistiques, à part le fait que nous soyons à Saint-Boniface, comment s'explique le 95% d'anglais dans l'annuaire d'une école 95% française?

Mes biens chers amis de Louis-Riel (que vous savez si bien prononcer à l'anglaise), je ne me suis pas amusé à faire ces statistiques pour vous déplaire. C'était au cas où vous en auriez besoin pour vous réveiller. Mais de grâce ne me méprenez pas, il ne faut pas perdre votre anglais au profit d'une "francisation" trop soudaine. Je suis heureux de retrouver votre anglais impeccable partout, même dans votre français (ex.: "Français est notre héritage" page 34). C'est bon signe car l'anglais est tellement en péril qu'il faut certes pas mettre trop de français dans l'éducation . . . cela serait désastreux.

Je termine en vous encourageant fermement et sincèrement de continuer de vous servir de mots comme "Juniorate" (page 175) et de tout prononcer ce qui a un nom propre, à l'anglais; enfin c'est "in" de le faire et il faut être "in" n'est-ce pas? Enfin bonne chance au point de vue "school spirit", valeur que vous mesurez si bien en points. Bonne chance aussi et surtout pas d'excès de français dans "Press-tige" (félicitations pour le nom bilingue) votre journal d'école; cela serait séparatiste . . .

Je vous quitte avec un petit mot d'encouragement d'un copain montréalais: "TRY AGAIN"!

Note: Cette lettre est dédiée à M. Trudeau et au Bilinguisme.

Raymond Gauthier

Si je te dis

si je te dis que je t'aime
ne te fie pas à moi
je ne connais pas mon coeur

si je te dis qu'il n'y a pour moi
que toi
ne te fie pas à moi
je ne connais pas mon coeur

si je te dis que tu es ma vie
mon amour
mon âme
ne te fie pas à moi
je ne connais pas mon coeur

si je te dis que je t'adore
que tu es mon homme
ne te fie pas à moi
je ne connais pas mon coeur

si je te dis que tu es mon univers
ne te fie pas à moi
je ne connais pas mon coeur

ne te fie pas à moi
je ne connais pas mon coeur

je ne connais pas mon coeur

Anne Le Dressay
Winnipeg 1, Man.

MON AMIE

Elle est là, cette vierge blanche,
Si délicate, si fragile;
Et du haut des cieux elle lance
Ses étoiles, minuscules, agiles.

Tous les jours elle renforcit,
Et nous vainc de plus en plus;
Mais, comme toutes choses, elle vieillit
Sous les rayons de Phébus.[1]

Elle grisonne et elle noircit,
Puis enfin elle disparaît;
Elle reviendra, cette amie
C'est la NEIGE, tu la connais?

(1) Phébus — Dieu du Soleil

Bernard Robert
11e année
Inst. Coll. St-Jean-Baptiste

LE TEMPS HALETANT

Emerveillée de tout ne s'étonnant jamais de rien
une fillette chantait
suivant les saisons suivant son chemin

Quand les oignons me feront rire
les carottes me feront pleurer
l'âne de l'alphabet a su m'apprendre à lire
à lire pour de vrai

Mais une manivelle a défait le printemps
et des morceaux de glace lui ont sauté à la figure

J'ai trop de larmes pour pleurer
ils font la guerre à la nature
Moi qui tutoyais le soleil
je n'ose plus le regarder en face.

Jacques Prévert

"MATER EUROPA"

"Mater Europa" est un livre sournois, sensible et poétique. C'est aussi un livre, qui, dans son entité essaye, héroïquement, de se détacher de l'étreinte adolescente et donc chaotique dans laquelle la grande majorité des romans canadiens étouffe.

Notre littérature hérite d'une grande et belle culture, mais, en revanche elle est jeune et manque parfois d'approfondissement et d'expériences humaines.

Jean Ethier-Blais, qui s'y connaît en littérature, de façon très active, (il est critique littéraire pour "Le Devoir") nous présente un livre très bien, et qui s'approche même tentativement du chef-d'oeuvre.

Il suggère, plutôt qu'il énonce, avec une clarté, une sensibilité contrôlée, un style précis et soigné, cherchant toujours le bon mot et s'esquivant avec franchise des platitudes et des pédanteries souvent communes à un homme de son savoir. S'il invoque ici et là des tableaux immortels de fameux artistes, afin de préciser ou nuancer sa pensée, il le fait avec une considération à l'égard de l'oeuvre et de son auteur — tout à la manière d'un Proust.

Le bouquin est divisé en quatre parties (chiffre symbolique, pesant de mysticisme et de religiosité) ; la première partie n'est pas très solide, mais ne manque pas d'énergie. Elle ne réussit qu'à envelopper une pensée qui semble lumineuse et claire, dans des brouillards vaporeux d'incertitude et de reniflements trop enfantins pour être réalistes. L'auteur essaye vainement de nous ensorceller, mais ne finit pas par nous déconcerter — c'est trop long et vraiment trop plat!

Dans les deuxième et troisième parties, l'auteur est à son plus fort. Il se trouve finalement, dans un verbe éclatant et souvent même humoristique. Il se rit de lui-même, de son héros et de son art en général, ce qui est atrocement difficile pour un artiste.

Le roman, de page en page, gagne d'ampleur, en s'accordant avec vivacité, une prise de conscience sur soi-même et la vision grandissante du monde du héros. Il parvient à s'ouvrir les yeux et voit ce qui est.

L'auteur, dans la quatrième partie, se dégonfle dans un dérèglement des sens. Il confond réalité et rêve et le tout dans un style richement incohérent. On pourrait dire, d'un ton méchant, qu'il perd un peu la boule! Il semble qu'Ethier-Blais voudrait son style, qu'il maîtrise fermement jusqu'ici, complexe et sophistiqué, mais il ne réussit qu'à faire chavirer l'ensemble.



A cause de certaines influences perçues — soit dans le style, soit encore dans le développement psychologique du héros, qui nous rappelle le "Portrait of the Artist as a Young Man" de Joyce, et encore du Robbe-Grillet avancé et du Proust aminci — ce livre marque certainement un progrès littéraire canadien-français. Peut-être réussira-t-il même à devenir la pierre d'achoppement qui verra s'écrouler l'empire de nos romans-adolescents devant lesquels nos jeunes écrivains d'aujourd'hui se pâment d'admiration.

Pour dépasser les grands écrivains, il faut ou bien les digérer, ou bien mettre toute la littérature au ras de la terre, balayer tout propre et ainsi créer un vide et reconstruire ses propres mesures et valeurs littéraires pour recombler ce vide. C'est ce que firent les génies, et cela va pour tous les arts.

P. J. M.

Bien à vous du Manitoba

Nota bene: dépêche interceptée d'un espion français par le réseau contre-espionnage franco-manitobain . . .

Foinbois,
Janvier 1969

Mon cher petit Charlot,

Tu vas être heureux, mon petit vieux. J'ai une nouvelle sensa à t'annoncer: j'ai rempli ma mission! Sous prétexte d'assister à un mariage j'ai infiltré la société franco-manitobaine. J'ai été tout à fait discrète et personne ne m'a remarquée.

Le petit village que j'ai visité est très original: l'église est chauffée au bois, l'achat d'une auto-neige (ski doo) mérite des indulgences et les gens (certains avec des tendances communistes) meurent tranquillement en fumant des cigarettes, dites "Strickman". Naturellement il fait froid, froid, froid, froid . . . mais les gens sont sympathiques tout de même; au lieu de boire du vin, ils boivent une espèce d'eau minérale à laquelle ils ajoutent parfois du taquila! C'est un mélange qui réchauffe le coeur.

Le mariage auquel j'ai assisté m'a aussi réchauffé le coeur . . . en me refroidissant les pieds. Malgré le fait qu'elle épousait un écossais, la jeune épouse semblait heureuse. Cela s'explique assez facilement, mon petit chou — il y a seulement 60,000 franco-manitobains au Canada. Les jeunes hommes canadiens-français qui se méritent une épouse canadienne-française sont assez rares. Certes, il y a les collégiens mais il en manque déplorablement de cette élite de l'élite.

A part cette jolie statistique, j'ai appris d'autres choses assez intéressantes, des choses qu'on ne trouve pas dans les encyclopédies ou même à Saint-Cyr.

Savais-tu, mon petit grand, que c'est possible de reposer son moi intérieur pendant que son moi extérieur se fatigue?

Savais-tu que l'on retrouve les tarentules parmi les bananes et non au-dedans des bananes?

Finalement, mon petit gaulois, savais-tu qu'il y a une différence entre les grosses vaches maigres et les maigres vaches grosses??

Dit Charlot, il y a des vaches en France?

Avec fraternité,
Louise Auger



EN PLUS ON TROUVE:

Gilles Dreu
— "Pourquoi Bon Dieu?"
— "Alouette"
— "Ne pleure pas Emmanuella"

Eric Charden
— "Le monde est gris, le monde est bleu" (et d'autres du même genre)

La Révolution Française
— "C. Cool" (badinage de 22 minutes sur le premier côté; chansons du même genre sur le deuxième)

Claude Gauthier
— "Cerf-Volant"
— "Khe Sahn"
— "Légende du pont d'argent" (etc.)

Bécaud	. . . . .	Barclay 80035
La Révolution Française	"C. Cool"	Canusa CT36577
Tex Lecor	"Le Québecquois"	Gamma GS118
André Gagnon	"Pour les amants"	Columbia FS-680
"Christyne Chartrand à Paris"		Capitol ST-70-18
Claude Gauthier	"Cerf Volant"	Gamma GS-119
Gilles Dreu	"Pourquoi Bon Dieu?"	Jupiter YDS-802L
Eric Charden	. . . . .	London SLP20076

Roger Auger

DISQUES

Les gens ne connaissent pas les disques les plus récents. C'est ce qu'on entend dire à plusieurs reprises. L'aube tentera de faire un exposé des nouveautés parues chez les disquaires.

Evidemment il y a Gilbert Bécaud. On peut y entendre: "Les cerisiers sont blancs, la Grande roue, On prend toujours un train" (#4 à tlglf) et d'autres que vous avez pu entendre à Winnipeg lors de son récital à la salle du Centenaire. Fraternité, joie, vie, ce sont là les mots qui caractérisent ce nouveau microsillon.

Au Québec . . .

Tex Lecor fait paraître: "Le Québecquois". C'est un peu Western, un peu hippie, et quelquefois intelligent. "Me voilà, Quand nous nous aimions, Rame, rame." Enfin dans une chanson intitulée "le Québecquois", Tex nous donne un bon conseil: "Le Québec, deux québecquois". C'est intéressant.

Au mois de mars dernier, André Gagnon se rendait à Londres. Là, avec des musiciens de qualité et dans des studios excellents, il met sur disques quelques pièces musicales de compositeurs canadiens. "Pour les amants" de Léveillé, "Notre sentier" de Leclerc, "Pendant que" de Vigneault, "Mon amour, mon grand amour" de Stéphanne Verne. "Pour les amants" est le titre du long jeu. C'est aussi une chanson de Claude Léveillé qui connaît un succès auprès des américains.

"Christyne Chartrand à Paris". Un disque de qualité avec une vedette possédant une bonne voix et une présence extraordinaire. Tantôt on peut entendre des chansons d'amours, des rythmes à go-go ou même des chansons avec un rythme jazz. A ne pas manquer, "Christyne Chartrand à Paris".

Roger Auger

TROIS PREMIERS FLOCONS

La sérénité silencieuse tue toute action du temps:
Température frigide crystallise les vapeurs des cieux;
La première neige — elle approche — et l'enfant, impatient, l'attend,
Et naissent des merveilles de l'atmosphère — un, deux, trois flocons anxieux.

Le premier — craintif, perdu, timide, petit,
Voltige tristement, sans convictions, pour tomber —
Pour tomber au milieu d'un grand champ, seul, sans amis,
Aspirant pendant secondes languissantes, la venue d'une amitié.

Le second — parfait, zélé, gonflé mais incertain
Plane et se pose sur une vieille feuille plissée, séchée, peinée
Et consternée à l'arrivée de ce petit poussin —
Si frais, si resplendissant, si finement organisé.

Ce flocon exemplaire — frappé de souplesse, héro de la jeunesse
Influence son milieu, bouge le coeur des siens
Et la feuille, surprise, éclairée, comprend enfin avec sagesse,
Ce type de la nouvelle génération; elle l'accepte, le protège, le tient.

Hier, l'arbre estival se vêtait parfaitement de la feuille.
Cette nuit, à son tour, la feuille, souriante, sans deuil
Accueille sa nouvelle tunique—édredon protecteur—du lendemain à son seuil.

Et le troisième diamant, fondant de tendres sentiments d'amour,
Se glisse délicatement sur une paire de mains gantées mais liées.
Extasié, bouleversé, enjoué par ces coeurs en amour,
Ce grain de manne transpire mortellement de tout son être immaculé.

Toute jeunesse désire aimer;
Elle fondra afin d'y arriver.

Maintenant une communauté entière de flocons unis s'est jointe à celui du champ.
Celui sur la feuille y a trouvé l'acceptation d'une expérience,
Celui des mains a saigné de blancheur splendide en fondant,
Et le doux duvet laineux tombe, la jeunesse ouate l'univers, couvre sans déchéance.

Et voilà l'ennui et la nuit engloutis par le BONHEUR . . .

de l'institut collégial de St-Jean-Baptiste
poème du journal "l'Embryon"
Denis Beaudette



Les temps changent

La nouvelle saison au 100 Nons connaîtra des changements quant au temps et au contenu des représentations. Les spectacles dorénavant se présenteront à intervalles de deux semaines, ceci pour permettre aux artistes et à l'orchestre de monter des programmes d'une qualité peut-être supérieure à celle que nous avons eu l'habitude de voir dans le passé. Aussi ce surplus de temps qui est alloué aux artistes et à l'orchestre leur permettra de monter des spectacles plus longs.

Mais s'il y a des changements en ce qui concerne la longueur des programmes, il y en a d'autres aussi quant à leur contenu. Jusqu'ici nous avons pu voir passer sur la scène trois artistes dans une soirée. Grâce au nouveau format, nous pourrons en voir passer quatre ou cinq (en plus du débutant).

En plus, il n'y aura qu'un spectacle par soir: celui-ci aurait lieu à neuf heures du soir: la première boîte alors se donnera à **9 heures, le 8 février.** On vous garantit quelque chose de bien. Donc bienvenue à tous!

Gérard Jean,
directeur du programme

À CBWFT

"Du Feu S.V.P." le vendredi à 8 h. 30 du soir
- **le 14 février:** Bruce
- **le 21 février:** Christyne Chartrand à "Terre des Hommes"
- **le 7 mars:** Marc Gélinas (One Man Show)

"Si Jeunesse Pouvait" le dimanche à 6 h. du soir: série d'émissions au sujet des jeunes
- **le 9 février:** Le jeune et la famille
- **le 16 février:** Le jeune et la politique
- **le 23 février:** Le jeune et l'amour libre
- **le 2 mars:** le jeune et l'alcool

"Zoom" le dimanche à 7 h. 30 du soir
- **le 9 février:** Les Miladies, Marc Gélinas, Lise LaSalle, Yvon Deschamps, Patsy Gallant
- **le 23 février:** Renée Claude, Ginette Ravel, Tex
- **le 2 mars:** Jocelyne Pascal, Christine Charbonneau, Michèle Rivard, Micheline

"Tour à Tour" à 6 h. du soir
- **du 3 au 7 février:** animatrice . . . Danièle Oddera invitée . . . Pierre Létourneau
- **du 10 au 14 février:** Alexandre Zelkine, Liliane

Notre représentant nous écrit

Voilà déjà au-delà d'un mois que je siège avec les autres membres de la Société Franco-Manitobaine. Peut-être que certains d'entre vous se demandent ce que nous faisons.

Premièrement, j'aimerais vous dire que la tâche qu'a la Société Franco-Manitobaine n'est pas légère. Nous siégeons toutes les semaines depuis la nouvelle année. La prochaine chose à notre programme qui devra sortir sous peu sera l'établissement des directorats. En tenant compte des cinq à mettre sur pied nous posons l'accent surtout sur le directorat de l'information et celui de la culture. Ceux de l'éducation, de la jeunesse et de l'économie suivront.

Ayant été élu représentant des Jeunes Franco-Manitobains au sein de la S.F.M., il doit maintenant y avoir un lien entre vous et moi. Donc, je vous demande s'il serait possible que vous m'écriviez pour me demander ou suggérer des plans afin de pouvoir produire quelque chose pour les jeunes Franco-Manitobains. Nous devons nous faire valoir et nous faire connaître dans la Société manitobaine, au milieu de notre province bilingue et biculturelle.

Aimé Tétrault

FESTIVAL 1969

Le festival du collège de St-Boniface aura lieu cette année les samedi et dimanche 15 et 16 février. L'organisation complexe du festival s'étend en "soixante-neuf" sur le vaste thème de la mécanique contemporaine, englobé sous le titre caractéristique à l'éducation moderne, MEKANO. Les monuments de glace refléteront ce sujet bizarre; les couleurs en seront vivantes, l'esprit sera celui d'une jeunesse enthousiasmée.

La participation du public est essentielle. Le domaine des activités s'étend d'une partie de hockey le samedi soir à une danse le dimanche, au gymnase du Collège. L'après-midi du 16 offre des activités sportives, variété qui donne naissance à un programme comblé d'un désir de participation purement athlétique. Les anciens et les professeurs réaliseront la tension des muscles dans l'arène du gymnase et peut-être même sur la patinoire. Le public subira sans doute l'enthousiasme d'un spectacle et pourra participer à quelques activités enivrantes. La nourriture ne manquera pas: un restaurant ouvre ses portes le dimanche après-midi. La culture étudiante sera représentée sous l'aspect de peintures vibrantes et variées de plusieurs artistes locaux.

Ainsi, le festival évolue autour d'une atmosphère sportive, culturelle et aussi épicurienne. Épicurienne, c'est-à-dire qu'il y aura en plus de la nourriture et de la musique, une danse avec orchestre populaire. Pendant ce divertissement la reine du festival sera couronnée.

Mais tout commence véritablement par l'ouverture officielle du FESTIVAL 1969, le dimanche après-midi. Il s'agit tout simplement d'être là et voir . . .

Comité du Festival

"La vache de mon oncle Alfred se meurt"

Lorsque j'arrival au 100 Nons dimanche, j'ai trouvé une foule attroupée à la porte, attendant que commencent les auditions. Ce que je remarquai surtout fut cet enthousiasme parmi les artistes, excusez, vedettes qui venaient se faire entendre. Ce qui me fit le plus plaisir ce fut de voir que les gens qui s'étaient plaints le plus étaient tous venus pour nous montrer qu'ils pouvaient faire autant qu'ils le disaient. Parmi les vedettes qui ressortirent le plus il y en avait de St-Pierre, non, excusez-moi, pas St-Pierre, mais La Broquerie, ça alors, La Broquerie non plus! C'était Ste-Anne et Lorette qui . . . non, encore, non. Si je me souviens bien il y avait une jeune fille de Woodridge, qui promet d'être formidable. Woodridge est à 80 milles. St-Léon et Somerset ont aussi des candidates prometteuses. Ces villages sont à 80 milles. Enfin il y en a eu quelques-unes de Saint-Boniface.

On se demandera cependant pourquoi les artistes qui chantent au 100 Nons viennent la plupart de Saint-Boniface (ce qui est complètement faux et ne dénote que l'ignorance). On a voulu donner une chance à tous; personne n'en a profité. Ceux qui désirent condamner le 100 Nons, le baptiser d' "organisation-clique", qu'ils m'en disent mot. Mon nom et mon adresse sont sur les pancartes qui furent distribuées dans la plupart des écoles qui se disent franco-manitobaines!

Gérald Lavoie

Equipe:
G. GARAND, E. SHERSTONE, G. BONIN, L. AUGER, A. SABOURIN, R. AUGER, P. MONNIN, M. GOSSELIN
Collaborateurs:
D. SABOURIN, D. BAUDETTE, G. LAVOIE, G. JEAN, A. LE DRESSAY, B. ROBERT, G. ALLAIRE

Ciné-Club Universitaire du Collège de St-Boniface présente

Les Carabiniers

de Jean-Luc Godard

En vedette: M. Mase
G. Galed
C. Ridero

le DIMANCHE 9 février, à 8 h. 00 p.m.

Entrée gratuite (film gracieuseté de l'ambassade de France)

Au Collège de St-Boniface

FESTiVAL '69

Les samedi et dimanche 15 et 16 février

Les mignonnes secrétaires sont toujours indispensables

Automatisation, automation, automatisme... avec ces mots s'ouvre une nouvelle querelle. S'agit-il d'une révolution technique aussi importante dans son avènement et ses conséquences que la première révolution industrielle?

L'automatisation n'est pas une chose nouvelle; on sait que les anciens possédaient toutes sortes de petits engins automates. Descartes, lui-même en avait produit un, mais avec la création de la machine à vapeur en 1775, l'automatisme s'attaque à des objets utiles plutôt que futiles.

Verrons-nous l'ère où notre souriante secrétaire, objet utile s'il en est, sera remplacée par un automate électronique? On introduit bien dans nos bureaux des calculateurs électroniques, des machines à écrire électroniques, tapant sous la dictée, au seul son des mots.

Mais, croyez-vous, chères demoiselles, que votre patron pourra se passer de votre présence, même s'il est partisan fervent du progrès? En effet, que fera-t-il face à un fournisseur persévérant qu'il ne voudrait plus revoir? Heureusement avec votre sourire, vous savez faire comprendre au monsieur en question qu'il est importun, sans toutefois le "jeter dehors".

Comment votre cher patron pourrait-il se souvenir de tous les rendez-vous qui l'attendent? rendez-vous qu'il a souvent omis de noter et dont il ne vous a pas informée! Pourra-t-il alors passer ses nerfs et sa colère sur sa secrétaire s'ils vous a remplacée par un cerveau électronique? Aura-t-il en retour ce sourire qu'il attend et qui lui redonne le calme qu'il a perdu?

Enfin, avec toute la patience qui nous caractérise, secrétaires modèles, c'est à nous qu'incombera, en l'absence de notre patron, le soin de faire patienter le client important. En plus, nous devons accepter les heures supplémentaires et les appels téléphoniques tardifs pour les besoins urgents de notre supérieur. Et tout cela avec le sourire, encore le sourire et toujours le sourire...

C'est pourquoi, bien que l'automatisme avance à grands pas, nul ne remplacera, à notre avis, la secrétaire qui, comme le précise Mme G. G. Michelson, doit: avoir vraiment l'air d'une femme, agir comme une dame, penser comme un homme, et travailler comme un cheval...

Prière et stationnement

Un automobiliste gare sa voiture dans une zone interdite au stationnement, en plein quartier des affaires, et laisse la note suivante sous l'essuie-glace: "J'ai fait le tour de l'îlot dix fois et si je ne trouve pas une place, je perdrai mon emploi. Pardonnez-nous nos offenses!"

Un peu plus tard, un agent de police arrive, dresse procès-verbal et laisse l'avis suivant sur le pare-brise: "Je suis par ici depuis presque dix ans et si je ne vous donne pas une contravention, je perdrai ma place . . . Ne nous induisez pas en tentation!"

Le ski de tourisme

L'hiver ne représente-t-il pour vous qu'une saison de contraintes? Il n'est pas nécessaire que les mois d'hiver ne soient qu'une période de conduite automobile difficile et de pelletage de neige. Le ski de tourisme ou le "cross-country" peut vous apporter de la beauté et un plaisir particulier.

Cette récréation vous permet d'entrer en contact étroit avec les grands espaces en plein hiver, à une époque vivifiante mais paisible de l'année. Glissant sur ski à travers les bois et traversant les pentes, vous avez la chance d'observer de près, à loisir et sans contrainte, le paysage et les gens qui l'habitent.

C'est une occasion de goûter la paix et la tranquillité ou de tenter une expérience neuve, faite de sensations et de défi, une chance de tout laisser en arrière et de nouer des amitiés dans un groupe qui s'adonne au ski de tourisme.

La brochure "Le ski — Divertissement pour tous", publiée par le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, décrit ce genre de ski et donne tous les renseignements relatifs à l'équipement et aux techniques. Vous pouvez vous la procurer pour le prix de $1 dans les librairies de l'Imprimeur de la Reine, à Halifax, Montréal, Ottawa, Toronto, Winnipeg et Vancouver.

Piments verts farcis aux crevettes

- 4 piments verts (grosseur moyenne)
- 1 oignon haché (grosseur moyenne)
- ½ tasse de céleri haché
- ¼ tasse de beurre ou de margarine
- 1 livre de crevettes cuites et coupées en morceaux
- 1½ tasse de biscuits au fromage émiettés
- 1 oeuf
- 2 c. à table de lait
- ½ c. à thé de sel
- Un peu de poivre

Enlever une tranche mince sur le dessus des piments verts; enlever les noyaux et les membranes. Couvrir et cuire dans une petite quantité d'eau bouillante salée durant cinq minutes. Egoutter. Faire frire l'oignon et le céleri dans le beurre ou la margarine jusqu'à ce qu'ils soient tendres: ajouter les crevettes et les biscuits émiettés. Retirer du feu. Battre ensemble l'oeuf, le lait, le sel et le poivre; ajouter au mélange de crevettes. Placer les piments vers dans un plat graissé de 8 pouces carrés. Couvrir d'un papier aluminium. Cuire au four à 350°F. durant 30 minutes. Enlever le papier aluminium. Cuire 5 minutes de plus ou jusqu'à ce que le mélange de crevettes commence à brunir. Donne 4 portions.

Bijoux et bibelots

Coffret de Rosette

Connaissez-vous l'origine du "pretzel"?

Il était une fois... un moine, en l'an 610, dans un monastère du Nord de l'Italie, qui a modelé, avec des restes de pâte à pain, un biscuit représentant un enfant aux mains jointes en prière. Il offrait cette friandise toute croustillante et bien chaude à tous les petits qui savaient leurs prières. Le nom de pretzel vient du mot latin "pretiola" qui veut dire "petite récompense". Le pauvre moine ne pouvait jamais s'imaginer qu'un jour, sa "pieuse" idée serait servie toute recouverte de gros sel et offerte surtout dans les tavernes pour augmenter la soif des amateurs de bière.

✦ ✲ ✦

— Si je suis en retard à l'école, Monsieur, c'est que le trottoir est si glissant que lorsque je faisais un pas en avant je glissais deux pas en arrière.

— Mais alors, comment as-tu fini par arriver?

— C'est parce que j'ai voulu m'en retourner à la maison.

✦ ✲ ✦

Le café ne doit pas être servi plus d'une heure après avoir été infusé, sous peine de perdre de la saveur.

✦ ✲ ✦

Une bonne habitude à prendre que celle d'ajouter une pincée de sel à l'eau que vous voulez voir bouillir rapidement. Le sodium accélère le processus d'ébullition.

✦ ✲ ✦

Pour raccourcir une corde de lampe excessivement longue, pliez la corde en boucles maintenues par une bande adhésive et placez-la ensuite à l'intérieur de la base de la lampe.

✦ ✲ ✦

Réflexion: Se noyer est une mort affreuse, car on meurt à petit feu.

Il est toujours agréable de respirer un parfum délicat. Si vous attendez des invités, badigeonnez les ampoules de vos lampes de table avec un peu d'eau de Cologne. En se réchauffant, les lumières répandront une douce fragrance.

✦ ✲ ✦

Celles qui boivent du thé noir savent-elles que c'est l'un des meilleurs diurétiques domestiques? Il facilite l'action du rein et aide l'organisme à se débarrasser des surplus de liquides contenant des toxines.

✦ ✲ ✦

Comment être jolie? Tout d'abord, ne pas dire: "J'ai des traits irréguliers" ou "j'ai une vilaine peau". Des trais réguliers ne sont en rien nécessaires à la beauté. Qui sait si votre charme, votre attrait, ce ne seront pas justement ces traits irréguliers marqués de votre personnalité? Quant à une jolie peau, cela s'obtient ou tout au moins cela s'améliore.

✦ ✲ ✦

— Je viens de recevoir ton bulletin de note: Un en géographie, zéro en anglais, zéro en composition, zéro en mathématique. M'expliqueras-tu pourquoi tu as trois zéros?

— Je ne sais pas, papa. Sans doute parce que j'ai trop bien étudié ma géographie.

✦ ✲ ✦

Ne jetez plus les pépins et les pelures de pommes. Versez dessus de l'eau bouillante et sucrez à volonté. Consommez bien chaud. C'est ce qu'on appelle le thé de pommes.

✦ ✲ ✦

Avec des sacs de thé tiède, vous pouvez vous donner un bain de paupières à peu de frais. Appliquez-les sur vos yeux, une dizaine de minutes. Cela vous détendra et empêchera la formation des vilaines poches sous les yeux.

Le choix des vêtements de ski

Lorsque vous achetez des vêtements de ski, la publication du ministère fédéral de la Santé intitulée: "Ski" vous dit que l'utilité devrait l'emporter sur la mode. Un mauvais choix peut faire la différence entre le plaisir et le manque de confort sur les pentes.

Vos vêtements devraient pouvoir vous protéger des froids intenses, des vents ou de la neige fondante.

Voici une brève liste de pièces de vêtement qui devraient faire partie de votre équipement de ski:

1. Le sous-vêtement long est indispensable. La plupart des pantalons de ski protègent contre le vent et la neige mais ce ne sont pas des vêtements chauds en eux-mêmes. Les sous-vêtements de type "Thermol" sont considérés comme étant les meilleurs.

2. Il est préférable de porter une paire de chaussettes de grosse laine à l'extérieur et une paire de chaussettes en laine fine à l'intérieur pour être confortable en tout temps.

3. Quand il s'agit de pantalons de ski, s'assurer en tout premier lieu qu'ils sont à l'épreuve du vent et de l'humidité. Il n'est pas nécessaire que le tissu soit lourd car les sous-vêtements procurent la chaleur nécessaire. Le pantalon doit permettre aux genoux de plier facilement, être bien ajusté sans être serré.

4. La veste de ski doit être chaude, à l'épreuve du vent, et protéger aussi la taille. Elle devrait comporter un capuchon et les poches devraient être munies de fermetures à glissière pour retenir les effets personnels en cas de chute. Elle devrait être assez ample pour permettre de porter un chandail en dessous.

5. Rien ne vaut mieux, par temps très froid, que des mitaines de cuir portées par dessus des mitaines de laine. Les mitaines ou les gants devraient être en cuir résistant à la paume de la main et être munis d'élastiques au poignet pour protéger contre la neige.

6. Quant à la coiffure, que vous portiez un bandeau ou une toque, assurez-vous qu'elle soit assez serrée pour tenir sur la tête quand vous dévalerez les pentes.

7. Les lunettes teintées protègent les yeux contre l'éblouissement et la neige. Qu'il fasse soleil ou qu'il y ait rafale, il importe de bien voir devant soi en tout temps.

Je m'en vais dans le Sud, au soleil...

Pendant que le climat fait des siennes, des milliers de Canadiens se rendent dans le Sud pour se trouver une place au soleil.

L'exode annuel d'hiver est plus important que jamais cette année et tient à une raison: la neige.

A Calgary, par exemple, les départs étaient rares avant la première tempête de neige de la saison, le 3 décembre 1968. Dès lors, une agence de voyage reçut 11 appels en 48 heures.

Ailleurs au Canada, il en a été de même, et un relevé transcanadien de la Presse Canadienne a indiqué que la Floride, les Antilles et Acapulco sont les endroits de villégiature de choix encore une fois.

Les agents de voyage disent que l'exode se divise en deux grandes vagues: les enfants qui vont rejoindre leurs parents et les parents qui s'enfuient de leurs enfants.

Les listes de réservations depuis Montréal, cette année, ont été au complet pour janvier. Les vols ont été en décembre de 20 pour cent plus nombreux que l'année précédente et la plupart des compagnies aériennes ont assigné des avions supplémentaires.



Q. — J'appartiens à une famille assez à l'aise où tous ont fait des études supérieures et universitaires. Je ne suis pas particulièrement doué ayant complété ma douzième année avec peine et misère. J'aimerais m'inscrire dans une école technique afin d'y apprendre un métier, soit en mécanique ou en électronique. Il est peut-être trop tard pour cette année, mais de toute façon, je suis un cours commercial pour le moment. Il me sera utile quoique je fasse plus tard. Mon problème le plus sérieux, cependant, c'est que mes parents et mes frères et soeurs sont tout à fait opposés à ce que j'apprenne un métier. Ils prétendent que je pourrais mieux réussir dans le monde des affaires et pourtant, de nos jours, sans diplôme universitaire, c'est à peine si on peut y mettre le pied dans la porte. Aidez-moi. Je sens que des études plus poussées me seraient absolument impossibles. Merci. — **Jeannot.**

R. — Eh bien, moi j'approuve de tout coeur votre projet. Etre compétent et surtout qualifié dans un métier, surtout l'un ou l'autre de ceux qui vous tentent, peut vous apporter une immense satisfaction sans compter l'aspect rémunérateur qui est très important. Qu'importe **l'orgueil** dont fait preuve votre famille si elle peut être **fière** de vous voir heureux dans votre travail et prospère en plus. Sûrement, elle ne voudrait pas vous voir végéter dans un petit emploi sans avenir dans le monde des affaires et malheureux par surcroît. Essayez de présenter très calmement votre point de vue à vos parents. Ils ont vraiment votre bonheur à coeur et finiront par comprendre. Quant à vos frères et soeurs, cela ne les regarde pas. C'est votre avenir qui est en jeu. Informez-vous aux écoles techniques, elles ont souvent deux inscriptions par année.

☆ ☆ ☆

R. — **A Minois Rose.** Si vous voulez que votre mère vous permette de sortir avec ces deux copains, il faut d'abord les lui présenter. Elle a conscience de ses devoirs et ne peut vous laisser fréquenter n'importe qui. Amenez ces jeunes gens chez vous, écoutez des disques, causez, etc. Quand elle connaitra vos amis, votre mère sera à même de juger.

☆ ☆ ☆

Q. — J'ai un correspondant étranger à qui je voudrais offrir quelque chose de bien Canadien français pour son anniversaire. Auriez-vous un conseil à me donner? Aussi, connaissez-vous l'adresse d'un endroit où je pourrais vendre de vieux disques canadiens-français dont le charme est passé pour moi? Merci. — **Jeune lectrice.**

R. — Vous pourriez faire d'une pierre deux coups, si vous envoyiez ces disques, ou certains d'entre eux à votre ami lointain. Il ne les a peut-être jamais entendus. Si vous croyez que les frais de transport seraient trop élevés, même par paquebot, on vend de magnifiques calendriers canadiens bilingues, dont les photographies merveilleuses offrent un excellent coup d'oeil sur le Canada tout entier.

☆ ☆ ☆

Q. — Pourriez-vous me donner les prix des "scooters" Honda et des motocyclettes Yamaha? Merci. — **Pierrot**

R. — Je ne peux malheureusement vous donner ces prix. Il vous faudra vous informer auprès des concessionnaires et vendeurs de ces deux machines. Les journaux, dans leurs pages de réclame, publient souvent des annonces précises.

☆ ☆ ☆

Q. — Je ne travaille plus, étant à ma retraite depuis six mois. Au début j'étais enchantée de pouvoir faire à peu près à ma guise, mais voilà que maintenant je m'ennuie. J'habite seule dans un logis confortable que j'entretiens avec plus de soins qu'auparavant, puisque j'en ai le temps, mais ce travail fini... que faire? La plupart de mes amies travaillent encore. Un conseil, s'il vous plait. **Pensionnée.**

R. — Sortez de chez vous pour aller faire du bien. Occupez-vous d'oeuvres de bienfaisance, visitez les malades et les infirmes. Le soir, avec vos amis, faites quelques sorties. Suivez des cours intéressants. L'ennui n'affecte véritablement que les personnes ennuyeuses.

LOUISE

Le rhume banal doit être traité avec bon sens

Depuis que Georges Washington dut s'aliter un jour par suite d'un rhume négligé et mourut de complications, on s'efforce avec acharnement d'en découvrir le remède.

La science médicale a réussi à trouver le remède à de nombreuses maladies graves, mais, selon le Conseil de la Santé Familiale, le traitement du rhume est toujours inconnu.

Néanmoins, l'ingéniosité humaine, les efforts et les millions de dollars consacrés à la recherche, ont permis de mettre au point des remèdes et des médicaments susceptibles de soulager les symptômes du rhume. Ces derniers peuvent aller d'un léger enchifrènement jusqu'à une affection sérieuse, analogue à l'influenza.

L'adulte en possession d'une santé normale peut s'attendre normalement à subir 3 ou 4 rhumes par an et chez l'enfant, ce chiffre peut aller jusqu'à 7 ou même plus.

Bien qu'il n'existe aucun remède susceptible d'en assurer la guérison, le rhume n'est cependant plus l'affection mystérieuse qu'il était au temps de George Washington. On sait à présent, par exemple, que les rhumes peuvent être causés par autant que 100 différents virus et que les rhumes récents sont censés être plus contagieux que les rhumes anciens. On peut s'attendre à ce qu'un rhume dure de quatre à sept jours.

Le Conseil de la Santé Familiale suggère de traiter le rhume banal avec bon sens et de ne pas attendre que les symptômes s'aggravent pour agir. Il faut s'assurer beaucoup de sommeil et de repos.

Si, après plusieurs jours, le rhume ne semble pas **réagir** au traitement, et si le patient ne se sent pas mieux, il devra consulter un médecin, car, comme l'a dit justement l'un d'eux, "un éternuement ne dénote pas forcément un rhume banal".

Couvrez votre bouche et votre nez quand vous toussez ou quand vous éternuez pour protéger les autres. Utilisez une vaisselle distincte et ne laissez pas en contact votre linge et vos serviettes avec les effets personnels des autres membres de la famille. Et lavez vos mains fréquemment.

Marie Gélinas

Mort du savant à qui l'on doit la pilule

PHILADELPHIE — Celui qui a été à l'origine de la pilule anticonceptionnelle, le docteur Maximilian R. Ehrenstein, est mort ces jours derniers d'une attaque cardiaque, à l'âge de 69 ans.

En 1944, le Dr Ehrenstein avait développé un produit chimique ressemblant à des hormones féminins, le "stéroïde 19". Plus tard, d'autres chercheurs avaient découvert que ce stéroïde inhibait l'ovulation. C'est cette découverte qui a permis le développement de la contraception par voie buccale. Le savant était arrivé d'Allemagne aux Etats-Unis en 1934.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

QUI VIVRA VERRA

PAR

ROBERTE ROLEINE

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

NUMERO 6

pas être un chef. En effet, dans tous les romans exotiques qu'elle avait lus, le héros, fils de roitelet indigène, était d'une beauté à se pâmer devant lui et d'une courtoisie raffinée. Elle était très déçue de découvrir sous cet aspect peu romanesque son premier "sauvage" et elle pensait que Bolivar aurait pu lui envoyer quelqu'un de plus représentatif.

— En route, ordonna M. de Saint-Clair.

Germain abandonna Virginie et rejoignit en avant le llanero. Ils chevauchèrent botte à botte, en bavardant car, si l'indigène restait immobile, M. de Baumilly gesticulait. Virginie se vexa d'être délaissée au profit d'un être si humble. Son père partageait son mécontentement et l'extériorisa:

— Germain ne sait pas garder ses distances avec les inférieurs.

La vallée traversée, bientôt, comme la veille, ils grimpèrent par une route en lacets. Au col, ils trouvèrent le dernier poste républicain.

La calèche s'arrêta et un caporal vint à la portière. Il demanda l'identité des voyageurs; le marquis lui répondit avec hauteur et mauvaise grâce. L'homme se tourna vers Francisco Ramirez qui, sans descendre de cheval, l'avait rejoint.

— Eh bien! Paco (Diminutif traditionnel de Francisco), s'exclama-t-il, tu fréquentes les royalistes, maintenant? Je n'aurais jamais cru cela de toi. Serais-tu prêt à trahir?

Il se mit à rire bruyamment, mais le métis demeura impassible.

— Enlève ta barrière, dit-il d'un ton calme et uni.

— Le général les laisse donc repartir? Où vont-ils, comme cela?

— Enlève ta barrière, répéta le llanero, sans impatience, et, comme si c'était déjà chose faite, il se porta en avant. Le caporal, qui était pourtant un Blanc, obéit sans discuter. La calèche passa le col.

"Voilà qui caractérise bien l'armée de Bolivar, pensa le marquis. Un utopiste qui proclame l'égalité des races, qui fait commander les Blancs par des gens de couleur, qui donne des postes de confiance à un noble comme Cristobal de Cerrar en même temps qu'à un llanero. De plus, il prend modèle sur l'exécrable République française et abolit l'esclavage. Où ira-t-on, aux colonies, s'il n'y a plus d'esclaves? Faudra-t-il payer les gens pour qu'ils travaillent?"

— Puis-je vous poser une question, mon père? demanda Virginie, très respectueusement car elle tenait à ce qu'il lui répondît.

— Volontiers, mon enfant.

— Je ne comprends rien à ce qui se passe. Pourriez-vous me l'expliquer?

— C'est très simple: un aventurier nommé Simon de Bolivar y Ponte, qui appartient, hélas! à une des meilleures familles de la capitale, a soulevé une partie de la population contre l'Espagne. Il avait déjà essayé il y a deux ans; il a été vaincu et s'est soumis. Il est parti cette fois en janvier de Nouvelle-Grenade (Ancien nom de la Colombie), où il était exilé, et il a conquis une langue de terre de la frontière à Caracas. Comme il tient la capitale il a pris le pouvoir, proclamé la république, l'indépendance, et ses partisans l'appellent le Libérateur de la Patrie.

En énonçant ce titre, le marquis ricana.

— Rassurez-vous, ajouta-t-il, nos troupes le battront bientôt et comme la région où nous vivons est calme, vous n'entendrez même plus parler de cette vilaine affaire.

Ils voyagèrent toute la journée, à une allure prudente, traversèrent la vallée du Rio Tuy et s'arrêtèrent le soir à mi-pente de la Cordillère, dans un relais.

Le lendemain à l'aube, ils reprirent l'ascension et passèrent le col. Ensuite, la route descendait assez doucement vers les collines, serpentant le long de courbes molles. On voyait à perte de vue la plaine verte des llanos sur laquelle stagnaient de lourds nuages gris; la saison des pluies n'était pas tout à fait finie et l'immense étendue plane était transformée en marécage.

Sur le siège, le cocher chantait d'une voix qui n'était pas très sûre. Il gesticulait et faisait sans cesse claquer son long fouet au-dessus des chevaux de tête. Tout à coup, chancelant, il se cramponna aux rênes. Avec un cahot violent, la voiture accéléra. Aussitôt, Ramirez lâcha sa lance, jeta sa monture en avant, accrocha un cheval de tête et sauta sur son dos. La calèche s'arrêta aussitôt, à deux mètres d'un tournant sans parapet que dominait un ravin.

— Que se passe-t-il? demanda M. de Saint-Clair en se dressant. Que signifie cet arrêt?

Germain vint au niveau de l'autre portière, car la calèche rasait la paroi du côté du marquis. Il était, quoique calme, pâle et légèrement contracté.

— Vous l'avez échappé belle: les chevaux s'emballaient. Vous pouvez remercier Paco.

Pendant ce temps, le llanero avait sauté à terre et interpellait le cocher en des termes peu académiques.

— Ma parole! s'écria le marquis, outré. Il donne des ordres à mes domestiques!

— Il n'a pas tort, déclara Germain. Arturo est ivre et a failli vous envoyer dans le ravin. Si vous permettez, je vais régler cela.

Il ordonna au cocher de descendre immédiatement du siège et de prendre place sur la malle auprès de la femme de chambre.

— Voudriez-vous nous conduire? demanda-t-il ensuite au llanero.

— Volontiers, monsieur de Baumilly. Je vous confie mon cheval: laissez-le libre, il suivra, mais jetez un coup d'oeil sur lui.

L'attelage partit au léger contact des rênes et prirent doucement le tournant dangereux. Mais la calèche ne garda pas longtemps cette allure raisonnable et se laissa bientôt emporter par la pente. Les chevaux ne semblaient pas effrayés par le vide; ils avaient confiance en leur conducteur, en qui ils reconnaissaient un maître. Ils lui obéissaient sans renâcler, guidés, autant que par les mains fermes, par la voix un peu chantante du llanero qui leur parlait sans cesse, dans un langage fait pour eux et incompréhensible aux humains.

Le marquis était blême. Jamais, il n'avait vu descendre une route de montagne à une telle allure et il était sûr que la calèche allait plonger dans le vide au prochain tournant.

— Arrête, tu es fou! finit-il par crier.

Le llanero se retourna légèrement et jeta par-dessus son épaule un nonchalant:

— Vous avez peur, monsieur le marquis?

— Oh! non, s'écria Virginie, qui elle, était enthousiasmée par cette course vertigineuse.

Elle éprouvait la même sensation de vide au creux de l'estomac que sur une escarpolette et y trouvait la même ivresse. Mais c'était encore plus exaltant cette fois car plus dangereux et, après tant de déceptions, c'était la première joie sans mélange que lui offrait le Venezuela.

Quand la voiture s'arrêta devant une auberge, Virginie s'écria:

— Vous avez été magnifique!

Et dans un geste d'enthousiasme, à l'espagnole, elle lança son gant au llanero. Il l'attrapa au vol et sourit. Comme Germain, il avait des dents splendides et un sourire éblouissant qui faisait oublier sa laideur. Il était beaucoup plus jeune qu'elle ne l'avait pensé.

Le marquis, l'air lugubre, haussa les épaules et descendit.

L'après-midi, sur les collines douces qui s'étendaient entre la montage et les llanos, Francisco Ramirez conduisit la calèche à un train d'enfer et la nuit était encore loin quand il lui fit franchir la grille de Saint-Clair. Sous les roues des gerbes d'eau s'élevèrent dans l'allée gorgée de pluie. Virginie fut étonnée de l'aspect peu soigné que présentait le jardin à la française: l'herbe des pelouses était haute de cinquante centimètres. La maison était en briques, basse, longue, avec un toit à pente unique très

(à suivre)

Dunrea

L'histoire de la paroisse

Le 16 mars 1909, aujourd'hui, nous avons reçu l'abjuration de Dorothy Castle, jeune fille de Winnipeg, et lui avons administré sous condition le sacrement de baptême. Le 21 mars 1909, cette jeune fille a fait sa première communion dans des sentiments très pieux; elle s'est préparée d'une manière très sérieuse à ce grand acte de religion. Aujourd'hui aussi, nous commençons les exercices d'une retraite prêchée par le R. P. Houle, de Makinak. Le mauvais temps de la première journée empêcha les paroissiens de s'y rendre en bien grand nombre.

Durant les autres jours, tous viennent bien régulièrement aux exercices à 9 h. 30 du matin et à 4 h. de l'après-midi: jeudi, communion générale, démonstration des hommes envers le Sacré-Coeur, le Saint-Sacrement exposé; illumination de la statue de la sainte Vierge, en ce jour de l'Annonciation. M. l'abbé Rousseau, curé de Mariapolis, vient nous donner son concours pour les confessions. Il chante la grand-messe et préside au salut du Saint-Sacrement; le soir au salut, consécration solennelle des hommes au Sacré-Coeur. Le vendredi 26: clôture de la retraite; confession des enfants qui n'ont pas encore fait leur première communion; le soir avant le salut, consécration de tous les enfants à la sainte Vierge et offrande des couronnes à Marie. Remerciements de M. le curé et adieux au missionnaire.

Quête durant ces jours: $60.00, dont $20.00 ont été recueillis à la quête de ce soir faite par le Père Houle pour son oeuvre des orphelins.

Codex historicus

NOUVELLES AGRICOLES EN BREF



Les tracas de la culture de la luzerne

SASKATOON, Sask. — Les luzernières de la région d'Edmonton sont affligées d'une maladie qu'il est convenu d'appeler "la fatigue de la luzerne". Il en résulte une diminution de moitié de la production dans un champ cultivé deux fois de suite en luzerne. Il faut en alterner la culture par la rotation. Une constatation identique a été faite dans les états américains de l'Orégon, du Washington et de l'Idaho. La luzerne semble produire une toxine auto-destructrice.

La fumure et l'humidité du sol ont été modifiés en vue d'enrayer le désordre mais sans résultats.

On a fait appel à la mégachile (abeille coupeuse de feuille) qui facilite grandement la fertilisation de la semence en serre comme en plein champ. Avant l'emploi de la mégachile les essais de croisements donnaient 2 à 5 pour cent de fécondation. La mégachile a occasionné des rendements allant jusqu'à 900 livres de semences à l'acre. C'est donc dire qu'elle offre des possibilités considérables, surtout dans le centre de la Saskatchewan.

☆ ☆ ☆

Les fongicides en industrie fruitière

VINELAND, Ont. — Grâce à l'emploi de fongicides, certains arbres fruitiers ont doublé leur production aux cours des années. Cette constatation s'applique surtout aux pommes sensibles à la tavelure. Dans les vergers non traités la maladie provoque la chute des feuilles et amenuise la vigueur des arbres. Trente ans passés les seuls produits en vente étaient la bouillie bordelaise et la bouillie souffrée qui causaient souvent des dégâts aux fruits et aux feuilles. Plusieurs fongicides apparus depuis 20 ans ont virtuellement remplacé les "bouillies" tout en donnant des arbres plus vigoureux.

Les recherches pour de meilleurs fongicides se poursuivent avec le résultat qu'un produit actuellement à l'étude aurait la capacité non seulement de prévenir, mais d'extirper une maladie une fois installée dans un arbre fruitier.

☆ ☆ ☆

Castration partielle des verrats

BRANDON, Man. — La castration partielle des porcs reproducteurs n'offre aucun avantage pécuniaire ou autre. Au contraire, il entraine des pertes d'argent, selon les recherches à la station fédérale de Brandon.

L'opération n'enlève que des tissus secondaires, laissant les testicules au complet. Les experts russes ont longtemps soutenu qu'il en résultait une augmentation du taux de croissanse.

En fait, la castration partielle a causé une perte d'argent: 47 pour cent des semi-castrats ont rapporté $5.50 de moins les 100 livres que les castrats. Conclusion des études de Brandon: la castration partielle n'est pas recommandable aux éleveurs.

Lorette

Caisse populaire

Le jeudi 30 janvier, quelque 60 sociétaires se réunissaient à la salle paroissiale pour la 32e assemblée annuelle de la Caisse populaire. Après la lecture des rapports des différents comités, Mlle Gilberte Jeanson donna le rapport de la Caisse de l'école élémentaire et Mlle Lorraine Bohémier celui de la Caisse de l'école secondaire.

On a pu constater que la Caisse a fait des progrès considérables pendant l'année écoulée. Cinquante-cinq nouveaux membres portent le total à 888 membres répartis comme suit: 569 adultes, 296 enfants et 23 sociétés; augmentation de l'actif de $32,680; un placement mensuel en parts est fait à la Caisse Centrale, et les coffrets de sécurité à l'avantage des sociétaires sont disponibles.

Les officiers se sont réunis plusieurs fois chaque mois, soit pour étudier les nombreuses demandes d'emprunts ou pour vérifier le travail accompli. M. Damase Dupuis agissait comme président de l'assemblée et Mlle Claudette Gauthier comme secrétaire.

Les élèves des écoles élémentaire et secondaire méritent des félicitations. Sur 480 élèves, 300 sont membres actifs. Afin de les encourager, la Caisse remet un dollar tous les mois au gagnant de chaque classe. Les recettes de l'Institut collégial pour l'année 1968 se chiffrent à $7,990.78. Ce montant leur a mérité le trophée. Il y a aussi tirage mensuel pour les déposants fidèles.

M. Léon Desmarais, gérant, fit la lecture du bilan pour l'année 1968, puis on donna l'occasion à tous de donner leurs opinions et ainsi faciliter la tâche des officiers.

Les sociétaires adoptèrent la recommandation des directeurs d'augmenter le boni à 5½ pour cent sur les parts.

L'élection des officiers donna les résultats suivants: MM. Gérald Johnson et Louis Jeanson, élus à la direction (3 ans et 1 an respectivement); M. Roméo Manaigre, réélu au comité de crédit; Mme Jeanne Mondor, élue pour 3 ans à la surveillance.

M. Gaston Bohémier, représentant la Caisse Centrale, félicita la Caisse locale du beau travail accompli et ajouta des remerciements aux écoles élémentaire et secondaire pour leur intérêt.

M. Denis Chénier, inspecteur des Caisses, souhaita que le progrès se continue, félicita les sociétaires de leur bonne assistance et souligna la présence de plusieurs jeunes. On mentionna aussi que les étudiants continuent à déposer à la Caisse après avoir laissé l'école. M. Damase Dupuis, président, remercia les officiers sortant de charge, ainsi que les nouveaux officiers élus.

Les prix de présence allèrent à Mme Claudette Johnson, Doris Bohémier, Mme Joseph Racine, MM. Claude Desmarais, Léon Desmarais et Laurent Johnson.

Un colloque en vue d'améliorer les Caisses se tiendra à Gimli et des représentants de la Caisse de Lorette y prendront part.

Condoléances

Sincères condoléances à M. Gilbert Sabourin, instituteur à l'Institut collégial de Lorette, à l'occasion du décès de son épouse, Denise, et de son fils, Normand, ainsi qu'à M. Taillieu, entrepreneur des systèmes d'égouts, qui a eu la douleur de perdre un employé, M. Laurence Taillieu, dans un accident survenu en avant de l'église.

Ste-Amélie

Çà et là

Mme Noëllie Sawatin, de Calgary, a visité M. et Mme Ludger Soucy et est aussi allée à Winnipeg visiter ses beaux-parents.

Plusieurs personnes se rendirent à Ste-Rose-du-Lac, le 29 janvier, pour les cours de catéchèse donnés par M. l'abbé L. Murphy, de Winnipeg.

L'assemblée annuelle paroissiale aura lieu le 16 février.

Sincères condoléances aux familles Corbel et Desjardins à l'occasion du décès de Mme Marie-Louise Corbel. La défunte avait été présidente des Dames de Ste-Anne à Ste-Amélie pendant plusieurs années et membre de la Ligue des Femmes Catholiques.

Malades

Prompt rétablissement à Mme Ludger Soucy et M. William Zastre, patients à l'hôpital de Ste-Rose-du-Lac, ainsi qu'à M. Albert Labelle, de retour au foyer après un séjour à l'hôpital général St-Boniface.

Ste-Agathe

Départ et bienvenue

M. et Mme Frank Lane, propriétaires de l'hôtel du village depuis 4 ans, cédaient leur place, le 25 janvier, à MM. et Mmes Art White et Gordon Anderson, de Toronto. M. et Mme Lane et leur famille sont allés habiter à Norwood.

Syndic

A l'élection d'un nouveau syndic le 26 janvier, M. Marius Lemoine fut choisi pour remplacer M. Jean-C. Fontaine sortant de charge.

Conduite d'eau

Le mardi soir 28 janvier, à l'école secondaire, M. B. Stokes, ingénieur responsable de l'approvisionnement de l'eau dans la province, M. B. Fleisman, ingénieur municipal, M. C. Chappel, avocat municipal, M. le maire John Wallace, M. le secrétaire municipal Joseph Brodeur et M. le conseiller Emmanuel Lemoine venaient sonder l'opinion des gens sur les avantages d'aller de l'avant au printemps avec les travaux d'excavation pour fournir à la population du village l'eau venant d'un puits à quelques milles à l'est.

Il fut décidé qu'un référendum se tiendrait prochainement.

Chambre de Commerce

Quelque 30 personnes ont assisté à une assemblée tenue le 24 janvier dans le but de fonder une Chambre de Commerce. Un comité d'étude avait préparé cette assemblée par de nombreuses rencontres et des renseignements précis. Avec l'installation des égouts, chose accomplie, et celle du système d'aqueduc qui s'annonce pour l'été, le temps semble propice pour lancer une telle organisation.

Une Chambre de Commerce a pour but le groupement de personnes intéressées à promouvoir le développement économique d'une région. Tous peuvent y appartenir et en bénéficier. Elle n'a aucune affiliation politique ou religieuse. Une telle organisation aurait accès plus facilement près des autorités municipales, provinciales et fédérale pour l'amélioration locale.

Le projet qui semble intéresser un plus grand nombre de personnes est celui d'une campagne d'embellissement du village et des alentours afin d'encourager les gens à y demeurer et à venir s'y installer, et profiter de la publicité pour vendre des lots et propriétés disponibles. D'autres projets qui intéressent surtout les jeunes seront étudiés et mis en oeuvre.

M. Nault, orateur de la Chambre de Commerce de Ste-Anne, accepta d'être le président de l'élection qui suivit. Furent élus: M. H. Bahuaud, président; M. Léon Courcelles, vice-président; Mme Doris Lemoine, secrétaire; M. Emile Lemoine, trésorier; MM. Emmanuel Courcelles, Gaston Brémault, Auguste Gauthier, Elie Dorge, Emmanuel Lemoine, Ernest Bourbonnière, Alfred Lévesque, Roger Brémault, Joseph Lécuyer et Jean-Maurice Lemoine, Mmes Lucien St-Vincent et Richard Dorge, directeurs, qui se partageront le travail des différents comités d'agriculture, d'affaires publiques, civiques, commerciales, industrielles, du recrutement des membres, de la publicité, des programmes et de la jeunesse.

Le nouvel exécutif se rassembla pour décider du taux de cotisation par membre. Il fut décidé qu'on perçoive $5.00 par famille et $3.00 par personne de 18 ans et plus. Les cartes de membres seront disponibles chez M. E. Bourbonnière, à la Caisse populaire, chez les frères Courcelles et à la coopérative.

Après le goûter servi par les dames de la Ligue des Femmes Catholiques, on profita de l'occasion pour annoncer et distribuer des livrets de billets de loterie pour le bazar qui se tiendra au milieu du mois d'avril. Tous ceux qui en désirent peuvent s'adresser à Mme Télesphore Pilon.

Malade

M. Théophile Joyal est patient à l'hôpital de Morris.

Un an de réalisations au service du développement des peuples

(Suite) — II —

Projets financés

A partir du produit de la collecte "Carême de Partage 68" et des autres dons reçus durant 1968, "Développement et Paix a collaboré à plus de 77 projets de développement socio-économique et a répondu à trois demandes de secours d'urgence dans 32 pays du monde pour un montant global de $1,068,500. Une somme de $205,300 reste encore disponible pour les projets reçus en décembre 1968, janvier et février 1969 et pour répondre aux urgences durant cette période.

Montants affectés par secteurs

1. Agriculture et pêcheries	$321,300	26 projets
2. Irrigation — puits — aqueducs	48,900	6 projets
3. Industries artisanales	59,300	5 projets
4. Education de base — alphabétisation animation communautaire	199,700	20 projets
5. Formation de cadres et de leaders (mise en place de centres, stages cours, etc.)	125,800	4 projets
6. Bourses d'études (21)	54,200	4 projets
7. Santé et Bien-être social	91,800	8 projets
8. Secours d'urgence	167,500	3 demandes
	$1,068,500	

Répartition par continents

Amérique Latine	53%
Afrique	36%
Asie	11%

Quelques réalisations parmi des centaines

Agriculture et pêcheries

Au Pakistan, extension d'une école d'agriculture où l'on enseigne aux jeunes l'élevage des bêtes à cornes et la culture du riz: $23,874. **En Haute-Volta**, équipement agricole fourni à des jeunes paysans: $22,400. **A Huallaga**, dans la jungle péruvienne, création d'une coopérative agricole sur des terres nouvellement défrichées: $48,000. **A Madras, en Inde**, expérience pilote de pêche pour remplacer les 28,000 "catamarans" de la région par des chaloupes modernes: $15,000. L'augmentation de la production alimentaire mondiale est un impératif urgent pour l'avenir de l'humanité.

Education et animation

L'augmentation rapide de la population oblige à une action immédiate d'alphabétisation, d'éducation de base, de formation de techniciens, d'artisans, et d'ouvriers. L'éducation de base et l'animation communautaire sont particulièrement importantes pour amener les populations locales à s'aider elles-mêmes. Au Pérou, $20,000 à un projet de développement communautaire dans le diocèse de Puno pour la mise en place d'activités telles que l'alphabétisation, l'enseignement en cuisine, nutrition, couture, mise en place de garderies, de coopératives d'artisanat, d'une grange modèle pour l'élevage de poulets, etc... au-delà de 6,000 femmes de la région participent à ce programme. En Bolivie, un octroi de $16,500 pour "Radio Emissoras Bolivia". Les ondes rejoignent les familles au fond de leur village et leur apportent l'alphabet et les techniques agricoles modernes.

Formation de cadres et de leaders, bourses

De Madagascar à Sao Luis au Brésil, des centaines d'hommes et de femmes ont pu suivre des stages de formation, des cours du soir, des sessions de perfectionnement.

Venus compléter leur formation au Canada ou la poursuivant sur place, 21 boursiers complètent leur formation en vue de travailler au développement de leur pays. Ils sont latino-américains, africains ou asiatiques, deux sont canadiens. Développement et Paix a consacré à la formation de ces cadres nouveaux pour les pays en voie de développement quelque $175,000 en 1968.

Action sociale et médicale

En Ouganda, $19,800 pour la construction d'un centre médical desservant une population de brousse de quelque 10 à 12,000 habitants; au Malawi $9,000 pour une clinique médicale mobile. En plus de donner les soins médicaux aux populations, il est important d'enseigner l'hygiène et le soin des enfants. Encore là, l'éducation est essentielle.

Secours d'urgence

Il aura fallu des dizaines et même des centaines de milliers de morts pour que le drame du Biafra arrive enfin à la conscience du monde. A cause de l'ampleur des souffrances subies par les victimes de cette guerre tragique, "Développement et Paix" a fait un effort exceptionnel d'abord pour soulager la misère et la famine et pour surtout éliminer la cause de ces souffrances, la guerre.

Développement et Paix a
— collaboré en août 1968 avec les autres Eglises Canadiennes, la Croix-Rouge, Oxfam, l'Unicef et Cansave à organiser une campagne appelée **"Fonds de Secours Nigeria/Biafra"**.
— fait parvenir à la Croix Rouge et à Caritas $150,000 pour l'envoi de nourriture et de médicaments aux victimes de la famine et de la guerre.
— demandé à plusieurs reprises au Gouvernement Canadien d'augmenter ses propres secours d'urgence et surtout d'intervenir, spécialement aux Nations-Unies, pour que soit cherchée une solution mettant fin à la guerre.

Communiqué de Développement et Paix

La Broquerie

Boite à chansons

Le vendredi soir 31 janvier, on avait le plaisir d'assister à une Boite à chansons organisée par les jeunes Franco-manitobains. Le thème, bien choisi et particulièrement significatif "Tous unis, dans l'amitié", a profondément impressionné l'assistance. Les animateurs dynamiques, Mlle Denise Brunette et M. Normand Collet, ont su captiver l'attention des jeunes continuellement.

L'invité d'honneur, M. Gérard Curé, de St-Pierre, a été formidable, à en juger par les applaudissements et les rappels des jeunes et des toujours jeunes.

Les musiciens, qui accompagnaient les chanteurs, se sont bien acquitté de leur tâche. Les participants, filles et garçons, ont agréablement surpris l'auditoire par leur intérprétation. Il semble que les talents ne manquent pas dans les centres canadiens-français.

Les jeunes sont venus nombreux d'un peu partout: St-Jean-Baptiste, Ste-Anne, Lorette, St-Pierre, Woodridge, St-Labre et Marchand, ce qui prouve une fois de plus que les jeunes aiment les Boites à chansons.

Un nombre imposant de parents, plusieurs religieuses, un bon nombre de professeurs, M. l'abbé R. Touchette, ainsi que M. l'abbé Bélanger, ont prouvé par leur présence qu'ils encourageaient les jeunes dans leurs activités.

Le gymnase de l'école secondaire était très accueillant, les décors ayant été faits par une équipe certainement très attentive au moindre détail. Les jeunes, qui faisaient partie du comité de réception, étaient très avenants.

En un mot, la Boite à chansons fut un succès. Félicitations aux jeunes. Merci d'avoir présenté une si belle soirée. A quand la prochaine!

Hockey

Voici les résultats des parties de hockey tenues au cours de la semaine du hockey mineur: Pee Wees — le 29 janvier, à La Broquerie, Lorette 15, La Broquerie 0; Bantams — le 31 janvier, à La Broquerie, Steinbach 6, La Broquerie 3; Seniors — le 28 janvier, à Dominion City, La Broquerie 7, Dominion City 6. La semaine s'est terminée par le Carnaval annuel.

Grand Carnaval annuel

Le samedi 1er février, le Carnaval débuta l'avant-midi par une partie de hockey avec les Pee Wees. L'équipe de Ste-Anne a blanchi l'équipe de La Broquerie au pointage de 10 à 0.

A 1 h. de l'après-midi, ce fut le tour des Bantams. L'équipe de La Broquerie a défait l'équipe de Ste-Anne au compte de 4 à 3. Les compteurs furent François Tétrault, Pierre Dubé, Laurent Tétrault et Gilles Lord.

Vers 3 h. p.m., les juvéniles de La Broquerie se mesuraient à l'équipe de Steinbach. Les jeunes de La Broquerie sont sortis victorieux au compte de 4 à 2. Les compteurs furent André Savard, François Tétrault, Denis Verrier et Aimé Tétrault.

Dans la soirée, tel que par le passé, ce fut la danse mascarade. Une foule imposante est venue s'amuser aux accords musicaux d'un orchestre enlevant.

Seulement un petit groupe s'est costumé cette année. Ce fut tout de même intéressant. Le premier prix fut décerné à M. Georges Quérel, de Woodridge, représentant un petit vieux. Mlles Juliette Rocan et Yvette Balcaen se méritèrent le deuxième prix. Elles avaient choisi de personnifier un vieux couple de l'ancien temps. Le troisième prix fut attribué à M. et Mme Léo Clement, de St-Boniface, costumés en Mexicains. On remarquait parmi les participants des astronautes qui méritent certainement une mention honorable. Ceci résume pas mal ce qui s'est passé durant la journée de samedi.

Le dimanche 2 février, au cours de l'après-midi, plusieurs personnes étaient témoins d'une course en auto-neige qui consistait à parcourir une distance de 32 milles de Woodridge à La Broquerie à une vitesse moyenne de 20 milles à l'heure. Le premier prix fut gagné par M. Adélard Tourond, de St-Labre, et M. Allan Yvon, de Woodridge, s'est mérité le deuxième prix.

Parmi les 17 participants on remarquait des gens de Lorette, Ste-Anne, La Broquerie, St-Pierre, Woodridge, Steinbach et St-Labre. Ce fut une course assez captivante à en juger par l'intérêt des spectateurs.

Au cours de la soirée, devant une foule de spectateurs enthousiasmés, les Habitants de La Broquerie ont réussi assez facilement à conserver le trophée Carnaval contre les Castors de Beauséjour au compte de 8 à 2. Les compteurs furent Bobby Daneault 2 buts, Gérard Gagnon, Brian Derkash, Adélard Gauthier, Hubert Bouchard, Jules Balcaen et François Tétrault chacun un. Avec la partie de hockey se terminait les activités du Carnaval de cette année.

Le Club sportif de La Broquerie désire remercier les personnes des paroisses environnantes qui sont venues l'encourager, soit par la participation ou l'assistance aux différentes activités sportives et récréatives du Carnaval.

Hockeyrama

Les activités sportives ne manquent pas dans la paroisse. La Chambre de Commerce organise un grand Hockeyrama pour la fin de semaine du 13 au 16 février. Surveillez les annonces dans les journaux et écoutez bien CKSB, on vous promet des surprises. Bienvenue à tous.

Malade

Heureuse convalescence à Mme Rita Nadeau, de retour à la maison après un court séjour à l'hôpital.

Ile-des-Chênes

L.F.C.

Espérons que la température sera plus agréable afin que les dames de la Ligue des Femmes Catholiques puissent continuer leurs nombreuses activités. C'est donc le jeudi 13 février que la réunion générale aura lieu à 8 h. du soir à l'école. On compte sur la présence de tous les membres.

Le dimanche 9 février est la date choisie pour la communion mensuelle; ne l'oublions pas car on a tellement besoin d'un peu de "divin" pour nous aider à suivre ce chemin difficile qu'est la vie.

Hockey

La partie de hockey du mardi 28 janvier a été égale pour chaque club. En effet, I.D.C. et St-Adolphe se sont rencontrés à l'aréna de Niverville et ont compté chacun 3 buts. Les joueurs qui ont fait ces points sont Gilbert d'Auteuil, Joseph Kaptein et Gilbert Dumontier; le gardien de buts, René Haddock, mérite des félicitations car il a joué une excellente partie.

Le jeudi 30 janvier, le club I.D.C. a subi une défaite lorsqu'il a rencontré Landmark à l'aréna de Niverville. Landmark a compté 7 points tandis qu'I.D.C. en a compté 4. Ceux qui ont fait ces buts sont Marcel Leclaire 2, Gilbert Dumontier et Jos. Kaptein chacun un.

Trente équipes ont participé au bonspiel ouvert à Notre-Dame-de-Lourdes

NOTRE-DAME-DE-LOURDES — Le bonspiel annuel tenu récemment fut bien réussi. Les villages représentés étaient: Altamont, Cardinal, St-Léon, Somerset, Swan Lake, Rathwell, St-Claude et Notre-Dame-de-Lourdes, ainsi que la brasserie Molson de Winnipeg.

Les équipes gagnantes furent: 1ère compétition — 1er prix, l'équipe de René Comte, Denis Pelletier, Gilbert Comte et Thomas Foster (cette équipe a aussi remporté le prix de "Grand Aggregate" et le trophée du concours annuel); 2e prix, l'équipe de Notre Dame Alfalfa Farm, composée des frères Hubert, Henri, Auguste et Marcel Comte; 3e prix, l'équipe de Michel Hacault, de Bruxelles, 4e prix, l'hôtel Commercial de St-Claude; 2e compétition — 1er prix, l'équipe de René Comte, de Notre-Dame-de-Lourdes; 2e prix, l'équipe de Raymond Delf, de Rathwell; 3e prix, l'équipe de Léo Moreau, de Cardinal; 4e prix, l'équipe de Louis Chabbert, fils, de Notre-Dame-de-Lourdes; 3e compétition — 1er prix, l'équipe de la Ferme d'Edelweiss, de Notre-Dame-de-Lourdes; 2e prix, l'équipe du magasin général B et B, de Swan Lake; 3e prix, l'équipe de Joseph Comte, de Cardinal; 4e prix, l'équipe de la Compagnie d'assurance Confédération, de Rathwell; 4e compétition — 1er prix, l'équipe du magasin général B et B, de Swan Lake; 2e prix, l'équipe de Louis Comte, de Notre-Dame-de-Lourdes; 3e prix, l'équipe de la brasserie Molson, de Winnipeg; 4e prix, l'équipe de Maurice Fouasse.

Le comité en charge du bonspiel remercie chaleureusement toutes les personnes qui y ont participé, soit en donnant de leur temps, soit par des dons ou des prix offerts par les commerçants qui patronnent les équipes. Sincères remerciements aux demoiselles et aux dames qui ont servi les goûters pendant de longues heures, ainsi qu'à MM. Irénée Teffaine et Albert Augert, gardiens responsables du tournoi.

Après la soirée, un réveillon fut servi et tous s'en retournèrent chez eux enchantés.

Bingo

Voici les résultats de la dernière soirée de bingo tenue le dimanche 2 février: prix de $25.00, Mlle Lorette Yarjau et Mme W. Earle, de Treherne; $15.00, Mmes Henri Comte et Joseph Lapointe, de St-Claude, et M. Victor Pantel; $10.00, Mlle Jacqueline Delaquis, Mmes Maurice Durand, Roland Brouzes, Joseph Sibilleau et Louis Brouzes, MM. Gérard Lesage et Olli Brown, de Manitou; $5.00, Mmes Albert Aubert, Jean Mao, Maurice Durand et Annie Graham, de Treherne, MM. Roger Pantel, Marcel Weicker et M. Jackson, de Treherne; $4.00, Roger Pantel, Joseph Bosc et Mel Murdy, de Manitou. Les prix d'entrée de $5.00 allèrent à Mlle Claudette Lesage et à Mme H. Bahuaud, de Somerset.

Le prochain bingo aura lieu le dimanche 16 février, à 8 h. du soir, avec un gros lot de $500.00 en 55 numéros.

Laurier

Caisse populaire

Le mercredi 29 janvier avait lieu l'assemblée annuelle de la Caisse populaire. En l'absence du président, M. Paul Maguet, vice-président, présida l'assemblée et souhaita à tous la bienvenue.

M. Noël Saquet fut élu au comité de direction, remplaçant M. Philippe Gamache. M. Gamache ayant exprimé le désir de se retirer, M. Elie Duruisseau fut réélu pour un terme de trois ans. M. Joseph Deremiens fut réélu au comité de surveillance et M. Alexandre Délaurier au comité de crédit.

Le rapport des directeurs fut donné par M. Paul Maguet; celui de la surveillance par M. Raymond Van Humbeck et celui du crédit par M. A. Délaurier. Mme Ernest Bouchard, gérante, donna le rapport financier pour l'année écoulée.

Les directeurs proposèrent un boni de 5 pour cent qui fut accepté par l'assistance. Plusieurs questions furent posées et la discussion fut vive et fructueuse. M. Wilfrid Bouchard gagna le prix d'entrée.

St-Jean-Baptiste

Remerciements

La famille Granger désire remercier sincèrement ceux et celles qui ont sympathisé avec elle, soit par leurs visites, envoi de cartes, offrandes de messes ou de toute autre façon, à l'occasion du décès du R. P. David Granger, O.P.

St-Norbert

L.F.C.

Pour cause de température inclémente, la première assemblée mensuelle de la nouvelle année qui devait avoir lieu le 22 fut remise au mercredi soir 29 janvier. La messe fut célébrée à 7 h. 30 par M. l'abbé L. Couture aux intentions de Sr Marie Lord. M. l'aumônier et les 29 membres de la Ligue des Femmes Catholiques présentes se rendirent ensuite à la salle Ritchot.

Dans son adresse de bienvenue, Mme Louis Kenny, présidente, rappela la résolution prise lors du congrès de la Ligue, qui avait lieu à Lorette en mai dernier: "Que chaque membre prenne le temps de dire chaque jour une prière pour les vocations".

La quête pour les lépreux, organisée par Mme H. Bosc, rapporta la somme de $119.85. Merci à tous.

Les projets d'avenir sont de faire un don de $50.00 aux missions du Brésil, un autre don à chacune des organisations suivantes: guides, jeannettes, scoutes, louveteaux. Enfin, il fut décidé de contribuer à l'achat de nouvelles tentures pour le presbytère. M. l'aumônier annonça qu'une autre semaine de catéchèse aurait lieu à l'école secondaire la deuxième semaine de février.

Mme René Provost présenta l'invité d'honneur, M. l'abbé Henri Perron, curé de Lorette et directeur des vocations dans le diocèse. Il y eut un peu d'animation sociale parmi l'assemblée. Ensuite, M. l'abbé Perron précisa le rôle des parents en soulignant qu'il faut tenter de fournir aux jeunes "les moyens de devenir aptes de choisir librement chacun sa vocation". En terminant, il dit qu'il est important de se faire "une vision existentielle du prêtre et de la religieuse" Mme Jean Brodeur remercia l'invité d'honneur.

M. l'aumônier adressa des paroles de remerciement à Mme Joseph Bédard, membre de la Ligue, qui doit quitter la paroisse prochainement. Mme A. Bisson présenta à celle-ci un cadeau-souvenir en témoignage de reconnaissance. Mme Bédard remercia en termes émus.

Les membres de la Ligue désirent offrir leurs sincères félicitations à Mme David Dorge, gagnante d'un voyage en Europe.

Remerciements

Mme Louis Laporte désire remercier tous ceux et celles qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de son frère, M. Azac Levac, de Montréal. Elle remercie également pour les envois de cartes, les visites, etc., lors de son séjour à l'hôpital.

St-Claude

Remerciements

La famille Dion remercie tous et chacun pour leur bonté à l'occasion du décès de Mme Léa Dion, ainsi que les voisines qui ont aidé Mme Dion durant sa vie.

Il se cultive 53,000 acres de poids à soupe au Canada.



Pour vos petites annonces, signalez: 775-8443
entre 9 h. du matin et midi, ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi
Heure finale: mardi midi

TARIF 3 sous par mot. Minimum $1.00. — Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Minimum, $0.50. — Pas de changement de texte. Ajouter 25c si l'annonce doit être placée dans un cadre ou si l'on désire un numéro de boite.



Vol. 56—No 41

ON DEMANDE — Réceptionniste possédant bonne technique téléphonique et expérience à rencontrer le public. Doit être excellente vendeuse, avoir bonne apparence et être bilingue. Age: 23 à 35 ans. Devra travailler le samedi. Semaine de 5 jours. Salaire selon qualifications. **S'adresser par écrit à Boite 647, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2.** 41-647-41C.

ON DEMANDE — Bonne bilingue capable de jouer du piano pour prendre soin de 3 enfants d'âge pré-scolaire. Doit aimer le dessin, la lecture et travailler avec des jeunes enfants. Résiderait chez employeur. Chambre et salle de bain privées. Salaire. **Prière d'appeler 453-1021.** 41-646-43C.

ON DEMANDE
Personne bilingue sachant faire la cuisine et autres petits travaux domestiques, pour une communauté religieuse de 5 personnes dans quartier résidentiel de Winnipeg. Semaine de 40 heures. Logement fourni si désiré. Congés payés. **S'adresser à Boite 643, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2.** 41-643-41C.

ON DEMANDE
Mécanicien avec expérience dans tous genres de réparations d'automobile. Emploi permanent. S'adresser à: **Provencher Service, 174, boulevard Provencher, ou composer: 233-7431.** 41-641-41C.

ON DEMANDE — Mécanicien qualifié et possédant expérience. Seules les personnes ayant ces capacités peuvent faire demande. Bonnes conditions de travail. Salaire des plus élevés à l'homme de la situation. Homme spécialisé en débossage de carrosserie pour prendre charge d'atelier moderne ou louerait à un homme qualifié. **Glen Chapman, Chapman Motors Ltd., Killarney, Man.**

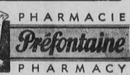
KLEM'S CATERING
Mariages, banquets, fins de semaine. Servons repas chauds avec holopchis, même sur semaine. **Composer 256-0101.** 18-414-T.F

Pas de cheveux gris . . .
Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS
Ecrivez pour dépliants gratuits
C. C. Jamieson
Boite postale 22, Transcona, Man.
Téléphone: 222-4492

PIANOS et ORGUES A VENDRE
Agent exclusif pour pianos Heintzman et Sherlock-Manning et orgues Hammond. Voyez notre représentant français, M Jean Carignan.
J. J. H. McLean Co. Ltd.
Angle Graham et Edmonton
Winnipeg - Tél.: 942-4231
Affilié à la Procure Générale

St. Boniface 'ESSO'
Provencher et Taché
Téléphone: 233-4654
Norbert Tétrault, prop.
Mise au point des moteurs
Assortiment complet
de produits Atlas
Ouvert tous les jours de la semaine de 7 h. a.m. à 11 h. p.m.

Paul Paquin
Assurances générales
989, AUTUMNWOOD
ST-BONIFACE
Boite 63, St-Boniface, Man.
Téléphone: 253-9805


PHARMACIE
Préfontaine
PHARMACY
243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et Des Meurons
Téléphone: 247-3533
Nous livrons à domicile

DEMOISELLE CATHOLIQUE, âgée de 25 ans, désire rencontrer garçon catholique, de préférence entre 25 et 32 ans. Photo désirée avec 1ère lettre. **S'adresser à: Boite 642, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2.** 41-642-41C.

DEMOISELLE CATHOLIQUE possédant de très belles qualités, âgée de 39 ans, désire rencontrer garçon catholique, ayant bonne position, aimant la danse et surtout ne buvant pas. Préférablement entre 40 à 50 ans. **S'adresser à Boite 618, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winniper 2.** 39-618-41C.

SI VOUS DESIREZ faire déblayer la neige autour de votre maison, composez: 233-1633. 41-640-42C.

A VENDRE
430 acres de terre près de St-Adolphe. Le tout en culture. $67,000. 375 boisseaux d'avoire à 42c du boisseau. **S'adresser à: Edmond Brodeur, St-Adolphe, Man. Téléphone: 883-2356.** 39-626-42C.

A VENDRE — Petit orgue électrique "Symphonette". **S'adresser à: Alphonse Lusignan, Gateway Lodge, 293, avenue Assiniboine, Winnipeg 1.** 41-639-41C.

A VENDRE — Commode double avec lit simple assorti. Aussi, machine à écrire portative. **Composer après 6 h. p.m.: 233-6531.** 40-633-41C.

A VENDRE — Quelques propriétés dans village. Choix varié. S'adresser à: **Eugène Labelle, représentant d'Assurances Coopératives, St-Pierre, Man. Tél.: 433-7758.** 38-613-46P.

A VENDRE — St-Boniface Centre, près église, écoles et collège. Grand duplexe, 11 ans: 3 chambres à coucher en haut, 4 en bas; grands salons, cuisines, 3 salles de bain. Garage double. Bon revenu. **Composer CH 7-6436.** 37-602-42C.

A VENDRE — St-Boniface. Quincaillerie. Bon chiffre d'affaires. Cause de vente: maladie. **Composer après 6 h. p.m.: CE 3-4019.** 40-636-T.F.

A VENDRE

ST-BONIFACE
Triplex: 15 ans. Revenu mensuel: $140, plus logis: 4 pièces, 2 chambres à coucher pour propriétaire. Grand lot. Garage double. $21,500.

PARC WINDSOR
Maison: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Grand lot. Prix: $14,500 à termes.

VILLAGE DE LORETTE
272 acres en culture. Cinq graineries. Deux hangars à machineries. Maison de 5 pièces avec toutes commodités. $150 de l'acre.

Appelez
J.-R. POIRIER REALTY
Suite 11, 561, avenue Warsaw, Winnipeg 9
Téléphone: 475-1876
32-572-T.F.

WESTERN PLUMBING & HEATING CO. LTD.
A. NEYRON, propriétaire
541, rue Des Meurons
Réparations générales
Installation - Rénovation
Téléphone: 247-3603
Nous entretenons ce que nous vendons.

GUERTIN Frères
MARCHANDS DE PEINTURE
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
270, ave Assiniboine, Wpg
Téléphone: 947-0491

McKEAG HARRIS Realty Co.
Achetons — vendons — ou nous vendrons votre maison.
Service rapide et efficace.
Communiquez avec notre représentant français
Georges Guertin
Téléphones:
774-2505 — le soir 774-6461

ARMAND AYOTTE REALTY ET ASSURANCE GENERALE LTEE
191, boulevard Dollard
St-Boniface

A VENDRE

St-Boniface — Rue Desautels. Maison de rapport: 2 logis, 3 et 4 pièces. Entrées privées. Soubassement complet. Bon revenu. Comptant requis: $2,000. Première hypothèque à 7%.

St-Boniface — Rue Langevin. Maison de rapport: trois logis avec entrées privées, comprenant grand logis moderne de 3 chambres à coucher. Deux pièces et salle de bain au sous-sol. Bon revenu. Comptant requis: $7,000. Balance à termes.

St-Boniface — Rue Notre-Dame. Prix: $6,500. Maison: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Taxe: $121.00. Lot: 33' x 122'. $1,000 comptant. Balance à termes.

St-Boniface — De la Morénie. Maison: 6 pièces, 3 ou 4 chambres à coucher. Plancher: bois dur. Chauffage: gaz. Garage. $6,000 comptant. Balance à termes.

Ste-Anne — Immeuble: 7 logis. Entrées privées. Chauffage: gaz. 3 garages. Lot: ¾ d'acre. Revenu mensuel: $550.00. Considérerait échange.

APPELER
A. Ayotte: 233-5845
37-604-41C.

CARRIERE REALTY
S.S. 1, Groupe 2, C.P. 6
St-Norbert

A VENDRE

Notre-Dame-de-Lourdes. Près du village. 160 acres; 120 en culture. Bien égoutée. $12,000.

Autre terre. 320 acres avec maison et étable. Bonne eau et terrain. Environ 6 milles du village. Taxe: $250. 210 acres en culture. Seulement $25,000.

St-Norbert. Rue St-Pierre. 3 lots: 75' x 178' chacun.

St-Norbert. Bonne maison moderne: 4 chambres à coucher. Lot: 100' x 178'.

Pour plus d'informations
Composer 269-2943
18-420-T.F.

Oliver, Brown & Schrag Ltd.
696, ch. Elisabeth, St-Boniface 6

MAURICE AYOTTE
13, Crestwood Crescent
Parc Windsor
253-9641
ou
253-1361

A VENDRE

PARC WINDSOR
4 chambres à coucher,
salle à manger
2 salles de bain,
salle de récréation.
Tapis mur à mur,
maison d'été attenante.
1,600 pieds carrés.
Possession: 1er juillet.
Meilleur achat au Parc Windsor.

NORWOOD
Joli bungalow: 5 pièces,
2 ou 3 chambres à coucher.
Cuisine avec salle
de récréation attenante.
Garage.
Bois tranquille.
Possession: 30 jours.
Prix: $15,900.
Comptant requis: $1,600.
Plusieurs arbres.

ST-BONIFACE
Duplexe: 11 ans.
Chaque logis: 1,300 pieds carrés.
3 chambres à coucher
dans chaque logis.
3e apparteemnt
au sous-sol non complété,
contenant 1 grande chambre
à coucher et salle de bain.
Très grand lot.
Garage double.
Propriétaire déménage.
Possession: 1er juillet.
Rendement sur
investissement de 10 à 16%.
41-644-41C.

ALEXANDER AGENCIES LTD.
556, chemin Pembina
Winnipeg 9

A VENDRE

St-Adolphe — 50 acres entre chemin Ste-Marie et Rivière Rouge. Bungalow neuf ainsi que maison de 2 étages: 8 pièces. Appeler pour plus d'informations.

St-Vital — Près école. Petit bungalow: 2 chambres à coucher. Grand lot. Seulemen:t $6,500.

PAIERAIT COMPTANT POUR VOTRE MAISON OU LA VENDRAIT POUR VOUS, SI INTERESSE.
Appeler PIERRE PINEAU
284-5390 ou 269-1591
38-614-41C.

OLIVER, BROWN & SCHRAG LTD.
696, chemin Elisabeth
Téléphone: 253-1361
ISABEL DRENKER
Téléphone: 247-8095

A VENDRE

ST-BONIFACE CENTRE
Maison: 3 chambres à coucher, en bon état. Garage. Près écoles et centre d'achats. $1,000 comptant. Balance à termes.
41-645-41C.

À VENDRE OU À LOUER
à St-Claude, Manitoba
Bungalow complètement moderne, avec garage attenant. 3 chambres à coucher, cuisine, salon, salle de bain. Soubassement fini, avec salle de loisirs plus 3 chambres à coucher supplémentaires et salle de bain. Près école, église et hôpital. Possession immédiate. $100.00 par mois, ou offres pour vente considérées. **S'adresser à Société Centrale d'hypothèques et de Logement, 870, avenue Portage, Winnipeg 10, Manitoba. Téléphone: 774-7491.**



M. Alberto Bonomo, de St-Boniface, a été nommé récemment directeur de la "Credit Union League of Manitoba", section de la perception qui pourvoit au contrôle du crédit et à l'encaissement des prêts pour les Caisses populaires et les "Credit Unions" du Manitoba.

Dames Auxiliaires de l'hôpital Taché

Lors de l'assemblée annuelle des Dames Auxiliaires de l'Hôpital Taché de St-Boniface, le 29 janvier dernier, les officières et membres des comités furent élus comme suit: Mmes William Russell, présidente; Robert McNaughton, présidente sortant de charge; L. A. Régnier, 1ère vice-présidente; L. Lefebvre, 2e vice-présidente; Arthur Forstall, secrétaire correspondante; Paul Désilets, secrétaire; Mlle A. B. MacDonald, trésorière; membres des différents comités, Mmes R. Blanchette, R. Bouchard, F. Cormier, L. Lefebvre, Mlle Louisa Bilodeau, Mmes Thérèse Beck, Steve Mallen, Denis Allard, Alex MacKenzie et L.-A. Régnier.

L'an dernier, les Dames Auxiliaires ont fait un don à l'hôpital de deux téléviseurs; ont organisé un pique-nique qui fut un succès et ont offert un cadeau de Noël pour chacun des patients.

Plan de Sécurité familiale

La Société Franco-Manitobaine se joint à M. Louis Lemoing, représentant du Plan de Sécurité familiale pour souhaiter un joyeux anniversaire à:

M. Maxime Désaulniers, rue Fontaine, St-Boniface, du 4 février.

M. Albert Dubé, rue De la Morénie, St-Boniface, du 4 février.

M. François Pageot, rue Langevin, St-Boniface, du 4 février.

M. Aimé Delaquis, chemin Ste-Marie, St-Vital, du 6 février.

M. Gaston Brémaud, Ste-Agathe, du 7 février.

M. Brunelle Léveillé, Place Gaboury, St-Boniface, du 7 février.

M. Adrien Lajoie, Ste-Anne, du 8 février.

Nouvelle substance Rétracte les Hémorroides

Une substance cicatrisante exclusive provoque la rétraction des hémorroides et la cicatrisation des tissus.

Un grand institut de recherche vient de mettre au point une substance cicatrisante sans pareille pour la rétraction des hémorroïdes, le soulagement de la démangeaison et la cicatrisation des tissus.

Cette substance ne fait pas qu'apaiser les douleurs locales; dans nombre de cas, on a pu observer une rétraction notoire des hémorroïdes.

Mieux encore, l'effet cicatrisant du médicament s'est prolongé durant plusieurs mois.

Cette substance aux effets si bienfaisants se nomme la Bio-Dyne; elle aide rapidement à la cicatrisation des cellules et stimule la croissance des tissus nouveaux.

La nouvelle Bio-Dyne est offerte soit en onguent, soit en suppositoires sous le nom de Préparation H. Elle est en vente dans toutes les bonnes pharmacies et s'accompagne d'une offre de remboursement.

ON DEMANDE FILLES OU FEMMES
Travail délicat, meilleurs gages
Femmes inexpérimentées demandées pour apprendre le métier de
COIFFEUSE
Les offres d'emplois pour les coiffeuses diplômées sont plus nombreuses que celles-ci.
Jamais auparavant y a-t-il eu tant d'occasions pour les jeunes filles ambitieuses
Ecrivez pour obtenir un catalogue gratuit
MARVEL BEAUTY SCHOOL
273½, avenue Portage
Winnipeg, Man.
Succursales: Regina, Saskatoon, Calgary, Edmonton, Toronto

Marché des bestiaux

Rapport pour la semaine terminée le 29 janvier 1969 fourni par le bureau du Ministère fédéral de l'Agriculture, Service des Marchés Union Stock Yards, St-Boniface.

Les arrivages: 4,500 bovins, 550 veaux, 2,000 porcs, 150 moutons et agneaux. (La semaine précédente: 4,700 bovins, 750 veaux, 2,525 porcs, 550 moutons et agneaux.)

Bouvillons	
Choix	$26.50—27.50
Bons	$25.50—26.50
Moyens	$23.50—25.50
Communs	$20.00—23.00
Génisses	
Choix	$25.00—25.50
Bonnes	$24.00—25.00
Moyenes	$21.00—23.50
Communes	$15.00—20.50
Vaches	
Bonnes	$21.00—22.00
Moyennes	$19.50—20.50
Sujets destinés à la charcuterie et à la mise en conserve	$15.00—19.00
Taureaux	
Bons	$21.50—22.50
Communs et gras	$15.00—21.00
Veaux	
Bons et choix	$38.00—47.00
Moyens	$32.00—37.00
Communs	$20.00—31.00

Porcs
Les porcs de $31.95—33.90 ($33.30 à la fermeture). Les truies de $20.50—20.80.

Agneaux et moutons	
Agneaux bons (90-100 lbs)	$28.00—30.25
Agneaux légers	$25.00

Cours des oeufs

transmis à Winnipeg par le ministère fédéral de l'Agriculture

Prix moyen en carton d'une douzaine vendue par les grossistes aux détaillants.

A—gros	46.8
A—moyens	44.4
A—petits	36.7

Volailles

(livrées à Winnipeg)
Vivantes no 1 aux producteurs

Poulets	
Poulets à frire	.20-.20½
Poulets 4-5½ lb	.19-.20
Poulets 5½-6¾ lb	.20-.22
Poulets, plus de 6¾ lb	.25-
Poules	
Moins de 4½ lb	.08-.09
4½-5¾ lb	.08-.09
Plus de 5¾ lb	.13-.15

Prière à saint Jude, apôtre des causes désespérées
Pour faveur obtenue

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, le nom du traitre Judas est la cause que vous êtes oublié par plusieurs, mais l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron des cas désespérés. Priez pour moi si malheureux qui vous implore; usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire dans les cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin afin que je reçoive les consolations et secours du ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement... et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion.

Saint Jude, priez pour nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent.

Amen.

En reconnaissance pour grâce obtenue et pour demander une faveur.
41-648-41C.

Maurice Paillé
Assurance générale
AUTO — FEU
ACCIDENT — VIE
Téléphones:
253-9269 ou 233-5242
251, avenue Dussault
St-Boniface



Imprimerie off-set
Instantanée et
Copies Xerox
Dessin
Dactylographie
Confection d'adresses
Expéditions postales
Reliure
Appeler
le Copi-tout
308 EDIFICE AVENUE
TEL.: 947-0326
Guy de Margerie, prop.

THE WESTERN PAINT CO. LTD.
"ON VEND LA PEINTURE QUE VOUS VOULEZ; ON DONNE LE SERVICE QUE VOUS DESIREZ."
"La maison d'approvisionnement des peintres avisés depuis 1908"
521, rue Hargrave — Tél.: 943-7395 — Winnipeg

Billinkoff's Ltd.
Bois de construction et contre-plaqués
625, rue Marion (en face de Canada Packers)
St-Boniface Tél.: 233-7121

PORTRAITS DE DISTINCTION
par
PERRIN DU MANITOBA
159, boulevard Provencher St-Boniface, Man.
Bureau: 233-1310 Résidence: 256-0203

CENTRE CULTUREL DE ST-BONIFACE (INC.)
À LOUER
SALLE DE RECEPTION
pour
Soirées sociales, noces, showers, stags, réunions de tous genres
CAPACITE: 100 à 200 personnes
Salle pour congrès, concerts ou soirées théâtrales
Pour renseignements, appeler 233-3539 entre 2 h. et 5 h.



Avant d'acheter ne manquez pas de voir
GASTON ROCHON
chez





Bureau 589-8341 - Résidence 284-0923

CARRIÈRE EN DISTRIBUTION
L'Office National du Film recherche un représentant pour la région de Winnipeg.

Traitement: Les rémunérations se situent entre un minimum de $5562. et $10,391.00 par année plus divers bénéfices, selon vos qualifications et votre expérience.

Tâche: Promouvoir la distribution et l'utilisation de matériaux audio-visuels de l'O.N.F. auprès du public en général ainsi que des débouchés d'éducation adulte et scolaire, institutions spécialisées telles que bibliothèques, cinémathèques publiques, salles de cinéma et postes de télévision.
A cette fin, maintenir de bonnes relations avec ces différents organismes, les aider à établir un programme d'utilisation de films dans le cadre de leur programme général de travail. Entrainer certaines personnes aux techniques de discussion et d'utilisation rationnelle des films et films fixes.

Condition: La préférence sera donnée aux candidats ayant une formation universitaire, plus particulièrement dans les disciplines suivantes: sciences sociales, service social, pédagogie et une bonne connaissance de l'anglais et du français. La fonction exige: parler français couramment, de l'initiative, de la maturité, une personnalité engageante, un intérêt pour l'éducation des adultes ainsi qu'une disposition à travailler avec des groupes. Le postulant devra établir en détail son curriculum vitae, son âge, etc.

S'adresser à:
OFFICE NATIONAL DU FILM
1130, avenue Ellice, Winnipeg 10, Manitoba.

CANADA
Ministère des Affaires Indiennes et du Développement du Nord
Section des Services Techniques

Des **soumissions cachetées** adressées au soussigné seront reçues à Ottawa, Canada, jusqu'à 3 h. p.m. (H.N.E.), **le 5 mars 1969**, pour la construction par contrat de:

Systèmes d'aqueduc et d'égouts pour les écoles du jour de la Réserve Indienne de Bloodvein n. 12, région de Clandeboye, Manitoba. Index n. 3149.

Les soumissions envoyées par les entrepreneurs devront être en tout conformes aux documents de soumission fournis dans ce but par le ministère.

Les soumissions par télégramme, télex ou téléphone ne seront pas acceptées. Les soumissionnaires peuvent reviser leurs soumissions par télégramme ou écrit signé par un représentant de l'entreprise, pourvu que cette revision soit reçue avant l'heure et la date fixées pour la réception des soumissions.

Les documents de soumissions pourront être examinés aux endroits suivants, du 5 février 1969 au 28 février 1969 inclusivement:

1. Directeur Régional, Ministère des Affaires Indiennes et du Développement du Nord, 3e étage, Edifice Midtown, 267, rue Edmonton, Winnipeg 1, Manitoba.
2. Surintendant d'office, Région Clandeboye, 165, rue Garry, Winnipeg 1, Manitoba.

Les soumissionnaires peuvent se procurer les renseignements généraux des plans et devis aux bureaux ci-dessus sur dépôt de soixante-quinze dollars ($75.00) pour chaque ensemble de documents sous forme de chèque visé et payable au Receveur général du Canada. Ce dépôt sera remis dès que les plans et devis auront été retournés, en bon état, à l'émetteur en-dedans de deux mois de la date limite des soumissions.

Pour être prises en considération, les soumissions doivent être présentées sur les formules fournies à cet effet et auxquelles sera joint un chèque visé sur une banque à charte du Canada, payable au Receveur général du Canada, ou une Obligation d'Epargne approuvée au montant de dix pour cent (10%) du prix de la soumission.

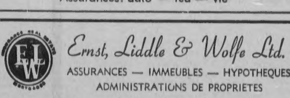
Le Ministère se réserve le droit de rejeter toutes ou quelqu'une des soumissions et la soumission la plus basse ne sera pas nécessairement acceptée.

A/Directeur,
Section des Services Techniques,
Ministère des Affaires Indiennes et du Développement du Nord,
Pièce 559,
400, avenue Laurier ouest,
Ottawa, Ontario.

Dawson Memorial
Monuments "Lonite"
Ventes,
Installation gratuite. Rayon 60 milles de Winnipeg
C.P. 144, Lorette, Man. Tél.: 878-2931

Entreprise Générale d'Electricité
Fontaine & Compagnie
165, avenue Provencher, St-Boniface
Téléphone: 233-7425

GEORGES BOISJOLI, représentant de
CO-OP Insurance Services
CO-OP
1700, avenue Portage Tél.: 888-7911
991, Ducharme Tél.: 269-2240
Assurances: auto — feu — vie


Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.
ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHEQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIETES
100, édifice Paris — Téléphone: 943-5408 — Winnipeg 2

JOS. PIERSON
Vendeur digne de confiance
• Chevrolet • Corvair • Chevelle
• Oldsmobile • Chevrolet II
• Camions Chevrolet



Bureau: 772-2431 — Résidence: 533-4018
CARTER MOTORS LTD.
Automobiles usagées "garanties" de première condition

RENCONTRE FRATERNELLE
pour une expérience spirituelle, le dimanche 16 février, de 9 heures du matin à 8 heures du soir, à Villa Maria, pour couples mariés, hommes, dames et demoiselles. **COMPOSER: 269-2114.**